

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

CIP-Solidaire: une journée de partage et de culture

Le dimanche 22 mai prochain, 17 associations caritatives seront réunies au CIP à Tramelan. Une journée gaie, gustative et conviviale, ouverte à tout un chacun. Les associations tiendront un marché pour présenter leurs activités à la population. Animations diverses tout au long de la journée et concert de la fanfare *Olaïtan*, venue en droite ligne du Bénin, en conclusion.



Cette journée est aussi l'occasion de se questionner – dans un cadre festif – sur les relations Nord-Sud et sur la notion de solidarité.

Dix-sept associations œuvrant pour un monde plus solidaire

Les associations caritatives présentes sont actives pour la plupart en Afrique: Congo, ju, Betsaleel (Tchad), Mihary – Madagascar, Au Cochon Créole (Haïti), Rosée d'Espoir (Ukraine), La Goutte d'Eau (Burkina Faso), Gbonele – un toit pour toi (Côte d'Ivoire), Mission Evangélique au Tchad, Achema – Mauritanie, Rigzen-Zanskar (Inde), Novi Togo Suisse, Semraplus (Arménie), Fondation Avenir Madagascar, Swiss Academy for Development, Magasins du Monde Tramelan, Paspanga (Burkina Faso). Fédération interjurassienne de coopération et de développement.

Toutes ces associations travaillent à lutter contre les inégalités et la pauvreté dans le

monde par différentes actions, allant de projets de grande ampleur à des actions ponctuelles et ciblées. Elles travaillent dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de la formation professionnelle. Elles mènent des projets concrets: envoi de volontaires pour des missions à l'étranger, soutien à la scolarité, lutte contre la déforestation, développement d'agriculture durable, formation d'infirmières ou aux gestes de premiers secours, etc.

Chaque association présentera son action en tenant un stand avec de la documentation, mais aussi des produits issus des différentes régions dans lesquelles elle est active.

Découvrir de nouvelles saveurs à midi

Le repas de midi est préparé par les habitants du centre d'accueil de Tramelan. On y découvrirra les saveurs de plusieurs pays. Les plats seront préparés par les personnes des

pays d'origine. Un moment de partage et de convivialité. Les réservations sont fortement conseillées.

Des animations variées et une partie officielle

Plusieurs animations s'égrèneront le temps de la journée. Jeux et fresques pour les enfants avec l'équipe de Valgabonde, tour de chant de la chorale Tramlasol, initiation aux danses folk et pour terminer la journée en beauté, le concert de la fanfare *Olaïtan*.

Les Magasins du Monde seront à l'honneur avec une exposition *un climat de solidarité* qui présentera le commerce équitable sous l'angle du réchauffement climatique. L'objectif est de présenter le constat alarmant du réchauffement, ses causes et conséquences. Nous développons ensuite l'ensemble des éléments qui démontrent que le commerce équitable se situe comme une opportunité de nouveau paradigme face à l'immense défi et urgence cli-

matique. Dans le même cadre, Samuel Bouille propose une présentation sur la construction d'un moulin à sucre écologique en Colombie.

Les interventions de la partie officielle seront particulièrement attendues. Pierre Petignat présentera les actions de la Fondation Avenir Madagascar et Philippe Augsburgger apportera le message des autorités locales. C'est la présidente du parlement jurassien, Brigitte Favre et le président du Grand Conseil bernois, Hervé Gullotti qui clôtureront la partie officielle par un discours à deux voix.

La fanfare *Olaïtan* du Bénin

Olaïtan signifie la source ne se tarit jamais. Cette fanfare originaire du Bénin est composée de six musiciens. Elle se donne pour but de promouvoir la culture béninoise à travers ses rythmes, ses chants et ses danses traditionnelles. Son répertoire mélange allègrement musique traditionnelle, jazz afro beat et samba. Les cuivres de l'occident et les percussions africaines se mêlent pour ne faire plus qu'un: les musiciens s'imposent, les pieds dans la tradition et la tête dans le modernisme... Bref, ça groove et ça danse!

Un comité d'organisation dynamique

L'organisation de la journée est prise en charge par un comité ad hoc. Il est composé de François Roquier (Rigzen-Zanskar), Bernadette Trevisan-Devaux, Margaux Brahier (FICD), Bruce Rennes (FICD), Liliane Chaignat (La Goutte d'eau) et Mathieu Chaignat (CIP).

Programme détaillé

– 10h: marché des associations, exposition des maga-

sins du monde *un climat de solidarité*, fresque publique pour petits et grands.

– 10h30: présentation – diaporama: réalisation d'un moulin à sucre écologique en Colombie.

– 11h30: discours officiels animés par la chorale Tramlasol: Philippe Augsburgger, maire de la commune de Tramelan; Pierre Petignat, fondation avenir Madagascar; intervention commune d'Hervé Gullotti, président du Grand conseil bernois et Brigitte Favre, présidente du Parlement jurassien.

– 12h30: repas interculturel avec le centre d'accueil, 25 francs adultes, 15 francs enfants jusqu'à 15 ans. Uniquement sur réservation

032 486 06 06, culture@cip-tramelan.ch avant le 18 mai. Heures possibles: 12h30, 13h, 13h30.

– 14h: initiation aux danses folk avec le groupe Petit Balthazar.
– 15h: présentation; diaporama: réalisation d'un moulin à sucre écologique en Colombie.
– 16h: fermeture des stands.
– 17h: concert exceptionnel de la fanfare *Olaïtan*; voyage au Bénin. Entrée libre, chapeau.

| cip

CIP-Solidaire
Une journée pour partager
Dimanche 22 mai de 10h à 16h
Concert de la fanfare *Olaïtan*
du Bénin à 17h
CIP, Tramelan

SOMMAIRE

Vigier offre l'usage du Paradis	5
Convention signée avec la commune	
Poules, cailles, abeilles...	9
Vos animaux doivent être annoncés	
Un samedi pour bouger	11
A Cormoret, il y en aura pour tous!	
Mission accomplie à Villeret	13
Le collège rénové inauguré et honoré	
Jeunes et valeureux cavaliers	23
... en déplacement à l'étranger	

Réclame




SAMAIDD
Service d'aide
et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95
Tél. 079 608 19 96

- Nous soutenons et accompagnons depuis plusieurs années des personnes à domicile, avec confiance et compétence.
- Nous nous adaptons à leurs besoins tant pour les soins infirmiers que pour l'aide au ménage, la préparation des repas, l'accompagnement, etc.

Prenez rendez-vous pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement.
Nous sommes agréés et remboursés par toutes les caisses maladies.
Sur rendez-vous: test antigénique Covid-19 avec certificat dans les 15 minutes, tél. 079 608 19 96

bechtel-imprimerie.ch



katholisch biel/bienne catholique
römisch-katholische kirchgemeinde biel und umgebung
paroisse catholique romaine de bienne et environs


Assemblée ordinaire de la Paroisse catholique romaine de Bienne et environs

mercredi 15 juin 2022, 19h30
au Centre paroissial de Christ-Roi,
Ch. Geyisried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

- Elections des scrutateurs et des scrutatrices
- Comptes annuels 2021
- Rapport sur la protection des données (Art. 25 RO)
- Divers/questions

Les documents peuvent être consultés dès le 13 mai 2022, pendant les heures de bureau, auprès de l'Administration de la Paroisse et des centres à l'exception de la Communauté des Villages.
Pour pouvoir répondre à des questions détaillées, nous prions les membres de la Paroisse de les adresser à l'Administration 15 jours avant l'assemblée.
Publication du Conseil de paroisse: l'ordonnance d'organisation a été révisée et entrera en vigueur au 01.07.2022



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Lundi 20 juin 2022 à 18 h
Au centre Saint-Georges, rue Agassiz 19
2610 Saint-Imier

Ordre du jour

- Contrôle des présences
- Ouverture de l'assemblée
- Nomination des scrutateurs et du secrétaire de l'assemblée
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 août 2021
- Rapport du Président du Conseil d'administration
- Comptes 2021
 - compte pertes et profits
 - bilan
 - répartition du bénéfice et attribution à la réserve légale
 - rapport de l'organe de révision
 - décharge au Conseil d'administration et à l'organe de révision
 - reprise des actions par la commune de Saint-Imier
- Réélection de l'organe de révision
- Démissions – Elections
- 50 ans Diatel
- Divers

Le bilan, le compte pertes et profits 2021, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 août 2021 sont déposés au siège de la société, rue D' Schwab 17, 2610 Saint-Imier, où ils peuvent être consultés sur place par les actionnaires.
Pour des questions d'organisation, les actionnaires souhaitant participer au repas qui suivra l'assemblée générale sont priés d'en informer Diatel SA au 032 941 41 42 jusqu'au 13 juin 2022.
Saint-Imier, le 13 mai 2022 Le Conseil d'administration

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Immobilier

PORTES OUVERTES
 VENDREDI 20 MAI DE 15H30 À 19H00
 SAMEDI 21 MAI DE 09H00 À 12H00

Résidence Les Tilleuls, Rue du Tilleul 5, 2608 Courtelary
Appartements adaptés à louer




Venez à la découverte d'une toute nouvelle réalisation contemporaine qui allie confort, sécurité et adaptation pour les personnes à mobilité réduite.




CONFÉRENCE
« Outils d'accompagnement relationnel pour vos proches en perte d'autonomie »

DEMENGE
MALADIE D'ALZHEIMER

PAR MARIANNE HARTMANN

JEUDI 19 MAI 2022, 19H30
LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
SALLE POLYVALENTE 3^e ETAGE
WWW.LAROSERAIE.CH
ENTRÉE LIBRE


Avec la participation d'  **alzheimer**
Biel, Bienne, Soleure

LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T. 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

bechtel-imprimerie.ch

Question ? du jour

Pourquoi tant d'injustice?



puissancevie.com

Jardinerie du Vallon
Sonvilier
www.jvdeco.ch

INVITATION

Samedi 14 mai de 9h à 18h et
Dimanche 15 mai de 10h à 17h

Nous fêtons le printemps !

Durant tout le week-end !
Nous repotons pour vous !
Verre de l'amitié offert !
Et pour la modique somme de
Fr. 5.— saucisse grillée (uniquement en cas de beau temps !)






A cette occasion 10% de rabais sur tout notre assortiment !

T. 032 941 23 57 ou
079 469 42 36
info@jardinerieduvallon.ch

ICI
vosre annonce aurait été lue
1 col x 50 mm
40 francs + TVA

Favorisez nos annonceurs

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Déchetterie de L'Echelette : initiative appréciée



La déchetterie de L'Echelette a subi une heureuse modification, que nous devons à l'initiative de nos voyers Patrick Sifkovits et Ludovic Aufranc ainsi

qu'à leur conseiller responsable de la voirie, Julien Tièche. Un couvert du meilleur effet, avec encore et toujours les restes du toit provisoire de l'ancienne

école infantine. A Orvin, rien ne se perd... bravo à notre équipe de voirie.

| cm

Comptes 2021 : une bonne année malgré la conjoncture

Le 13 avril dernier, la fiduciaire Soresa a procédé à la révision des comptes 2021 de la commune. Les comptes de la commune étant bouclés, l'exercice se solde par un excédent de revenus de 40037 fr. 22 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 395965 francs, soit une soule de 436002 fr. 22.

Les produits issus des impôts communaux et généraux sont inférieurs de 180000 francs par rapport au budget, et les charges du même domaine sont également inférieures de 247000 francs. Les entrées fiscales des personnes physiques (impôts/revenus et fortune) sont res-

tées stables, voire même supérieures, alors qu'elles ont été nettement inférieures pour les personnes morales.

Les charges de l'administration générale sont inférieures de 47000 francs par rapport au budget. Pour la formation, elles sont supérieures de 58000 francs. Le compte de la sécurité sociale a enregistré un produit supérieur de 165000 francs par rapport au montant budgété, et un dépassement des charges de 79000 francs, soit une différence de 86000 francs. Les dépenses d'investissements se montent à 735968 fr. 70 et les recettes à 570066 fr. 30 (subventions, dons).

Le compte de résultat ainsi que le bilan seront publiés sur le site internet de la commune dès le vendredi 20 mai et consultables au guichet de l'administration municipale (dépôt public). Une version moins détaillée du compte de résultat sera également affichée dans la lanterne publique. L'organe de vérification des comptes de la Commune, la fiduciaire Soresa, atteste la conformité et l'exactitude de la comptabilité. Le Conseil municipal et la Commission des finances ont approuvé les comptes de l'exercice 2021 et en recommanderont leur acceptation lors de l'assemblée du 23 juin. | cm

COMMISSION DU 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte du lundi 23 mai

Notre prochaine excursion a pour but les Gorges de Perrefitte. Le déplacement se fait en voiture jusqu'au village de Perrefitte où la balade débute et longe le ruisseau de la Chalière.

Le circuit, qui fait une boucle, conduit les marcheurs par des chemins naturels et des escaliers en bois à travers les gorges jusqu'aux pâturages des hauteurs de Moutier.

Temps de marche environ 2h, dénivelation 270 m.

Bonnes chaussures et bâtons de marche recommandés!

Prendre de quoi se désaltérer et petit pique-nique

éventuel. Cette randonnée est ouverte à toutes les personnes intéressées.

Lieux de rendez-vous

- Péry, place de la gare, 13h30
- Orvin, place du village, 13h15
- Romont/Vaufelin/Plagne, bifurcation Plagne-Vaufelin, 13h15

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter Bernard Mérilhat 077 462 95 68 ou Josée Medici 032 358 15 69. | ma

ORVIN

L'Harmonie fête les mamans

Dimanche dernier, les mamans d'Orvin ont été agréablement réveillées en musique par la Fanfare Harmonie du village dès 9h, sous la baguette de Johnny Vicenzi dans le quartier de l'Eaubelle. Selon une tradition de longue date, lors de la fête des Mères, l'Harmonie se déplace de quartier en quartier. Cette année, après

l'Eaubelle, le circuit s'est rendu sur la place de l'Eglise, puis la place du village où un très nombreux public attendait avec impatience le concert. En fin de matinée, ce sont les résidents du Foyer les Roches qui ont pu apprécier l'aubade de l'Harmonie qui s'est ensuite encore rendue dans le quartier de l'Echelette. | jcl



Aubade très appréciée sur la place du village d'Orvin, photo: jcl

Càd communal : étude de faisabilité

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a mandaté l'entreprise Kasontor AG pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un chauffage à distance communal. Il s'agit de la même entreprise qui s'occupe du chauffage à distance à Péry et à La Heutte, entre autres. Cette étude permettra de connaître uniquement la faisabilité

du projet sans forcément connaître les coûts globaux d'un tel concept. Une séance d'information à toute la population concernant l'étude d'un chauffage à distance communal aura lieu le jeudi 2 juin prochain. Une invitation sera prochainement envoyée aux propriétaires de bâtiments à Orvin. | cm

Création d'une association d'aînés dans le Bas-Vallon

La Commune d'Orvin a récemment reçu une demande de la Commission du 3^e âge du Bas-Vallon concernant la transformation de la Commission du Bas-Vallon en une Association d'aînés, comme cela s'est fait à Valbirse. Les avantages d'une telle association d'aînés sont que les besoins et propositions de projets sont directement traités par les personnes

concernées, dialogue avec les autorités communales sans intermédiaire et la participation active à l'association comme membre pour les personnes âgées (revalorisation, se sentir utile). Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté la demande en question et d'entamer les démarches pour créer cette nouvelle association d'aînés dans le Bas-Vallon. | cm

Nomination

Députée aux affaires sociales des aînés

La Municipalité d'Orvin recherchait une personne motivée et ayant des affinités avec les affaires sociales et des aînés, dont la mission consistera à représenter la Commune à différentes assemblées ou séances d'information en relation avec ce domaine, et qui collaborera avec Stéphan

Chopard, conseiller municipal en charge du dicastère des Affaires sociales/Aînés. Après étude des postulations, le Conseil municipal a le plaisir de communiquer la nomination de Sandra Burger, des Prés-d'Orvin, à cette fonction, et la remercie de son intérêt à cette tâche. | cm

Protection contre les crues au ruisseau de l'Orvine

Adjudication des travaux

Le Conseil municipal s'est penché sur les offres d'entreprises de la région pour la partie génie civil ainsi que pour la grille de retenue qui sera posée sur l'Orvine dans le cadre de la protection des eaux. L'ad-

judication des travaux s'est faite ainsi: De Luca de Bienne concernant les travaux de génie civil et l'entreprise d'Orvin Coalraw (Lio Maurer) pour la réalisation de la grille de retenue. | cm

Délégations municipales

Le Conseil municipal s'est rendu à l'Assemblée du Cercle des Communes du Bas-Vallon à Evillard, le 12 mai dernier, organisée par la Municipalité d'Evillard-Macolin. | cm

Soutien aux commerces locaux

Depuis le mois d'avril et pour de longs mois encore, le trafic de transit est fortement réduit dans notre village. Ceci a pour conséquences une baisse de fréquentation pour les commerces de notre localité (magasins, restaurants). Afin de maintenir une économie locale de proximité et forte, le Conseil municipal encourage vivement la population à soutenir les commerces en consommant *orvinois*. Une solidarité villageoise est nécessaire en ces temps difficiles. | cm

Fête de l'Ecole

Gautier Boder, Conseiller municipal en charge des Ecoles, informe que la prochaine Fête de l'Ecole aura lieu le jeudi 5 juillet avec l'organisation d'un spectacle de l'école. | cm

Don de la SEDOPO

La SEDOPO, Société d'Embellissement et de Développement Orvin - Les Prés-d'Orvin ayant cessé ses activités, le solde en caisse (9509 francs) a été remis à la Municipalité d'Orvin afin de financer un projet lié au tourisme dans notre commune; plus précisément, ce don contribuera à payer en partie les futurs panneaux d'entrée du village. Le Conseil municipal adresse ses remerciements pour ce beau geste.

| cm

Préavis: assemblée municipale

Elle aura lieu le jeudi 23 juin à la halle de gymnastique. | cm

Réclame

PRO SENECTUTE PLUS FORTS ENSEMBLE

Vieillir à domicile. Nous vous aidons.
prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7

LOGEMENTS POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN
DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

Demandez notre brochure au :
032 358 09 50

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

Ascension En raison du jeudi de l'Ascension le 26 mai, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses : lundi 23 mai, 10h

Officiel et sport : lundi 23 mai, 12h

Rédactionnel et annonces : mardi 24 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Immobilier

À LOUER
CORGÉMONT

Grand-Rue 28, 2^e étage
Studio mansardé

Cuisine agencée, douche, WC
Loyer 350 fr. charges comprises

Tél. 032 489 19 28

VIDE-MAISON

TOUT DOIT DISPARAÎTRE !!! PETITS PRIX !!!

Route des Sauges 41 – 2615 Sonvilier

Vendredi 13 mai dès 15h00

Samedi 14 mai dès 10h00

Dimanche 15 mai dès 11h00

A l'intérieur par mauvais temps !

Paroisse réformée de Sonvilier

Souper fondue de soutien

Vendredi 20 mai
Maison de paroisse
19h

Adultes : 15 francs
Enfants jusqu'à 8 ans : gratuit
Inscription au 079 725 15 41
par email à bea.ogi@bluewin.ch

Une fondue pour des semences
traditionnelles pour lutter contre
la faim et protéger la biodiversité
(Voir communiqué)

Paroisses réformées de l'Erguël
Méditation et Musique
Temple de La Ferrière
15 mai 2022 à 10h

Culte-concert « tout en vers »
La Partition de la Vie

Avec la participation du Club des
accordéonistes de Tramelan et environs

Direction Marinette Geiser Apéritif
Poèmes, Méditation Aurore Oppliger offert

LA COLLEGIADÉ 2022

Samedi 14 mai, 20h 30

Métamorphoses

Création multisonore - Johan Treichel

Dimanche 15 mai à 17h

Le Sacre du Printemps

M. Pisonero et J. Treichel, pianos

Détails sur
www.musiquecollegiale.ch
Prix libre, collecte.



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

Emplois



Pour compléter son équipe, la Municipalité
de Corgémont met au concours le poste de

collaborateur(trice) comptable
et administratif(ve) à 50 %

Votre mission :

Partie finances

- Participer à la tenue de la comptabilité.
- S'occuper de la facturation.
- Participation au bouclage.

Partie administration

- Activités de bureau en support des différents pôles de compétences de l'administration municipale.
- Rédaction de procès-verbaux, notes internes, préavis et correspondance.
- Accueil des administré(e)s au guichet.

Profil souhaité

- Vous êtes titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce, d'une maturité commerciale ou titre équivalent.
- Vous maîtrisez les outils informatiques usuels, la connaissance de Pro-concept serait un atout.
- Vous bénéficiez d'une expérience en comptabilité.
- Aisance dans les contacts avec l'ensemble de la population.
- Savoir travailler de manière indépendante, avoir l'esprit d'initiative et d'équipe.

Nous offrons

- La possibilité de donner sens à votre parcours professionnel en servant l'intérêt général.
- Un poste varié dans une commune à taille humaine tournée vers l'avenir.
- Un environnement de travail moderne dans une équipe dynamique et ouverte.
- La possibilité de concilier vie de famille et vie professionnelle.
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Monsieur Fabian Burgunder, Secrétaire municipal et Administrateur des finances, au 032 488 10 33, ou à Monsieur Denis Bessire, Maire, au 079 794 67 54.

Les dossiers de candidature sont à adresser exclusivement par voie électronique jusqu'au **mardi 31 mai 2022** à l'adresse : postulation@corgemont.ch.

La paroisse réformée française de Corgémont-Cortébert

est une paroisse vivante qui s'inscrit au sein d'un projet de région rassemblant les paroisses réformées évangéliques de Sonceboz-Sombeval à la Ferrière au sein du syndicat des paroisses de l'Erguël. Elle s'engage pour les valeurs évangéliques tant au sein de la paroisse que de la région.

Afin de garantir un support aux différentes unités organisationnelles de la paroisse, elle met au concours un poste de

secrétaire (H/F)

Taux d'occupation prévu : 10 %

Vos activités principales

- Divers travaux de secrétariat
- Rédaction des bulletins d'information
- Gestion des registres paroissiaux
- Gestion du courrier
- Prise de PV lors des séances du Conseil de paroisse et des assemblées de paroisse

Votre profil

- CFC d'employé(e) de commerce
- Maîtrise des outils bureautiques : MS-Office, une expérience de Onedrive, Canva et/ou Filemaker est un atout
- Sens de l'organisation et du dialogue
- Qualités de communication et de collaboration
- Autonomie et esprit d'initiative
- Flexibilité d'horaire
- Intérêt pour la vie d'Eglise et les activités d'une paroisse

Nous offrons

- Une activité intéressante et variée
- Des horaires souples
- Possibilité de travailler à domicile

Entrée en fonction prévue :
de suite ou à convenir d'entente avec le Conseil de paroisse

Renseignements auprès de la présidente de paroisse, Christine Brechbühler 079 565 93 66. Candidature et documents usuels à faire parvenir jusqu'au 29 mai 2022 à **Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert, Grand' Rue 40, 2606 Corgémont** ou par courriel à l'adresse corgecorte@referguel.ch

La Communauté scolaire de la Baroche, regroupant les villages de Frinvillier, Plagne, Romont et Vauffelin, met au concours un poste d'

administrateur(trice) de commission scolaire à 10 %

Vos tâches principales

- Tenue de la comptabilité générale
- Prise de procès-verbaux pour les séances de la commission scolaire (en soirée)
- Gestion de la correspondance et suivi des factures
- Rédaction de divers documents
- Appui à la présidence de la commission et aux directions de l'école et l'école à journée continue

Votre profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'employé(e) de commerce
- Avoir d'excellentes connaissances en comptabilité, la maîtrise du MCH2 étant un atout
- Bénéficier d'une grande aisance rédactionnelle
- Etre fiable et précis(e)

Nous offrons

- Un cadre de travail agréable et varié
- Un mode de travail autonome, principalement en télétravail

Entrée en fonction Le 1^{er} juillet ou à convenir

Les offres de service, avec curriculum vitae et copie de certificats, sont à adresser à la présidente de la commission scolaire, Marion Brandenberger, Route Principale 18, 2537 Vauffelin, d'ici au mardi 31 mai 2022. Celle-ci se tient à disposition en cas de questions au 079 776 98 68.



La municipalité de Villeret met au concours,
pour son administration communale, le poste d'

employé(e) d'administration 50 %

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Champs d'activité

- Gestion du contrôle des habitants, du registre des impôts et du registre des électeurs
- Soutien au secrétaire communal
- Facturation des taxes communales
- Accueil des citoyens au guichet et au téléphone
- Coresponsable du bureau de vote
- Classement et archivage des documents

Profil exigé

- Diplôme d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- Expérience professionnelle dans le domaine communal serait un atout supplémentaire
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels
- Aisance dans les contacts avec l'ensemble de la population et des autorités
- Grande faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- De langue maternelle française avec connaissances de l'allemand serait un avantage
- Aisance dans la rédaction, maîtrise de l'orthographe française

Nous offrons

- Activité autonome et variée
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail moderne
- Conditions d'emploi selon le règlement sur le statut du personnel et les traitements

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec la mention «postulation» jusqu'au 31.05.2022 au Conseil municipal, rue Principale 24, 2613 Villeret.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal. Tél. 032 941 23 31.



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



15 lundis passionnants dès
août 2022 / A Delémont,
une fois par mois

Développement personnel ou bénévolat
**FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE
PERSONNES EN FIN DE VIE OU DE LONGUE DURÉE**

Informations et renseignements:
www.caritas-jura.ch ou 032 423 55 38
ou dac@caritas-jura.ch

CARITAS Jura

« PUIS TOUT
DEVIENT TROP
ET J'ÉCLATE ! »

Évacuer la pression c'est ok.
Mais reste correct envers
toi-même et envers les autres.

psy.ch Tel 143
Die Dargestellte Hand
Wanderst
La Main Tendue
Nord-Ouest

parler-peut-aider.ch

www.bechtel-imprimerie.ch



Vigier nous offre l'usage du Paradis

Une buvette sera installée par l'entreprise, au bénéfice de la collectivité locale et prioritairement de la jeunesse

On se souvient qu'en prévision de l'assemblée municipale 2021, qui s'est finalement déroulée en janvier dernier, une demande de permis de construire avait été déposée par l'entreprise Vigier, pour l'installation d'une buvette aux abords du terrain de sport du Paradis. Une demande qui a abouti, le permis ad hoc ayant été délivré par les autorités préfectorales.

Ce terrain, rappelons-le, est la propriété de l'entreprise. Quant au local prévu, il s'agit d'un élément préfabriqué utilisé auparavant dans le canton de Fribourg, en tant que buvette pour une patinoire, et que Vigier avait décidé d'offrir à la Commune.

Le législatif local ayant refusé le crédit municipal nécessaire pour l'installation et le réaménagement de ladite buvette, ainsi que la création d'un chemin d'accès et de places de stationnement, les autorités ont abandonné ce projet.

Une demande pressante

Cependant, ces derniers mois, la société Vigier a été contactée par plusieurs sociétés locales, qui désiraient pouvoir bénéficier des infrastructures du Paradis pour leurs activités. Voilà qui a finalement incité l'entreprise à utiliser le permis de construire obtenu, afin d'implanter au Paradis, à ses frais, l'élément préfabriqué en sa possession.

En revanche, Vigier ne souhaite pas assumer les démarches administratives liées à cette installation et s'est donc approchée de la commune, laquelle a saisi l'opportunité de signer une convention sur une longue durée. Dans un document qui vient d'être signé, l'entreprise entérine en effet son prêt du terrain et de la buvette



L'entreprise Vigier (ici représentée par Michael Essig) et la Municipalité (le maire, Claude Nussbaumer), ont signé mardi une convention de mise à disposition gratuite du terrain et de la buvette du Paradis

du Paradis à la Commune, ceci pour une longue durée.

Ce prêt compense le fait que le terrain de football de Péry est actuellement utilisé en partie pour le lavage de sols et ne pourra plus être affecté à des activités sportives.

Une opportunité précieuse

La Municipalité estime que ce prêt constitue une très bonne opportunité pour la collectivité locale. Quand bien même il n'est pas situé au centre de la commune, ce terrain représente un lieu apprécié et agréable pour de nombreuses activités sportives et de loisirs. Il le sera davantage encore lorsqu'un local abrité y sera adjoint.

Et les élus de souligner qu'avec l'introduction prochaine du 30 km/h sur l'ensemble des routes de Péry-La Heutte, les enfants pourront rallier le Paradis à bicyclette ou trottinette, en profitant d'une nouvelle sécurité sur nos chaussées.

Installée en bonne et due forme

Vigier a donc décidé et annoncé officiellement qu'elle installera la buvette aux abords du Paradis et qu'elle l'alimentera en eau et en électricité, tout en la reliant au réseau des eaux usées.

Le permis de construire ad hoc lui ayant été accordé,

Vigier effectuera ces travaux à ses frais, sur son terrain, dans le courant de ce printemps.

Ne souhaitant pas gérer elle-même ces lieux, l'entreprise met donc terrain et buvette à l'entière disposition de la municipalité, en précisant qu'elle consent ce geste au profit de la population locale prioritairement, en pensant avant tout à la jeunesse. | cm

Les sociétés et autres groupements locaux, ou à vocation plus régionale, qui souhaiteraient utiliser ponctuellement ou régulièrement le terrain du Paradis et/ou la buvette susmentionnée sont invités à s'adresser à l'administration municipale.

Le CAJ très intéressé

Le Centre d'animation jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte et environs a d'ores et déjà manifesté un fort intérêt pour ce nouveau lieu. Les animatrices envisagent en effet d'organiser au Paradis des activités de plein air telles que des tournois de sport intercentres d'animations, des grillades ou autres repas conviviaux durant la belle saison, voire de l'initiation à l'escalade sur la falaise du Paradis.

Le CAJ estime également que cette buvette lui permettra d'accroître sa collaboration avec l'Ecole à journée continue et de la traduire notamment par un programme commun de plein air durant les vacances scolaires, en invitant les enfants sur des terrains d'aventure ou autres jardins Robinson. Enfin, les animatrices estiment que le local leur permettra de diversifier et élargir leur offre de cinéma en plein air, en accueillant dans ce lieu un public familial et varié. | cm

Elle est irréprochable !

Le dernier contrôle périodique en date l'atteste : l'eau distribuée sur le réseau communal, qu'elle provienne de la source de la Talvonne ou de la nappe souterraine de La Heutte, est bactériologiquement irréprochable. Buvons-en donc à satiété!

C'est le 26 avril passé que Yanik Chavallaz, responsable technique, et Romain Evalet, fontainier, ont procédé aux différents prélèvements d'échantillons, en plusieurs endroits de la commune. Les analyses effectuées ensuite ont démontré que l'eau potable délivrée à Péry-La Heutte répond parfaitement aux normes légales en vigueur.

Quant à sa qualité bactériologique, le précieux liquide qui coule de nos robinets est donc considéré comme irréprochable; sa dureté, en graduation française, est mesurée à 21,6 degrés et on dit donc d'elle qu'il s'agit d'une eau mi-dure.

La teneur en nitrate chiffrée lors de ce contrôle, très précie-

sément de 4,7 milligrammes par litre, est clairement inférieure à la valeur limite légale, qui est de 40 mg/l.

En ce qui concerne l'aluminium (ICP-OES), dont la valeur limite acceptable est fixée à 0,2 mg/l, notre eau en contient des traces si infimes qu'elles ne sont pas mesurables.

Rappelons que l'eau prélevée dans la Talvonne est soumise à filtration et désinfection par javellisation, tandis que celle de la nappe souterraine est désinfectée aux rayons ultra-violetts. | cm

Foodtruck Pizza La Légende

Nous vous informons que le foodtruck sera présent chaque mercredi avec sa nouvelle équipe dès le 18 mai de 18h15 à 20h. Merci d'en prendre note! | cm

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

La première Fête des voisins, jour J-7

Dans une semaine exactement, le CAJ propose un événement inédit, sa toute première Fête des voisins organisée en collaboration étroite avec la Commission d'embellissement et d'animation de Péry-La Heutte.

A cette occasion, chacune et chacun, de tout âge, seul ou en famille, est très bienvenu pour passer un moment agréable en toute convivialité.

Au programme de cette soirée: un repas canadien, de la musique distillée par le bluesman franc-montagnard Romain Gogniat et une bonne humeur générale.

Les participants apporteront de quoi griller, tandis qu'un buffet de salades, achalandé par les organisateurs, leur servira d'accompagnement.

Les personnes qui sont disposées à enrichir ce buffet, ou à confectionner un dessert maison, sont par avance remerciées de s'annoncer par mail à l'adresse caj@perylaheutte.ch ou par téléphone



Le blues du Franc-Montagnard Romain Gogniat accompagnera cette fête conviviale, première du genre

au 079 137 65 41, histoire de varier les arômes et d'éviter le gaspillage.

A relever que des boissons seront en vente sur place.

Il pleut? A l'abri!

Par beau temps, la manifestation se déroulera en plein air, sur la place de pique-nique de Ruege, toute proche de l'an-

cienne école de La Heutte. En cas de mauvaises conditions météorologiques, on se repliera dans cet immeuble, au premier étage. | cm

Vendredi 20 mai, 17h-22h, Ruegge ou ancienne école de La Heutte, selon les conditions météorologiques

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Des moutons pour débroussailluses

Huit moutons de la race Jaglu ont été installés vendredi dernier dans leur nouveau pâturage sur les hauts de La Heutte par les bergers Marie-Laure Gebhard et Eric Steiner, en coopération avec le Parc Chasseral, le Karch et la Bourgeoisie. Un gros travail de débroussaillage et la mise en place de barrières adaptées ont été nécessaires en amont pour permettre la pâture dans cette clairière fortement embroussaillée. L'objectif est de maintenir la qualité de ce pâturage sec en matière de biodiversité.

La pâture de mouton de races rustiques permet de lutter spécifiquement contre l'embroussaillage. Un mode d'entretien bien plus écologique que le débroussaillage mécanisé. Les moutons Jaglu – l'une des races domestiques les plus anciennes d'Europe – vont s'attaquer en priorité aux broussailles et arbustes épineux, préservant ainsi les fleurs comme les orchidées qui sont encore présentes.

La présence de ces moutons, prévue pour plusieurs années, va permettre de maintenir ces milieux ouverts et favoriser les espèces des milieux des prairies et pâturages secs. Une pression de pâture idéale doit permettre de maintenir certains buissons, nécessaire par exemple à la pie-grièche écorcheur ou au bruant jaune.

Bien que de taille modeste, ce pâturage va permettre de favoriser de nombreuses espèces que l'on ne retrouverait pas en forêt.

La protection face au lynx, un enjeu certain

Afin de faire face à la présence de lynx dans la région,



Débroussaillage en mode 100% naturel avec ces moutons Jaglu, une race originaire de la région de Hambourg, photo: © Parc naturel régional de Chasseral

les recommandations pour la protection des troupeaux ont été suivies à la lettre pour la mise en place des barrières. Cinq fils électrifiés, atteignant une hauteur de 1 m 40, doivent permettre de décourager les prédateurs. Un contrôle quotidien sera évidemment nécessaire pour non seulement vérifier le bien-être des animaux, mais aussi s'assurer que la barrière est efficace et ne présente pas de défaut. Le travail des bergers pour la mise en place des barrières et le contrôle est donc primordial pour la réussite d'un tel projet.

La collaboration avec le Parc a permis de financer les barrières et leur mise en

place. Le Karch a pour sa part financé la mise en place de murgiers pour les reptiles.

Pour sa part, la bourgeoisie a mis le terrain à disposition et profitera donc de son entretien.

D'autres pâturages sont déjà entretenus par des moutons ou chèvres de race rustique dans la région. Malgré ces bons exemples, plusieurs pâturages souffrent d'embroussaillage lié au manque de pâture avec du petit bétail. Des solutions sont en cours de recherche pour trouver des propriétaires de troupeau intéressés à collaborer, notamment dans la région de Vauffelin. | parc naturel régional chasseral

Réclame

HAPPY GUEDGUED'DAY

F. VORPE
POMPES FUNÉBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille - Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Un partenariat avec l'école profite à l'environnement collectif

Aujourd'hui vendredi, les élèves de l'école primaire procèdent au nettoyage des berges de la Suze, dans toute la commune. On pourra donc les voir à l'œuvre entre l'amont de la petite centrale hydroélectrique et l'ancienne entreprise Bienna. Ils ramasseront également les déchets le long de certaines rues.

Pour ce travail dont profiteront aussi bien les promeneurs qui apprécient de suivre les méandres de la rivière, que l'environnement naturel et l'image de notre village, l'école recevra un montant de cinq cents francs, qu'elle pourra utiliser comme bon lui semble au bénéfice de ses élèves. Cette contribution sera prélevée sur le Fonds écologique de Turbinor, lequel est prévu pour des actions de régénérations liées



Les écoliers nettoient aujourd'hui les berges de la Suze

aux cours d'eau et géré par un comité de pilotage au sein duquel siège notamment le maire, Claude-Alain Wüthrich. Le Conseil municipal se réjouit

de ce partenariat et remercie chaleureusement les élèves et le corps enseignant pour cet engagement très apprécié au bénéfice de notre collectivité.

Il adresse également sa reconnaissance à la société Turbinor, qui continue d'alimenter ce fonds, quand bien même elle n'en a pas l'obligation. | *cm*

10-20 ans, le CAJ vous invite mercredi prochain !

Le Centre animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs reprend le rythme soutenu de son Animobile, qui traduit sa volonté d'être présent concrètement dans toutes ses communes membres et donc incluses à son rayon d'activité. Ces rendez-vous se déroulent à nouveau en plein air, printemps oblige; une solution de repli est évidemment prévue pour les cas de météo capricieuse, des informations étant délivrées le

jour même sur place. Pour première halte, les animatrices ont choisi un passage attendu dans notre commune, la semaine prochaine.

Les dix à vingt ans sont donc très cordialement conviés à vivre ensemble un moment convivial fait de rencontre détendue, de musique, de jeux, de sirop et de blabla à gogo, mercredi 18 mai de 15h à 18h aux abords de la halle de gymnastique. | *cm*

Trois règlements tout bientôt en dépôt public

Dans l'optique de l'assemblée municipale qui sera convoquée le 20 juin prochain, trois règlements seront mis en dépôt public dès vendredi 20 mai. On pourra les consulter à la fois auprès de l'administration locale en version papier et sur le site internet de la commune.

Electricité et frais d'inhumation

Le premier de ces textes vise à combler une lacune

en matière de redevance de concession, sur les factures d'approvisionnement en électricité. Ce nouveau règlement donnera au Conseil municipal la compétence de signer une convention avec les BKW (forces motrices bernoises) concernant leur utilisation du terrain public.

Le deuxième règlement que l'on pourra consulter répond, comme dans plusieurs communes de la région, à l'augmentation constatée des cas

de répudiation de succession. Le texte proposé concerne la participation communale aux frais d'inhumation, qu'il limite à un plafond de 3000 francs par cas.

Nouvelle fourchette pour les eaux usées

Enfin, faisant suite à ce qui avait été annoncé dans la discussion menée en assemblée municipale du 6 décembre 2021, les autorités proposent de modifier la four-

chette de prix contenue dans le règlement tarifaire des eaux usées. En clair, elles souhaitent abaisser le montant le plus bas de cette fourchette, dont est actuellement déjà utilisé le minima.

Cette modification de règlement tarifaire permettra une plus grande réactivité et une meilleure souplesse dans la fixation des prix facturés aux consommateurs, en fonction de l'état de ce compte autofinancé. | *cm*

Ne vous faites pas arnaquer !

Des individus mal intentionnés sont à l'œuvre, actuellement par téléphone, dans notre localité comme dans d'autres villages de la région. La plus grande prudence est de mise!

La Municipalité a en effet été informée récemment que des habitantes et des habitants de Sonceboz-Sombeval se sont vu proposer un espace publicitaire, dans un soi-disant prospectus prétendument en cours de réalisation avec la collaboration de la Commune. Or il s'agit là de mensonges éhontés, la publication en question n'existera jamais, la collaboration avec la Municipalité encore moins!

Les autorités invitent donc tous les destinataires d'un tel appel à raccrocher rapidement, sans prendre le moindre engagement, car il



s'agit bel et bien d'une arnaque. Pour information officielle, la Municipalité n'a conclu aucun partenariat publicitaire, avec aucun démarcheur. Les seuls espaces publicitaires que vend la commune sont ceux du *P'tit Journal de Sonceboz-Sombeval*, une publication éditée annuellement, et pour laquelle un courrier officiel du Conseil municipal est invariablement joint à la proposition. | *cm*

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Le bureau de vote maintenu à Grand-Rue 17

Pour le scrutin fédéral et cantonal de ce dimanche 15 mai, le bureau de vote local sera maintenu dans les locaux provisoires de l'administration municipale, à savoir au premier étage de l'immeuble Centre-Village (Grand-Rue 17). Comme de coutume, ce bureau

sera ouvert dimanche de 10h à 12h et il est possible de glisser son enveloppe dans la boîte aux lettres ad hoc, pour le vote par correspondance, jusqu'à dimanche à 10h dernier délai.

Le déménagement de l'administration, dans le bâtiment rénové, est fixé rappelons-le

à la période du 20 au 24 mai prochains. Jusque-là, les locaux ne seront pas équipés en accès internet et en matériel informatique, ce qui empêche évidemment d'y installer un bureau de vote.

| *cm*

Une cantine proposée à tous les élèves secondaires

La Municipalité poursuit son offre lancée l'an passé aux élèves de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV); qu'ils soient domiciliés à Sonceboz-Sombeval, Péry-La Heutte, Cortébert ou Corgémont, tous pourront bénéficier à nouveau d'une cantine, dès la rentrée d'août prochain.

A la rue des Collèges 7, donc tout près de l'ESBV, c'est dans les locaux de l'Ecole à journée continue, dont on rappellera qu'ils viennent d'être complète-

ment rénovés, qu'est installée cette cantine. Un repas équilibré est servi aux inscrits, dès 12h05, pour un prix de 12 francs par jour.

Cette possibilité permet aux élèves externes qui le souhaitent de demeurer à Corgémont durant la pause de la mi-journée, et d'éviter un déplacement générateur de fatigue et de stress. Il va de soi que les résidents de notre commune peuvent également en bénéficier.

Après avoir mangé, les élèves secondaires ont la possibilité de demeurer sur place jusqu'à 13h15 et de s'y adonner au football de table, à d'autres jeux ou à des activités de détente.

Sur inscription

Tous les élèves de 10H, 11H et 12H de l'année scolaire 2022-2023 peuvent profiter de cette offre. Pour cela, ils doivent impérativement y être inscrits, au moyen du formulaire ad hoc qui vient d'être distribué à l'école.

Attention: l'inscription (pour 1, 2, 3, 4 ou 5 jours par semaine, selon les envies et les besoins de chacun) est définitive. Les modifications ne peuvent être effectuées qu'à la fin d'un semestre ou sur la base de justes motifs. | *cm*

Le formulaire d'inscription doit parvenir par courrier postal à la Direction de l'EJC, rue des Collèges 7, 2606 Corgèges 7, jusqu'au 28 mai impérativement

Pour la sécurité des piétons et des écoliers en particulier

Un grand chantier routier vient d'être lancé dans la commune, qui consiste en la réfection profonde des rues Sur le Crêt et Champs-Martin. Les différentes phases de ce projet conséquent ont été présentées tout récemment dans ces colonnes. Rappelons que les travaux devraient être achevés en octobre prochain, si tout se passe comme prévu.

Préoccupée par la sécurité des écoliers dans le secteur

du chantier, la Municipalité a fait procéder à la mise en place d'un cheminement piétonnier provisoire, recouvert de copeaux de bois, pour permettre un passage sans danger.

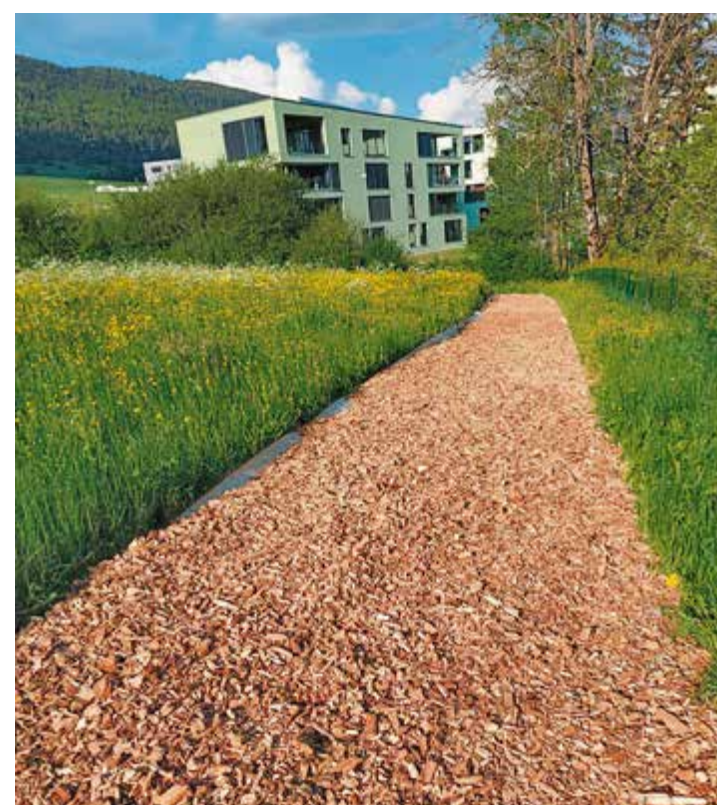
Tous les passants sont chaleureusement invités à utiliser ce cheminement; les adultes montreront l'exemple aux plus jeunes.

Jusqu'à cet automne, les piétons passeront donc par le nouveau Chemin des Bouleaux (au

nord de la résidence éponyme) et rejoindront ensuite l'écoquartier. Depuis là, les enfants sont invités à poursuivre leur chemin le long des rues Fléoles et Rière l'Eglise, ce qui leur permettra d'éviter complètement la route cantonale.

Merci par avance aux parents d'expliquer à leurs enfants qu'ils ne doivent pas s'approcher du chantier.

| *cm*



Le cheminement provisoire, à utiliser pendant toute la durée des travaux routiers

Un quart de siècle d'activité

La conseillère municipale Géraldine Berçot a représenté les autorités locales, lors de la récente manifestation qui marquait le premier quart de siècle du cabinet médical exploité à Corgémont par le Dr Roland Brechbühler.

Le Conseil municipal in corpore saisit cette occasion d'adresser ses félicitations à ce médecin apprécié et à toute son équipe. Les élus remercient chaleureusement le Dr Brechbühler pour son engagement au service de la santé de notre population. Ils sont pleinement conscients qu'abriter un tel cabinet médical constitue une grande chance pour notre commune et notre collectivité.

A toute l'équipe de professionnels qui fait vivre ce cabinet, l'Exécutif présente ses vœux de succès et satisfaction. | *cm*



C'est sous le toit et dans les locaux très accueillants de l'Ecole à journée continue qu'est proposée la cantine des élèves secondaires

TRAVAUX DANS ET AUTOUR DE LA MAISON

Des spécialistes sont à votre écoute

La belle saison est idéale pour entreprendre des travaux. Vous aurez peut-être envie de rénovation, d'aménagements intérieurs ou extérieurs. Les exemples sont multiples: une nouvelle cuisine, un parquet dans le séjour, des tentures modernes, une terrasse flambant neuve, du mobilier d'extérieur sur mesure, un coup de frais sur la façade, un jardin et des alentours colorés et accueillants, une pièce supplémentaire bien isolée et carrelée de neuf, une nouvelle installation de chauffage pour l'hiver prochain, etc. ?



St.-Imier | T. +41 (0)32 941 62 62

Gallina-Ius SA

Menuiserie | Vitrierie | Agencement

Votre spécialiste dans le Bas-Vallon pour la fabrication de fenêtres bois et bois-métal, aussi PVC, portes d'entrée, portes intérieures, portes coupe-feu, armoires, agencement, isolation, pose de Velux, ...



La solution bois dans votre maison du sol au plafond

Rue du Collège 4 | 2603 Péry | 032 485 11 69 | 079 625 23 64
www.menuiserie-gallina-ius.ch



PEINTURE PLÂTRERIE
ISOLATION RENOVATION

Chemin de l'Orgerie 11
2710 Tavannes

lguimaro@hotmail.com

luisguimaro.com

076 384 97 36

Perucchini SA



- Construction
- Terrassement
- Sciage et forage de béton

032 96111 81 www.perucchini.ch



ALAN NAPPIOT
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
acier - inox - aluminium

Tél. +41 (0)79 868 19 66
www.nappiot-metal.ch

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Chaque volaille doit être annoncée !

Les animaux de loisirs ou de compagnie sont concernés aussi bien que ceux des élevages professionnels

Vous accueillez une ou quelques poules dans votre jardin ? Deux canards batifolent sur votre mare ? Un dindon passe sa retraite près de vos plates-bandes ? Une jolie bande de cailles vous offrent de quoi rendre vos apéritifs originaux et riches en protéines ?

Attention : toutes ces volailles doivent être annoncées officiellement auprès de l'Office vétérinaire cantonal.

Cette obligation n'engendre aucuns frais, mais elle vise trois buts primordiaux, à savoir la surveillance de la santé ani-

male, la lutte contre les épizooties et la traçabilité des denrées alimentaires d'origine animale.

Poules, cailles, abeilles, poissons...

L'enregistrement des élevages de volailles, qu'il s'agisse d'une activité commerciale ou de quelques animaux de compagnie, est obligatoire depuis début 2010.

Le formulaire ad hoc peut être rempli en ligne, en suivant le lien ci-dessous.

Il en va de même pour les abeilles – les ruchers doivent

être munis d'un numéro d'identification – et les poissons, à l'exception des poissons d'ornement.

La Municipalité rappelle à la population qu'elle est responsable d'annoncer ses animaux.

Des règles incontournables

Par ailleurs, les normes de détention en vigueur (grandeur des cages et/ou des enclos, accès à l'extérieur, nombre minimal d'individus, etc.) doivent absolument être respectées pour chaque espèce élevée. Des informations détaillées figurent à ce sujet sur le site de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Sur le site communal

Sur le site internet de la commune, à l'onglet *Liens Utiles* et au chapitre *Animaux*, vous trouverez tout ce qui concerne ce sujet. | cm

Lien vers le formulaire de déclaration en ligne :
www.weu.be.ch/fr/start/themen/veterinaerwesen/tiere-halten/tierhaltung-anmelden-aendern/anmeldung-tierhaltung-onlineformular.html

Délégation

Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera la commune à l'assemblée générale de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), qui se déroulera le jeudi 19 mai à Tramelan. | cm

Bon sens et dialogue s.v.p.

Approchée et interpellée récemment par des citoyens, la Municipalité précise ici clairement que les autorités communales ne sont nullement compétentes en matière de garde d'animaux et d'éventuels conflits à ce sujet. Les normes à respecter sont cantonales et/ou fédérales, la surveillance de leur respect revenant aux organes des mêmes niveaux.

En cas de problème avec le voisinage, concernant des animaux ou des pratiques liées à leur garde, la population est instamment priée de privilégier le dialogue. Si celui-ci ne devait pas suffire à apaiser la situation et à rétablir des liens de bon voisinage, il faut s'adresser, pour une plainte ou pour un constat, à la police cantonale bernoise. Attention : on n'appellera pas le 117, mais on s'adressera au poste de police de Saint-Imier (place du 16-mars 4, 031 638 88 40). | cm

Deux dons

Le Conseil municipal a accordé un don de cent francs à l'association régionale Table couvre-toi, qui soutient les ménages économiquement faibles. Il a fait de même pour le Club des lutteurs de la vallée de Tavannes et environs, pour soutenir l'organisation de la Fête cantonale des jeunes lutteurs, qui se déroulera le samedi 10 septembre à Tavannes. | cm

Prudence, la saison des orages a démarré !



Sur le site de GVB (anciennement AIB), les propriétaires immobiliers et la population trouveront de nombreux et précieux conseils à appliquer par exemple en cas de pluies diluviennes, photo : GVB

La Municipalité invite la population du village en général, et les propriétaires immobiliers en particulier, à prendre toutes mesures utiles pour prévenir les dommages liés aux événements naturels.

Le dérèglement climatique induit une augmentation exponentielle des épisodes météorologiques extrêmes, susceptibles de créer des dégâts. La saison des orages vient d'ailleurs de commencer, avec la menace de grêle et autres pluies diluviennes, qui peuvent provoquer notamment des inondations, des débordements de cours d'eau et autres glissements de terrain.

Prévenir...

Les autorités incitent donc fortement les intéressés à se rendre sur le site de l'assurance immobilière cantonale (GVB, anciennement AIB), pour y découvrir de nombreux conseils en lien avec les intempéries et les moyens de prévenir les dommages. Pluies

diluviennes, chutes de pierres, foudre, etc. : les événements naturels potentiellement dangereux sont énumérés et les mesures permettant de prévenir les dégâts à la propriété sont expliquées concrètement.

A travers la plateforme en ligne infomaison.ch, on apprend à protéger son logement et tous ses biens immobiliers, contre tous les dangers naturels. Dans le domaine de la protection contre la foudre, la grêle et l'eau, des mesures d'urgence sont détaillées, ainsi que de nombreuses informations et autres astuces à appliquer en amont, notamment dans le choix des matériaux de construction.

Prévenir vaut mieux que guérir, l'adage est tout particulièrement valable dans ce domaine ! | cm

www.gvb.ch et liens sur le site de la commune, onglet « LIENS UTILES », chapitre « Sécurité et protection »



Depuis 2010 et pour des questions de sécurité, chaque pièce de volaille doit absolument être annoncée officiellement aux organes cantonaux

LA PLUME DE PAT

L'obscurité

A Nathalie L. – Notre société actuelle met perpétuellement la vue à contribution à tel point qu'on n'en oublie les autres sens. Que ce soit de l'image de soi, de la conduite de véhicule, de l'information ou du divertissement, nos yeux sont devenus le plus important vecteur de notre monde. Tellement importants, qu'ils sont devenus plus que des outils, ils sont des bibles, des guides, des entités auxquelles nous faisons confiance... aveuglement.

« Nous ne croyons que ce que nous voyons » est un adage bien connu qui possédait ses lettres de noblesse en d'autres périodes de notre civilisation. De nos jours il fait toujours recette, mais il a pris bien des rides.

Notre vision au fil du temps et du développement effréné des médias s'est muée en pouvoir de conviction. Ce qu'elle identifie devient pour nous alors une incontestable réalité.

L'œil a un accès direct à notre cerveau, il communique sans détours avec les hautes sphères décisionnelles de notre métabolisme. Dans bien des cas, cela s'avère un avantage certain, tel que les réflexes, mais dans d'autres, leurs messages peuvent devenir une arme qui se retourne contre nous-mêmes. Un message tronqué, détourné, falsifié, matraqué ou encore l'absence de message déstabilise notre orientation au point d'altérer profondément notre jugement et nos décisions.

Mais que se passe-t-il lorsque notre principal vecteur de communication avec notre environnement sombre dans les abîmes du néant visuel ? Que reste-t-il de nos convictions dans l'obscurité ? Sommes-nous encore lorsque la lumière n'est plus ? Les objets qui n'ont plus de bords ni de surfaces existent-ils toujours ? N'avons-nous donné des noms qu'aux choses que nous pouvons voir ? Si elles n'ont de noms, ne sont-elles point ?

Dans la nuit, les comportements humains étrangement changent, comme si ils n'étaient plus exposés au regard des autres. Certaines personnes agissent comme si elles s'étaient habil-

lées d'une cape d'invisibilité qui leur permet tous les excès et toutes les déviances dans une totale impunité générée par la présence de cette noirceur. Notre cerveau est tellement convaincu que le manque de lumière empêche tout témoignage de ses actes, qu'il se croit seul et intouchable.

D'autres profitent de l'extinction d'un de leur sens pour exacerber les autres et tenter l'aventure dans un nouvel univers, une terre inconnue, tels que les philosophes, les poètes, les écrivains ou les compositeurs.

Certains explorateurs auront à cœur d'ouvrir leur esprit et leurs perceptions à une dimension nouvelle pour se lancer dans de nouveaux défis, d'autres ressentiront au contraire de fortes angoisses, une solitude encore plus lourde qu'habituellement, un moral en berne, ou, pire encore, la fuite dans les bras de la grande faucheuse. Les manques de repères peuvent désorienter même les aventuriers les plus chevronnés, et en plus du risque de se perdre, on entre parfois dans une paralysie tant le doute et la crainte sont les seules émotions qui s'y sentent à l'aise.

Dans l'obscurité, malgré tous nos efforts déployés, nos certitudes donnent l'impression d'avoir démissionné. Plus rien n'est grand ou petit, blanc, noir, rouge ou vert, plus rien n'est gros ou mince, plus aucune émotion sur les visages, plus d'ombres sur le sol pour estimer l'heure de la journée, plus aucune distance, bref... notre conception du monde a plié bagage. Même notre propre image ne se reflète plus nulle part... sommes-nous encore bien présents ?

Sommes-nous parce que l'on nous voit ? Sommes-nous parce que nous avons un nom ? Sommes-nous parce que des émotions nous traversent ? Sommes-nous toujours si nous ne sommes vus, si personne ne nous apostrophe de notre nom, si nous nous sentons amputés de notre principal sens cognitif ? L'absence de lumière semble retirer leur dénomination à toutes les choses que nous connaissions et par ce fait, les faire disparaître à jamais.

Cet assombrissement n'est pas le seul déclencheur de ce sentiment de perte complète de repères, de solitude, d'impuissance face à l'inconnu. L'impression d'être effacé aux yeux des autres accroche des wagons d'angoisse et de doutes à la locomotive de notre destinée. Ces situations nous précipitent toujours dans la même fosse de la peur de vivre sans exister.

Je laisse un instant cette nébulosité et le bruit des locomotives croisant leurs imposantes masses à chaque arrivée en gare pour ouvrir prises de décisions en de tels contextes.

Ces moments, où souvent on se sent non seulement très seul et surtout où notre spectre de vision s'estompe comme une nuit sans lune, générant une absence de confiance et de repères.

Plus le contexte est personnel, intense et émotionnel, plus notre espace se rétrécit, s'obscurcit et devient angoissant. Les éléments qui par avant baignaient dans la lumière s'évaporent dans un souffle poussiéreux et sourd. Le monde que nous savions vaste semble épouser les chapitres de l'œuvre d'Honoré de Balzac « Peau de chagrin ».

Une flamme qui se tamise au point de s'éteindre et les objets qui nous rassuraient se fondent alors dans l'inconnu. La crainte arrive et dépose ses bagages dans notre esprit pour le tuer lentement mais sûrement. Elle prend possession de nos dernières facultés de raisonner tout en défiant notre courage en lui lançant son gant au visage et tentera inlassablement d'influencer et d'affaiblir tout ce qui pourra la contrer.

L'obscurité n'est pas synonyme de désespoir, elle veut tout simplement dire que l'une de nos perceptions est tenue en échec, il faut se fier aux autres : l'ouïe, l'odeur, le toucher et le goût. Il faut avoir confiance dans ces autres facultés, mais voilà nous sommes trop dépendants du regard et trop ignorants avec les autres.

C'est à cet instant précis que nous sommes en proie aux doutes, confrontés à des difficultés existentielles pendant que notre principal allié

nous fait défaut. Lorsque cela advient, beaucoup souhaiteraient que le monde cesse de tourner, qu'une météorique pulvérise notre civilisation le jour même, ou qu'un être lumineux vienne lui baliser le chemin du juste choix. Mais rien de tout ceci n'arrive, immobile au milieu de cette soupe visqueuse noirâtre, la lumière se fait attendre.

Convaincus qu'elle viendra et nous rendra la vue pour permettre ainsi une clairvoyante prise de décision, nous nous figeons dans le bruit du silence, pétrifiés telle une statue grecque froide et ancrée depuis bien trop longtemps relatant inlassablement les faits héroïques d'un personnage historique ou mythique.

Il est important d'accepter ne plus voir et commencer à faire confiance à nos autres sens, surtout à notre bon sens. Sommes-nous réellement incapables de comprendre, percevoir, ressentir et faire des choix en l'absence du regard ? Existe-t-il une voix au fond de nous qui saurait nous orienter dans une profonde nébulosité ?

Si nos deux yeux ne nous sont plus d'aucune utilité, nous ne finissons pas aveugles pour autant.

Il en existe un troisième : « l'œil intérieur » ou « l'œil de l'âme ». C'est un troisième regard, celui de la connaissance de soi. Celui-ci voit, perçoit, ressent, analyse et ouvre une porte existentielle qui n'a pas son égal.

Fondamentalement c'est un passage qui nous relie sans détour à notre monde intérieur. Il a cette particularité de court-circuiter la crédulité du cerveau et le tangage de nos émotions qui, tous deux, travestissent la réalité. Il donne ainsi une image nette de notre entourage sans en avoir les contours.

Découvrez-le et vous n'aurez plus peur de l'obscurité, quel que soit son accoutrement.

Vous entrerez dans la clairvoyance. PR



60 ans
filfred Stucki SA
 Menuiserie Charpente Agencements

2605 SONCEBOZ
 Tél. 032 489 13 17
 www.stuckisa.ch




artigroup

CONSTRUCTION - RÉNOVATION - TRANSFORMATION
 079 637 28 87 - Grand-Rue 76 - 2608 Courtelary - info@artigroupsarl.ch



Charpente
 Menuiserie
 Rénovation

Pierre Bühler SA

032 944 12 18 2608 Courtelary
 www.pierrebuhlersa.ch

Thierry Zerbini
 Artisan forgeron

Ancienne
 route de Villeret 11
 2610 Saint-Imier

Fon 079 682 61 36
 zerbini@hispeed.ch

internet
 thierryzerbini.ch

P. BEURET

SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION
 079 325 46 17 2608 COURTELARY



Le froid industriel
FREDY MARTI
 & Fils SA

Appareils ménagers Agencement de cuisine

Rue de la Serre 40
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 26 07
 info@fredy-marti.ch



FORS
 CUISSON. RÉFRIGÉRATION. LAVAGE.



ROSSINI • GODEL
 CHAUFFAGE • SANITAIRE
 ST-IMIER • SONVILIER

032 940 72 50

Des artisans de la région
 pour la région.
 Merci de favoriser nos
 annonceurs et de leur
 accorder votre confiance.



Il fait beau et chaud, CormoBouge prend l'ascenseur !

Le choix d'activités est particulièrement vaste demain samedi, il y en a pour tous les goûts, tous les âges, tous les niveaux de condition physique

Avec un total de quelque 32 000 minutes de mouvement atteint mardi soir, CormoBouge a certes incité la population locale à se dépenser. Mais nous pouvons faire sensiblement mieux, et le programme exceptionnel de cette fin de semaine, avec plusieurs rendez-vous collectifs particulièrement attractifs demain samedi, devrait faire exploser le compteur! Voyons plutôt...

Découvertes au fil de l'eau

Demain en effet, tous les amateurs de balade en bonne compagnie ont rendez-vous à la gare de Cormoret, à 8h50 précises. De là, ils prendront le train de 9h04 avec Noël Stalder, un accompagnateur expérimenté. Depuis la gare de Cortébert, la troupe s'en reviendra à pied en faisant un tour des principales fontaines de Cortébert, de Courtelary et de Cormoret, et en cheminant au bord de la Suze.

Un arrêt est prévu à la fontaine du bourreau (vous ne connaissez pas? Alors ne manquez pas cette occasion de tout savoir!), ainsi qu'un historique illustré de la correction de la Suze à Courtelary.

Sur le coup de midi, la balade vous aura amené sur notre place du village, la fameuse Cour-à-Moret.

Un meuble en forêt...

Florence Coureau vous invite pour sa part à construire, ensemble et en famille, un canapé forestier sur le territoire boisé communal. Cette activité débutera à 10h par un rendez-vous sur la place du village, d'où l'on se rendra ensemble sur le site choisi.

A midi, on pique-niquera sur place, en dévorant ce qu'on aura glissé dans son sac.

Cette activité s'adresse à tous, de tout âge, pourvu qu'on se



Parmi les nombreuses activités au programme de demain, il vous est proposé de construire ensemble un canapé forestier

munisse de bonnes chaussures et de bonne humeur! Attention, il faut s'inscrire jusqu'à ce soir 18h.

Pour tout renseignement, Florence Coureau répond au 079 207 71 65 et à l'adresse flo.thibaut82@gmail.com.

Tous au greenvolley!

De 10h à 12h, Maruska Verardo propose quant à elle un tournoi de greenvolley, sur la place de sport de la Peluse, dont on rappelle qu'elle possède un équipement ad hoc qui permet

de pratiquer ce sport magnifique en plein air. Ni limite d'âge ni sélection par le niveau de jeu, mais tous les intéressés et intéressés veilleront à se munir d'une gourde et de crème solaire.

Et si par malheur le ciel était de mauvaise humeur demain matin, pas d'inquiétude, le tournoi se déroulera à la halle de gymnastique!

Eh bien danse, maintenant!

Grâce à Patrick Maurer, de la Platinum dance Academy de

Villeret, deux rendez-vous dansés s'ajoutent au programme de samedi.

De 14h30 à 15h30, une exceptionnelle zumba party vous attend, jeunes et moins jeunes, sportifs et moins sportifs, mais tous avides d'un sympathique moment de défoulement dans une ambiance du tonnerre! N'hésitez pas à rallier la halle de gymnastique pour bouger en groupe et en musique!

Dans la foulée, dès qu'il aura repris son souffle, Patrick Maurer animera au même endroit,

de 16h à 17h, un atelier de valse ouvert lui aussi à toutes et tous les intéressés.

Vous avez toujours rêvé d'apprendre les pas de la valse? C'est le moment!

Attention, inscriptions pour l'Ebike

Le programme des activités proposées dans le cadre de ce CormoBouge 2022 est très riche, allez donc le consulter sur le site du duel intercommunal Coop. Et ayez à l'esprit que pour la balade à VTT électrique qui se

déroulera mercredi prochain (18 km, avec une difficulté physique moyenne et une faible difficulté technique), il faut impérativement vous inscrire jusqu'à mardi 17 mai à 20h. L'organisateur de cette sortie, Luc Ummel (078 894 22 70, luc.ummel@gmail.com), souligne qu'il faut se munir d'un cycle en bon état et à la batterie rechargée, d'un casque et d'une gourde de boisson.

Jusqu'ici, plus de la moitié des minutes comptabilisées pour notre village l'ont été grâce aux efforts individuels. Bravo à ces sportifs solitaires et regroupons-nous désormais pour davantage d'efficacité comptable! | cm

Attention, la construction du canapé forestier exige une inscription et le délai court jusqu'à aujourd'hui vendredi à 18h; formulaire sur le site: www.duelintercommunalcoop.ch/communes/cormoret



Permis de construire

Après les formalités d'usage, un petit permis de construire a été accordé à:

- James Grolimund, La Closure 16 à Cormoret, parcelle N° 621 pour l'installation d'une pompe à chaleur.
- Doris Moser, Vieille-Route 45 à Cormoret, parcelle N° 121 pour la pose d'un canal de fumée pour poêle.
- Jean Vaucher, chemin des Pâturages 1 à Cormoret, parcelle N° 658 pour l'installation d'une pompe à chaleur. | cm

ARC JURASSIEN

Télétravail et frontaliers

L'association arcjurassien.ch, réunissant les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud, a présenté les résultats d'une enquête menée par le bureau d'études BASS sur le télétravail des frontaliers de l'Arc jurassien. Une cartographie inédite qui permet d'évaluer l'impact du télétravail frontalier sur les différents territoires de l'Arc jurassien. Dans le contexte de la fin de l'accord amiable relatif au travail transfrontalier signé entre la Suisse et la France durant la pandémie, cette enquête quantifie pour la première fois la réalité du télétravail frontalier.

Depuis mars 2020, la pratique du télétravail s'est considérablement développée. Pour faire face au Covid-19, les autorités françaises et suisses ont conclu un accord amiable permettant aux travailleurs frontaliers d'exercer leur activité depuis leur lieu de résidence en France sans incidences fiscales ou sociales. Ce régime dérogatoire cessera le 30 juin 2022.

Dans ce contexte, les Cantons ont souhaité disposer d'un état des lieux pour documenter la réalité du télétravail de l'Arc jurassien. Région transfrontalière fortement marquée par son tissu industriel, plus de 65 000 travailleurs frontaliers y sont actifs et contribuent de manière importante à la prospérité, de part et d'autre de la frontière. Selon les réponses obtenues parmi les 3500 entreprises sollicitées durant l'enquête, une extrapolation quantifiée à 18 000 le nombre de frontaliers qui ont la possibilité de télétravailler, soit 21,4% à 28,9% des frontaliers selon les cantons. Les résultats de l'enquête montrent également que dans les cas où le télétravail

est possible, le recours effectif à cette pratique pour les frontaliers suit les mêmes tendances générales que pour les employés résidant en Suisse. Selon les chiffres recueillis entre février et mars 2022, soit juste avant la levée des dernières mesures sanitaires en Suisse, 61% des frontaliers qui en avaient la possibilité avaient télétravaillé partiellement ou entièrement. Dans les secteurs où elle est possible, la pratique du télétravail s'avère une réalité pour les frontaliers de l'Arc jurassien dont près de 44% résident dans le Département du Doubs. La nature du travail influence toutefois largement les possibilités de télétravail, par exemple dans l'industrie manufacturière, le commerce de détail ou la santé, des secteurs qui emploient justement un nombre important de travailleurs frontaliers dans l'Arc jurassien. L'étude montre enfin que l'augmentation de la pratique du télétravail ne semble pas avoir d'effets significatifs sur la politique et le périmètre de recrutement pour les entreprises de l'Arc jurassien.

Le télétravail s'est accru et permet de répondre à des aspirations et défis nouveaux, mais n'a pas conduit à des bouleversements dans l'organisation ou l'évolution du travail frontalier. Il s'agit toutefois de s'assurer que l'emploi en partie à domicile de personnes résidant à l'étranger ne conduise pas à des difficultés juridiques du point de vue de la fiscalité. Les expériences menées au cours des deux ans de pandémie montrent que ces adaptations sont possibles. Dès lors qu'elles sont aussi souhaitables, il reste à trouver les voies et moyens de les définir et de les mettre en œuvre entre les autorités des deux pays et des différents niveaux institutionnels impliqués. Côté français, une résolution de l'Assemblée nationale concernant le télétravail des frontaliers a été déposée en mars 2022. Non contraignante, cette résolution montre la volonté de mener une réflexion européenne sur le statut des travailleurs frontaliers. | arcjurassien.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

A la découverte des sources à Cormoret

Le Parc Chasseral organise une sortie guidée à la découverte des sources et de leurs particularités le vendredi 20 mai, de 17h05 à 20h45, au départ de Cormoret. Cette sortie est organisée dans le cadre de la Fête de la Nature, qui a lieu du 18 au 22 mai, dans toute la Suisse. L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité.

A la découverte des sources

Qui sont les habitants des sources et quelles sont les spécificités de ces milieux naturels si particuliers? Quelles sont les menaces qui pèsent sur ces milieux et quelles sont les possibilités de revitalisation? Découverte de quelques-unes des plus belles sources de la région avec un biologiste du Parc Chasseral, qui répondra à toutes les questions concernant ces milieux fascinants.

Rendez-vous sur www.fetedelanature.ch pour s'inscrire en ligne et pour d'autres idées de sorties guidées en nature.

Renseignements pratiques et inscriptions

- Vendredi 20 mai
- Départ/arrivée: gare de Cormoret

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans. | parc.naturel.regional.chasseral



Les participants partiront à la découverte des sources avec le Parc Chasseral, le vendredi 20 mai dès 17h05 à Cormoret, photo: © Parc naturel régional de Chasseral

- Horaire: 17h05-20h45
- Accès facile en transports publics
- Gratuit: offert par le Parc Chasseral dans le cadre la Fête de la Nature
- Public: adultes

- Places limitées, inscription obligatoire sur www.fetedelanature.ch
- Informations complémentaires: durée de la sortie environ 2 h 30. Longueur de la marche environ 4 km (environ 150 m de dénivelé positif). Bon pied nécessaire. Non adapté pour les poussettes ni les chaises roulantes. Pique-nique tiré du sac.

| parc.naturel.regional.chasseral

**Le spécialiste
en peinture
décorative**



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini
Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78, 079 679 45 59

MENUISERIE
EN TOUS
GENRES



J.-P. GERBER
Rue du Midi 46
2610 Saint-Imier
Atelier: 032 941 36 50
Bureau: 032 941 23 47 Fax: 032 941 23 38

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages - Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47 - 079 432 07 74



J. GANUILLET SARL
FERBLANTERIE - COUVERTURE
2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANUILLET.CH

ISOLATION ÉTANCHÉITÉ FAÇADE ETERNIT RÉNOVATION
TUBAGE POËLE PARATONNERRE PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE



**Un service complet
au cœur de votre région**

imprimerie
bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18



**D'AUTRES AMÉLIORATIONS
INTÉRIEURES OU EXTÉRIEURES
DONT VOUS RÊVEZ ?**

N'hésitez plus

Les artisans spécialisés de la région trouveront des solutions sur mesure en fonction de vos souhaits spécifiques. Une belle brochette parmi eux se trouve dans ces pages.



Un jardin de rêve est créé ici
Etangs de baignade et travail en pierre naturelle

Votre jardin • notre passion



Peter Gartenbau AG
Horticulture • entretien des jardins
079 607 22 00 • www.petergarten.ch

Depuis 40 ans, nous sommes là pour vous!

Planifier • Construire • Profiter!



L'avenir de notre société se construit dans ces murs

Quelque deux ans après la fin des travaux, le collège parfaitement rénové a enfin pu accueillir des visiteurs et une inauguration digne de lui. La population locale a honoré en nombre, et avec enthousiasme, l'invitation des autorités municipales et scolaires

Un nombre impressionnant de visiteurs ont en effet profité des portes ouvertes pour découvrir ce collège remis aux autorités scolaires en août 2020, après un an exactement de travaux, et présenté à cette époque dans ces colonnes. Tous étaient conquis!

«L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde»: citant Nelson Mandela, Richard Habegger, maire, soulignait samedi l'importance de l'événement. «Un excellent corps enseignant et des méthodes modernes sont certes indispensables, mais ne suffisent pas; l'éducation de nos enfants nécessite également et mérite amplement un outil de travail accueillant et performant», affirmait le chef de l'Exécutif local, en se réjouissant de pouvoir vivre enfin l'inauguration que la crise sanitaire a retardée de presque deux ans.

Mission accomplie

Son 150^e anniversaire fêté en 2014, le collège avait besoin d'une profonde rénovation intérieure, pour répondre à nouveau pleinement aux normes d'enseignement et de sécurité. Cette mission, que lui avait confiée le Syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary, la Municipalité de Villeret a pu la remplir grâce à l'accord obtenu de ses ayants droit en septembre 2018, lesquels ont approuvé par plus de trois quarts des voix exprimées, le crédit nécessaire de quelque trois millions et demi de francs.

Le maire rappelait ce scrutin décisif, non sans ajouter le dixième supplémentaire de quotité fiscale accepté en fin de la même année par le Législatif local.

Merci à tous

Richard Habegger adressait publiquement de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à ce projet d'envergure, en particulier les entreprises régionales et le bureau d'architecture MBR, aux élèves et aux enseignants qui ont vécu une année d'école dans des conteneurs pas for-



La chorégraphie des élèves exprimait parfaitement la liesse partagée samedi avec la population

cément adaptés à notre climat, aux parents qui ont subi des perturbations dans leur organisation quotidienne, aux autorités municipales de Courtelary qui ont facilité l'accueil desdits conteneurs sur leur préau, à celles de Cormoret qui ont mis à disposition une classe de leur collège, à l'ancien conseiller municipal Stéphane Lehmann qui a supervisé le chantier de bout en bout, aux écoliers, aux enseignantes, à la Fanfare, au concierge et à la conseillère Mélanie Keller-Berger pour la préparation de cette fête inaugurale.

«Le Conseil municipal est fier de ce qui a été accompli ici pour la jeunesse de nos trois villages. Ce collège est un atout pour nos collectivités. L'avenir de notre société se construit

dans ces murs», concluait le maire de Villeret.

Un événement rare

Thierry Gyger, directeur du syndicat scolaire CoViCou, ne manquait pas de souligner la rareté d'un tel événement et la reconnaissance des milieux enseignants face à la qualité de cet outil remis à neuf. Il se réjouissait que la population, les parents, les anciens élèves et le corps enseignant du syndicat puissent découvrir les innombrables avantages de ce collège dans son état actuel.

Stéphane Lehmann rappelait pour sa part les étapes principales de ce projet lancé fin mars 2014 par la création d'une commission ad hoc, puis mis en veilleuse par le projet de fusion des communes du

Haut-Vallon. Ce dernier rejeté à Villeret, un nouveau démarrage était donné. «Il fallait répondre au besoin urgent d'un collège moderne, pour les élèves de la 1H à la 8H», rappelait l'ancien élu en se réjouissant que le bureau d'architecture MBR ait remporté le concours.

«L'architecte Julien Py n'a pas seulement défendu un excellent projet; il s'est ensuite engagé sans compter pour relever le défi majeur de réaliser tous les travaux sur une année scolaire. Grâce à lui, les ouvriers et les élèves se sont croisés par deux fois, en juillet 2019 et en août 2020, la deuxième pour prendre possession d'une école qui répond désormais à toutes les normes, lois, ordonnances et autres exigences de l'enseignement moderne et

de la sécurité, qui satisfait les besoins actuels tout en tenant compte des besoins futurs.»

Un travail de titan

Soulignant le travail de titan abattu avant, pendant et après le chantier par Frédéric Singer, concierge, Stéphane Lehmann ajoutait à ses remerciements les entreprises régionales qui ont parfaitement mérité la confiance mise en elles par les autorités de Villeret.

Se réjouissant que le chantier du chauffage à distance ait lui aussi mis les bouchées doubles pour alimenter ce collège dès sa réouverture, Stéphane Lehmann ajoutait qu'une conduite vide a été posée entre la halle et le collège, pour permettre la future alimentation du second en énergie électrique d'origine solaire. | cm



Stéphane Lehmann, alors conseiller municipal en charge de ce projet, soulignait notamment samedi l'excellence du travail mené par l'architecte Julien Py



Richard Habegger, maire (à gauche), et Thierry Gyger, directeur du Syndicat scolaire, partagent le même enthousiasme face à cet outil immobilier au service de la jeunesse

Administration

Le secrétaire communal prendra sa retraite en 2025 après 25 ans de loyaux services dans notre commune, emmenant avec lui une grande expérience ainsi qu'une connaissance approfondie de notre village.

Dans un souci de pouvoir continuer à offrir à la population un service optimal et compétent, le Conseil municipal a réalisé une étude d'occupation des postes de travail au sein de l'administration.

De cette étude, il ressort que les tâches incombant aux municipalités augmentent de manière constante et qu'une connaissance toujours plus approfondie des domaines communaux est nécessaire afin de pouvoir répondre aux exigences, toujours plus complexes et élargies, des autorités supérieures. L'organisation actuelle ne permet plus de pouvoir répondre de manière optimale à ces demandes.

Le Conseil municipal a donc décidé de scinder les deux postes existants en trois postes, répondant, pour chacun d'entre eux à un domaine spécifique, afin d'apporter une plus grande compétence

dans la réalisation des tâches. Le Conseil municipal souhaite, avec cette nouvelle organisation, pouvoir répondre plus efficacement aux demandes des citoyens et également permettre aux employés de l'administration de se concentrer et se perfectionner sur des tâches ciblées. Ce remaniement de l'administration communale, tenant compte de la diminution de l'horaire de l'administratrice des finances, entraînera une augmentation globale du taux de travail de 20% qui permettra d'assurer un meilleur suivi des tâches administratives.

Un nouveau poste de travail est donc proposé au sein de notre commune, une opportunité très intéressante pour une personne désireuse de s'investir dans ce domaine complexe, mais passionnant.

La municipalité de Villeret met au concours un poste d'employé(e) d'administration à 50%. Les intéressé(e)s trouveront l'annonce pour ce poste dans les pages publicitaires de ce journal. Le cahier des charges est disponible auprès du bureau communal. | cm

Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 13 juin prochain à 19h30 traitera les comptes communaux 2021, un nouveau règlement sur la protection des données, nommera un nouveau délégué pour la protection des données, décidera d'adhérer et d'accepter le règlement d'organisation d'un Triage forestier.

Un crédit pour un nouveau véhicule pour la voirie sera également mis en discussion. Enfin l'assemblée prendra connaissance des décomptes

finaux de la rénovation du collège, de la place de sport et de l'éclairage public.

Cette assemblée débutera à 19h30 et se tiendra au collège, salle Chasseral. | cm

Bureau de vote

Simone Hofer, Emma Marquis, Léonie Silvestrini et Jérôme Froidevaux composeront le bureau de vote du dimanche 15 mai. | cm

Ascension

En raison du jeudi de l'Ascension le 26 mai, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 23 mai, 10h

Officiel et sport: lundi 23 mai, 12h

Rédactionnel et annonces: mardi 24 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Des artisans de la région
pour la région.
Merci de favoriser nos
annonceurs et de leur
accorder votre confiance.

ZANELLA

Sàrl

Génie civil ■ Construction
Terrassement ■ Rénovation

2538 Romont

032 378 11 55 078 600 93 50

Harnisch SA

2605 Sonceboz-Sombeval

Technique en bâtiment

Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie

Tél: 032 489 15 56 Fax: 032 489 16 13

MATHEZ
Intérieur

*Tapis, revêtements,
rideaux, duvets, stores
intérieurs, literie, etc.*

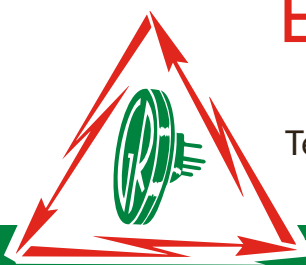
2612 CORMORET
032 944 14 14

GROSSENBACHER S.A.

ÉLECTRICITÉ du Vallon

2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

Tél. 032 489 10 37 – Mobile 079 251 09 22


groszenbacher-electricite.ch

SULZMANN

Sàrl

TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS



Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret

079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com

ELECTRO JOSSEN

Electro Jossen Sàrl
Route des Convers 10, 2616 Renan
032 963 11 11, www.electrojossen.ch



Menuiserie – Charpente – Couverture
2610 Mont-Crosin – 079 204 50 08 – 032 944 17 10

SAINT-IMIER

L'Imériale aura bien lieu en 2022



L'Imériale, édition 2019

La fête à Saint-Imier aura lieu cette année du vendredi 1^{er} juillet dès 17h au samedi 2 juillet. Pour cette édition, le comité renouvelé annonce des nouveautés et un maximum d'amusements pour un retour de l'Imériale après 2 ans d'absence.

Objectif écologique

« C'est nouveau, dès 500 personnes, il faut prévoir de la vaisselle réutilisable lors des manifestations » annonce le nouveau président Gaël Lardon. « C'est quelque chose qui sera mis en place cette année » annonce Sarah Bühler, responsable de la communication. Les stands qui serviront des boissons et de la nourriture auront la possibilité de se faire aider par l'entreprise PSP basée à Delémont. A noter que toute la vaisselle implique gobelets, assiettes et couverts et donc exit les pailles, les tasses à café. Un Eco point sera mis à disposition pour les exceptions comme les

petites bouteilles en PET ou l'aluminium et les serviettes en papier. Un esprit écologique pour cette reprise.

Le cortège vendredi à 19h30

Comme le veut la tradition, l'Imériale a lieu une semaine avant les vacances scolaires. De ce fait le cortège aura bien lieu le vendredi à 19h30 pour clôturer l'année scolaire et ouvrir les festivités. Le thème de cette année est Retour dans le passé. « C'est l'école qui a imposé le thème et ceci laisse libre cours à l'imagination » explique Sarah Bühler en sachant que la période du covid sera probablement mentionnée.

Devenir membre soutien

N'étant pas une association à but lucratif et avec un comité bénévole, l'Imériale recherche des fonds pour organiser l'une des plus grandes fêtes du Vallon de Saint-Imier. Et si durant les années précédentes les soutiens abondaient, le Covid a affaibli, voire supprimé,

ceux de beaucoup d'entreprises. De ce fait, le comité de l'Imériale a mis en place l'idée des membres soutien. « Il s'agit simplement d'un versement pour le plaisir de soutenir » explique Gaël Lardon. « Une entreprise peut verser 50 francs par année et un particulier 25 francs, mais tout don est le bienvenu » précise le président. Toutes les informations pour faire votre don sont accessibles sur le site internet de l'Imériale.

Les animations

Après deux éditions marquantes, les animations pour les enfants et les adolescents seront de mise. Des grimages, des jeux d'eau, des constructions en bois pour les plus actifs dès 6 ans et un mini-concert avec de jeunes artistes de la région pour les plus grands. Un coin libre et calme sera aménagé pour les adolescents qui souhaitent tout simplement se retrouver et discuter. Un baby-foot géant sera

mis en place samedi après-midi par le comité de l'Imériale et par l'Espace Jeunesse Erguël. « Et bien entendu les carrousels, les autos tamponneuses, etc. » décrivent Sarah Bühler et Gaël Lardon.

Encore plus d'informations

La fête commencera le vendredi à 17h jusqu'à samedi soir tard dans la nuit, ou dimanche matin pour certains. Par souci de sécurité sur la route, le concept *Be my angel* sera mis en place pour les personnes qui souhaitent faire la fête sans alcool et ramener leurs copains en sécurité chez eux. « Avec plus de 40 stands inscrits (commerçants et nourriture fondus) et si la météo annonce du beau temps, la fête battra son plein ! » annonce avec le sourire le président. Et Sarah Bühler de préciser que le programme détaillé sera dévoilé par la suite, mais pour les curieux, le site officiel est tenu à jour sous www.limeriale.ch | ef

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Nuit et journée des Musées des 14 et 15 mai

Venez découvrir sous un autre angle et à la carte les collections du Musée de Saint-Imier lors de la Nuit des Musées ! Le lendemain, le finissage de l'exposition temporaire *St-Imier. Hier, aujourd'hui, demain* ponctuera le week-end avec deux visites commentées.

Le public du Musée de Saint-Imier pourra choisir à la carte et selon ses propres intérêts les objets des collections qui seront commentés lors de la Nuit des Musées. Biologiste au sein du Parc Chasseral, Romain Fürst nous livrera également les secrets d'espèces présentes dans le parc régional... et dans les collections du musée !

Trois objets des collections seront proposés, à choix, lors de chacune des mini-présentations. Ces dernières seront assurées par Stéphanie Oprea (exposition temporaire), Loïc Chollet (Espace des Troupes jurassiennes) et Jérôme Gogniat (exposition permanente). Biologiste et représentant du Parc Chasseral (espèces et habitats), Romain Fürst viendra nous présenter trois animaux naturalisés (également à choix), abordant de nombreuses anecdotes sur des espèces emblématiques et parfois rares de la région ainsi que certaines problématiques en lien avec le parc régional. Les présentations commenceront toutes les 20 minutes (sans inscription). Une verrée sera offerte durant toute la soirée par les Amis du Musée de Saint-Imier.

Nuit des Musées
Samedi 14 mai, 18h-23h
Entrée libre

Journée des Musées
Dimanche 15 mai, 14h-18h
Entrée libre

Musée de Saint-Imier
Rue Saint-Martin 8
2610 Saint-Imier
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture : mardi-dimanche, 14h-18h, ainsi que sur demande pour les groupes.

La journée de dimanche

Finissage de l'exposition temporaire et visites guidées. Deux visites commentées seront proposées à l'occasion du finissage de l'exposition temporaire *Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain*. Emmenez par Stéphanie Oprea, commissaire de l'exposition, vous découvrirez l'histoire, l'évolution ainsi que les secrets des rues et des bâtiments emblématiques de Saint-Imier. Visites commentées à 14h30 et à 16h (sans inscription). Une verrée sera offerte durant tout l'après-midi par les Amis du Musée de Saint-Imier. | jg

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DU VALLON DE SAINT-IMIER

Premières communions

Les enfants catholiques des villages du Vallon ont vécu leur première communion, le 7 mai en l'église de Corgémont, et les 26 février et 8 mai en l'église de Saint-Imier. Leur parcours de préparation a comporté la participation à

des messes dominicales et à des rencontres. Les enfants ont apporté un grand élan de joie à leurs familles et à la communauté rassemblée autour d'eux. | [paroisse catholique romaine du vallon de saint-imier](http://paroisse.catholique.romaine.du.vallon.de.saint-imier)

REMERCIEMENTS

A vous tous, qui, de près ou de loin, l'avez connu, aimé et estimé.

A vous qui êtes venus si nombreux témoigner votre sympathie par vos messages, vos envois de fleurs, vos dons, votre présence pour rendre un dernier hommage à



Louis Pauli

Du plus profond de notre cœur, nous vous disons MERCI.

Gilbert Pauli et famille
Nicole Nappiot-Pauli et famille

RÉSIDENCE LES FONTENAYES SAINT-IMIER

100 ans !

Jean-Pierre Trummer est né le 1^{er} mai 1922 à Mont-Soleil. Il était le cinquième d'une famille de 11 enfants. Ses parents avaient déménagé d'Adelboden à Mont-Soleil et y avaient acheté une petite ferme. En tant que fils aîné, Jean-Pierre Trummer a repris la ferme de ses parents, qu'il a exploitée jusqu'en 1985.

Durant cette période, il n'a pas seulement traité les

vaches, mais a également distillé de l'eau-de-vie à l'occasion. Il aime encore en boire de temps en temps.

Après avoir vendu la ferme en 1995, il s'est d'abord installé à Saint-Imier. Plus tard il a déménagé chez Madame Hänni à Renan. Avec elle il a passé 15 ans de bonheur jusqu'au décès de cette dernière en décembre 2020.

Depuis lors, il habite à la résidence les Fontenayes à

Saint-Imier, où il y apprécie les soins et la cuisine.

La fête en son honneur a été magnifique, Monsieur Trummer a fait honneur au gâteau d'anniversaire, au champagne et il a apprécié la musique. Il était accompagné de son ami Monsieur Streit, qu'il connaît depuis 30 ans et des deux fils de ce dernier.

La commune de Renan est venue le féliciter sur place et lui a offert un présent. | pl



REMERCIEMENTS

Une présence,
un sourire,
une fleur,
un message,
un don,
pour chacun de ces gestes exprimés lors du décès de

Monsieur Rémy Jeanneret

sa famille vous remercie de l'avoir réconfortée par votre amitié et votre sympathie.

Sonvilier, mai 2022

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Derniers jours pour visiter l'Expo collective

Le CCL poursuit sa série d'expositions collectives. Pour cette nouvelle édition, le thème est celui des créations numériques. Le champ est très large, à l'image des travaux reçus. Les neuf artistes retenus vous présentent leur manière d'inclure le numérique dans leurs créations.

Les machines s'invitent dans le domaine de la création. Evidemment me direz-vous, en 2022... Oui, mais comment ? C'était l'idée de

cette exposition: découvrir un éventail d'utilisations diverses, des plus classiques aux plus innovantes. Il y a celles et ceux qui ont recours au numérique juste pour le traitement final de leurs œuvres. D'autres qui l'utilisent pour leurs réalisations, de A jusqu'à Z. On trouve même des artistes qui vont jusqu'à confier une part de créativité à des processeurs complices. Carrément !

Certaines œuvres gardent l'apparence des créations précédentes de l'artiste, seule la technique change. D'autres prennent de nouvelles formes, connues pour les unes, intrigantes pour les autres. Dans cette exposition, vous découvrirez des réalisations sur papier, d'autres projetées. Certaines seront figées, d'autres animées. Une invitation au voyage, comme toujours, un regard sur une époque, assurément.

Œuvres de...

Layana Comte, Thibaut Cudré-Mauroux, Dylan Iacovelli, Marie Monnerat, Filipa Pereira Carvalho, Oriane Simonet, René Thommen, Dany Vazquez et Pierre Zaline. | cc/

CCL Saint-Imier
Expo jusqu'au 15 mai
Entrée libre
Mercredi-vendredi : 14h-18h
Samedi-dimanche : 14h-17h

Le foyer de jour a déménagé dans ses nouveaux locaux



Discussion sur le déroulement de la journée avec la responsable du service des animations, Carine Jeannerat

Inauguré en ce mois de mai après la fin des restrictions liées à la pandémie, c'est le 20 janvier dernier que le foyer de jour a pris possession de ses nouveaux locaux situés au 1^{er} étage de la Roseraie. Un projet qui a pris naissance avec le début de la pandémie et le départ de la crèche Barbapapa qui occupait les lieux.

Foyer de jour à la Roseraie

«C'est en automne 2009 que la Roseraie ouvrait son premier foyer de jour» explique le directeur François Nyfeler. Si l'ancien foyer de jour regroupait une chambre de repos, un

salon et une salle de bains dans 60 m², il a fallu revoir le projet pour répondre à la demande, le covid ainsi que le départ de la crèche ont accéléré le processus. Les travaux ont débuté en août 2021 et c'est en janvier que le nouveau foyer de jour a vu le jour. Un espace de plus de 130 m² accueille dorénavant les personnes âgées venant de l'extérieur. «Il reste encore quelques travaux à réaliser» décrit le directeur. En guise d'exemple, il y a lieu de changer le pavage à cause des risques d'accident, ou encore l'ajout d'un parasol et la transformation de la cabane en bois qui orne

le jardin. Les résidents du home peuvent également profiter des locaux du foyer de jour, «ils peuvent venir en fin de journée pour partager un café et ainsi favoriser les contacts sociaux» annonce François Nyfeler. «Parce qu'il n'est pas simple pour certaines personnes de faire le pas et d'entrer dans un home» explique-t-il. «Il faut simplement se dire et se mettre dans la tête que s'il faut y aller, il faut y aller» témoigne une résidente qui, depuis, se plaît dans son nouveau chez elle. Bien entendu, avec les restrictions dues à la pandémie, les débuts n'étaient pas faciles. «Une porte

indépendante pour que les personnes externes ne côtoient pas les résidents du home était nécessaire, il y avait le port du masque, etc.» explique le directeur bien heureux que tout cela soit derrière.

Une journée au foyer

Comme l'explique Carine Jeannerat, la responsable du service d'animation, une journée type commence entre 9h et 10h. «Ce sont des personnes âgées, elles doivent débiter leur journée à leur rythme. Nous les accueillons avec des discussions sur les différentes envies autour d'un café». En effet, il

est possible de réaliser plusieurs ateliers selon les goûts et les envies des participants avec pour but de maintenir les acquis le plus longtemps possible. Si la cuisine, ou la gymnastique douce sont au programme, des ateliers tels que des décorations florales qui ornent les tables du foyer de jour ou autres sont réalisables. A midi, le repas est pris en commun dans la salle à manger du foyer de jour et les personnes âgées ont la possibilité de se reposer dans une salle prévue à cet effet. Les participants et les animateurs

se quittent après une collation vers 17h et le transport s'effectue grâce à un bus de 7 places. Le prix d'une journée est d'environ 50 francs et une déduction de 5 francs peut être accordée si le participant vient par ses propres moyens. Le foyer de jour est une structure qui accueille des personnes âgées résidant entre Renan et Courtelary, il est ouvert du lundi au vendredi. Le personnel du Foyer de jour fait partie du personnel de service de l'animation de la Roseraie et saura réserver bon accueil à tout un chacun. | ef

SAINT-IMIER

Musiciens dans les starting-blocks

Pour rappel, c'est ce samedi soir 14 mai à 20h à la salle Saint-Georges à Saint-Imier qu'aura lieu le traditionnel concert de printemps du Corps de musique de Saint-Imier. Un programme varié composé de morceaux pop-rock aussi bien que traditionnels sera proposé au public.

La première partie du concert sera assurée par la relève réunie dans l'ensemble Mus'En'Si, dirigé par Rosario Rizzo. Des airs bien connus comme Y.M.C.A, Bohemian Rhapsody ou Aladdin plongeront le public dans l'ambiance festive de la soirée. L'entrée au concert est libre. Une collecte sera organisée à la sortie. Le public aura l'occasion de se désaltérer avant (dès 19h) et après le concert, ainsi qu'entre les deux parties. | cmi

Concert de printemps du Corps de musique et de Mus'En'Si Samedi 14 mai à 20h à la Salle Saint-Georges à Saint-Imier Entrée libre, collecte

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Fête des voisins : une quatrième édition le 20 mai

Saint-Imier s'apprête à refaire la fête entre voisins. Mis en place par la Municipalité en 2018 et après un report en 2020 en raison de la pandémie, l'événement se déroulera pour la quatrième fois le vendredi 20 mai dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de la Municipalité.

Le but de la Fête des voisins est simple: profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension et la forme de l'événement sont laissées à l'appréciation des organisateurs.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire auprès de la Municipalité via l'adresse électronique social@saint-imier.ch ou en appelant le 032 942 44 94. Le Service de l'action sociale mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons



Comme en 2021, les reporters en herbe de l'Espace jeunesse d'Erguël seront à nouveau sur la brèche cette année

d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Kit de l'organisateur

Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel et des petits cadeaux appelés à agrémenter la fête. Il contient également de la monnaie CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique pour enrichir l'apéro, par exemple.

Au besoin, la Municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit de le demander au moment de l'inscription.

Pour que la fête soit une réussite, le service communal chargé de la coordination a préparé un mode d'emploi en

10 étapes et quelques bonnes pratiques à consulter sur le site internet de la Municipalité: www.saint-imier.ch/fdv.

Les jeunes de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de la fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population comme cela a été le cas lors des précédentes éditions.

Les responsables de l'événement espèrent que les voisins feront la fête dans une vingtaine de lieux différents de Saint-Imier le 20 mai prochain. L'an dernier, ils en avaient recensé une quinzaine. | cm



La Fête des voisins a été organisée en une quinzaine de lieux différents en 2021, par exemple à la Maison d'Ici et d'Ailleurs

Ramassage du papier

Samedi 14 mai

Ce samedi 14 mai en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. | cm

Sainti bouge : encore quatre activités au programme

A Saint-Imier, l'édition 2022 de La Suisse bouge a démarré cette semaine avec une initiation à l'athlétisme. Quatre activités sont encore mises sur pied d'ici la fin du mois.

Samedi 14 mai, 11h à 16h, Esplanade des Collèges : diverses animations et jeux pour les jeunes de 8 à 17 ans sont mis sur pied par l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE), dont un babyfoot humain.

Mercredi 18 mai, 16h à 17h30, terrain d'athlétisme: initiation à l'athlétisme sous la forme d'un échauffement d'environ 30 minutes suivi de la découverte de diverses disciplines (saut, lancer et course).

Samedi 21 mai, 10h à 16h, piscine en plein air: tournoi de beach-volley organisé par le VBC La Suze. Sans inscription. Vente de boissons. Grill à disposition.

Samedi 21 mai, 10h à 16h, ClientisArena: tournoi de hockey pour jeunes et familles mis sur pied par les Sainti-Bats. Sans inscription. Matches toutes les 20 minutes. Restauration durant la manifestation.

Le Conseil municipal encourage la population à participer en masse à ces différentes activités.

| cm



La Fête des Voisin.e.s

Vendredi 20 mai 2022
Saint-Imier

032 942 44 94 | www.lafetedesvoisins.ch

La quatrième édition imérienne de la Fête des voisins se déroulera le vendredi 20 mai dès 18h00!

C'est l'occasion de profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de votre immeuble, de votre rue ou de votre quartier. Et c'est vous qui choisissez quelle dimension vous voulez donner à l'événement!

Vous souhaitez participer? Rien de plus simple:

- inscrivez-vous auprès du Service de l'action sociale (par téléphone au 032 942 44 94 ou par e-mail à social@saint-imier.ch);
- vous recevrez alors le kit de l'organisateur, comprenant matériel promotionnel, cartons d'invitation, bons CIDE et plein de petits cadeaux pour agrémenter la Fête;
- vous glissez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes de vos voisins.

Bonne Fête des voisins!

Avec le soutien de



CROIX-ROUGE SUISSE

Un engagement pour toutes les personnes réfugiées

A l'occasion du 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge suisse a rappelé qu'elle continuera à s'engager pour les droits de tous les réfugiés et sans-papiers en Suisse, indépendamment de leur origine, de leur nationalité, de leur appartenance confessionnelle ou de leur statut de séjour

Les images des horreurs de la guerre en Ukraine et des millions de réfugiés qui doivent tout laisser derrière eux nous parviennent presque en temps réel. Les souffrances de la population sont immenses, les pertes humaines et les destructions sont d'une ampleur inacceptable. Elles ont rappelé au monde occidental les réalités de la guerre et la détresse des populations civiles qui endurent l'inimaginable.

La Croix-Rouge suisse s'engage en Ukraine, Moldavie, Hongrie, Pologne, et Slovaquie dans le cadre de l'aide coordonnée du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 10 logisticiens d'urgence et des tonnes de biens de premiers secours tels que lits, couvertures et matériel médical ont été envoyés sur place pour faire face à cette crise humanitaire sans précédent sur sol européen depuis les guerres d'ex-Yougoslavie. La Croix-Rouge suisse s'engage actuellement dans la préparation et la fourniture d'un accueil à quelque 60 000 personnes en Suisse.



Ces personnes ont trouvé refuge à Lublin, en Pologne. La Croix-Rouge met à leur disposition des lits et des couvertures ainsi que de l'eau. Shelter Lublin: © Netherlands Red Cross, Arie Kievit

L'importante solidarité témoignée aux réfugiés d'Ukraine par la population et les pouvoirs publics a ouvert des perspectives qui, jusqu'à présent, sont restées fermées à d'autres groupes de réfugiés, ce malgré les activités de plaidoyer

menées depuis des années par la Croix-Rouge suisse et d'autres œuvres d'entraide.

On citera à titre d'exemples les conditions d'entrée facilitées, l'octroi sans formalités du statut de protection S, l'accès immédiat au marché du travail,

le regroupement familial sans complications et la liberté de voyager au sein de l'UE. Autant de mesures qui revêtent une importance cruciale pour des personnes marquées par la guerre, faisant face à un avenir incertain.

L'assouplissement des conditions d'entrée et d'admission pour les réfugiés en provenance d'autres régions en crise est primordial. Les avancées politiques rendues possibles par la crise ukrainienne ne doivent pas être oubliées au moment de considérer le sort d'autres groupes de réfugiés.

| croix-rouge suisse

Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Journée mondiale de la Croix-Rouge est célébrée chaque année dans le monde entier le 8 mai. Cette date marque l'anniversaire de la naissance du Genevois Henry Dunant, prix Nobel de la paix et fondateur de la Croix-Rouge. Témoin de la sanglante bataille de Solferino, on lui doit l'idée d'établir des règles minimales pour limiter la barbarie de la guerre. Une vision qui se concrétisera d'abord avec la Première Convention de Genève, puis des années plus tard à l'issue de la Seconde guerre mondiale, avec les Quatre Conventions de Genève telles que nous les connaissons. La Croix-Rouge s'emploie à promouvoir le respect du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales. | croix-rouge.suisse

SAINT-IMIER

Le CEJARE en de bonnes mains

Comme annoncé précédemment, Joël Jornod a quitté la direction du CEJARE à la fin du mois d'avril, appelé à de hautes fonctions à La Chaux-de-Fonds.

La procédure de sélection en vue de sa succession s'est achevée. Le CEJARE est heureux d'annoncer que Christelle Donius a été nommée à sa direction. Elle entrera en fonction au mois de juin. La continuité des prestations de notre institution est ainsi assurée.

M^{me} Donius, née en 1985 et domiciliée à Cornaux, est une spécialiste des sciences de l'information et de la gestion des données. Elle s'est formée aux universités de Paris et à la Haute école de gestion de Genève. Son expérience professionnelle l'a conduite, entre autres, des Archives de l'Etat de Neuchâtel au service de la coordination du réseau des bibliothèques vaudoises, Renouvaud.

Avec la nomination de Christelle Donius, le comité est cer-

tain d'avoir trouvé la personne qui saura faire face aux défis du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques, à Saint-Imier. Elle pourra répondre aux exigences élevées de ses partenaires, que ce soit au niveau institutionnel ou à celui des entreprises qui lui confient des mandats. La gestion des fonds rassemblés à Saint-Imier et leur mise en valeur est aussi une tâche à laquelle s'attellera la nouvelle directrice, très attachée à notre région. | pym



POUR LES JEUNES MUSICIEN.NE.S

DU VALLON DE ST-IMIER ET ENVIRONS

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- ÊTRE DOMICILIÉ.E.S DANS LE JURA BERNOIS OU JURA
- AVOIR ENTRE 10 ET 20 ANS
- FAIRE DE LA MUSIQUE SEUL.E OU EN GROUPE

ENVOYER PAR MAIL (CAJ@PERY-LAHEUTTE.CH)

LA PRÉSENTATION DU PROJET (MAQUETTE/FICHIERS AUDIO)

DÉLAI 25 MAI 2022 !

CONCOURS 1 È R E SCÈNE

+ INFOS WWW.C-A-J.CH

PAROISSE RÉFORMÉE DE SONVILIER

Du fromage pour des graines



Pour son souper d'entraide (fondue au fromage), la paroisse de Sonvilier a choisi de soutenir un projet de l'Entraide protestante suisse (EPER www.eper.ch).

Lutter contre la faim et protéger la biodiversité

Aux quatre coins du monde, les familles de paysans utilisent des semences locales pour se préserver de la faim et éviter l'endettement. En montant leurs propres banques de semences, elles assurent leurs prochaines récoltes. Les céréales et les légumes de leurs champs se sont constamment adaptés à leur environnement au fil des siècles. Les semences résistent donc mieux aux

parasites et aux sécheresses que celles qui sont importées. En outre, les semences locales préservent la biodiversité et garantissent une alimentation saine et variée.

Au Honduras, un sac de 11,5 kg de semences génère 1800 kg de maïs. Nous aimerions offrir le plus de sacs possible à ces familles paysannes. | [paroisse reformée de sonvilier](mailto:paroisse.reformee@sonvilier.ch)

Vendredi 20 mai, 19h, Maison de paroisse
Des pommes de terre seront proposées aux personnes allergiques
Adultes: 15 francs
Enfants jusqu'à 8 ans: gratuit
Inscription au 079 725 15 41 ou par e-mail à bea.ogi@bluewin.ch

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Course des aînés

C'est avec grand plaisir que la commission pourra à nouveau organiser la traditionnelle course pour les aînés de Sonvilier. Cette dernière aura lieu le vendredi 26 août. Les personnes concernées recevront une invitation per-

sonnelle en temps utile. Merci d'ores et déjà de bien vouloir réserver cette date. Au plaisir de vous revoir pour passer, ensemble, une agréable journée! | [commission pour la course des personnes âgées de sonvilier](mailto:commission@sonvilier.ch)

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Renan, rue et bureau des postes et télégraphes
 Date du cachet postal: 24 avril 1906

En 1840, les dépôts postaux de Renan et Saint-Imier deviennent des « bureaux ». Ceux-ci sont alors gérés par le service du canton de Berne et ne seront coordonnés à l'échelle nationale qu'à partir de 1849. Dès 1856, les habitants de Renan font part de leur volonté d'avoir un bureau télégraphe, que la commune s'engage à entretenir à hauteur de 250 francs par année. Son ouverture aura lieu le 10 octobre de la même année.

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

EN SALLES 

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

ON Y VA ? CHUMM MIT
VENDREDI 13 MAI, 18 H

de Daniel Felix. La randonnée est l'une des activités en plein air préférées de la population suisse. Dans le film *Chumm mit, der Schweizer Wanderfilm*, on rencontre des randonneurs enthousiastes, on reçoit de nombreuses informations complémentaires en rapport avec la randonnée et on découvre des paysages uniques. En français. 8 ans. Durée 1 h 55.

THE NORTHMAN
VENDREDI 13 MAI, 20 H 30
SAMEDI 14 MAI, 21 H
DIMANCHE 15 MAI, 17 H

de Robert Eggers, avec Alexander Skarsgard, Nicole Kidman. Une épopée nordique sur les traces d'un prince Viking prêt à tout pour venger le meurtre de son père. En français. 16 ans. Durée 2 h 17.

TÉNOR
SAMEDI 14 MAI, 15 H
MARDI 17 MAI, 20 H 15

de Claude Zidi Jr, avec Michèle Laroque, MB14. Antoine, jeune banquier parisien, suit des études de comptabilité sans grande conviction, partageant son temps entre les battles de rap qu'il pratique avec talent et son

job de livreur de sushis. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

**À LA RECHERCHE DE SOI
DES ALPES À L'HIMALAYA**
EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE
SAMEDI 14 MAI, 18 H

de Karine Moix. Découvrez l'histoire de Karine Moix traversant les Alpes et l'Himalaya à la quête d'une paix intérieure. En français. Durée 1 h 10.

PETITE PRINCESSE
DIMANCHE 15 MAI, 20 H
MARDI 17 MAI, 18 H

de Peter Luisi, avec Matthias Habich, Lia Hahne. Nous sommes en 1985. Josef, un jeune homme en proie au démon de l'alcool, vit seul dans une maison délabrée entourée d'un jardin. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 16). Durée 1 h 41.

TRAVAIL AU NOIR
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
ET DU PROTAGONISTE TRAMELOT FRÉDY GEISER
LUNDI 16 MAI, 20 H

de Ulrich Grossenbacher. Fraudeurs et exploités, dumping salarial et travail au noir. Nous suivons les inspecteurs du travail et partageons leur désarroi face à la tâche presque impossible

de faire appliquer les normes légales dans le monde du travail suisse. En VO s.-t. et français. 6 ans (sugg. 14). Durée 1 h 49.

LES FOLIES FERMIERES
MERCREDI 18 MAI, 20 H

voir ci-contre.

COMPÉTITION OFFICIELLE
JEUDI 19 MAI, 20 H

de Mariano Cohn et Gaston Duprat, avec Penelope Cruz, Antonio Banderas. Un homme d'affaires milliardaire décide de faire un film qui laisse son empreinte dans l'histoire. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 54.

**LES FOLIES FERMIERES**
VENDREDI 13 MAI, 20 H
SAMEDI 14 MAI, 21 H
DIMANCHE 15 MAI, 17 H

de Jean-Pierre Améris, avec Alban Ivanov, Sabrina Ouazani. David, jeune paysan du Cantal, vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme. Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! En français. 10 ans. Durée 1 h 49.

**DOCTOR STRANGE
IN THE MULTIVERSE OF MADNESS**
SAMEDI 14 MAI, 14 H
DIMANCHE 15 MAI, 14 H

de Scott Derrickson, avec Benedict Cumberbatch, Elizabeth Olsen. L'univers cinématographique Marvel déverrouille et repousse les limites du multivers encore plus loin. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 06.

UNE HISTOIRE PROVISOIRE
SAMEDI 14 MAI, 17 H
DIMANCHE 15 MAI, 20 H
LUNDI 16 MAI, 20 H

de Romed Wyder, avec Pooneh Hajimohammadi, Felipe Castro. En pleine crise de la quarantaine, Sacha quitte

AU ROYAL À TAVANNES



Un talent en or massif

sa petite amie et s'échappe dans l'Airbnb de ses grands-parents. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 25.

TRAVAIL AU NOIR
EN PRÉSENCE D'UN INVITÉ
MARDI 17 MAI, 20 H

voir ci-contre.

J'ADORE CE QUE VOUS FAITES
MERCREDI 18 MAI, 17 H

de Philippe Guillard, avec Gérard Lanvin, Artus. Gérard Lanvin se voit offrir un grand rôle dans un blockbuster

américain. Le tournage à gros budget a lieu dans le Sud de la France, c'est donc heureux qu'il s'y rend. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 31.

UN TALENT EN OR MASSIF
MERCREDI 18 MAI, 20 H
JEUDI 19 MAI, 20 H

de Tom Gormican, avec Nicolas Cage, Tiffany Haddis. Autrefois, Nicolas Cage était une superstar. Mais cela fait longtemps que c'est fini. Un milliardaire lui fait alors une offre alléchante : Cage doit se produire en tant que star à sa fête d'anniversaire. En français. 14 ans (sugg. 14). Durée 1 h 47.

RECETTE D'ICI

Burger de chou-pomme à l'avocat



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

- Burger**
4 petits choux-pommes
2 cs farine
2 œufs
60g panure
4 cs Parmesan
Sel et poivre
- Farce à l'avocat**
2 avocats mûrs
2 tomates
1 oignon de printemps
1 bouquet de persil plat
2 cs jus de citron
Sel et piment d'Espelette
- Pour la cuisson**
4-5 cs huile d'olive



PRÉPARATION

Peler les choux-pommes et les couper en 4 tranches chacun. Porter 2 litres d'eau à ébullition, saler avec 2 cc de sel. Plonger les tranches de chou-pomme et les faire cuire 6-7 minutes. Les égoutter et les réserver sur une assiette.

Farce à l'avocat : émincer l'oignon de printemps, y compris le vert. Partager, épépiner et couper les tomates en petits dés. Réserver quelques brins de persil et hacher finement le reste.

Partager les avocats, prélever la chair à l'aide d'une cuillère à soupe, la déposer sur une assiette et l'écraser à l'aide d'une fourchette. Y ajouter le jus de citron, le sel et un peu de piment d'Espelette.

Pour terminer, ajouter la tomate, l'oignon, le jus de citron et le persil. Bien mélanger le tout. Assaisonner avec le sel et le piment d'Espelette. Réserver.

Burger : préparer 2 assiettes creuses. Casser les œufs dans la première et les

battre à l'aide d'une fourchette. Dans la seconde, mélanger la panure et le Parmesan.

Déposer les tranches de chou-pomme sur un papier ménager. Verser la farine dans une passoire et saupoudrer les tranches, des deux côtés.

Les passer ensuite dans l'œuf puis dans le mélange panure-Parmesan.

Chauffer l'huile à feu moyen dans une poêle antiadhésive. Y faire dorer les tranches de chou-pomme panées, par portion. Les égoutter sur un papier de ménager. et les réserver au four à 80°C, au fur et à mesure.

Répartir la farce à l'avocat sur la moitié des tranches de chou-pomme puis recouvrir avec les dernières tranches.

Garnir les burgers avec le persil réservé. Accompagner d'une salade verte.

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier
032 396 10 20, WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch
www.schwab-gemuese.ch

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Solidarité avec les enfants
réfugiés ukrainiens

La population ukrainienne vit actuellement une situation dramatique qui oblige de nombreuses personnes à quitter leur pays.

L'Association bernoise des écoles de musique (ABEM) n'est pas restée insensible à cette catastrophe humanitaire et a décidé de placer la semaine du 16 au 22 mai sous le signe de la solidarité avec les personnes réfugiées d'Ukraine en essayant de trouver des solutions financières permettant d'intégrer les enfants ukrainiens qui souhaitent poursuivre une pratique musicale dans nos écoles de musique.

Ainsi, les collectes de toutes les manifestations organisées par les écoles de musique bernoises durant cette semaine seront rassemblées dans un pot commun qui sera ensuite redistribué en fonction des demandes enregistrées par les organismes de formation musicale de notre canton affiliés à l'ABEM.

Les manifestations de l'École de musique du Jura bernois qui auront lieu durant cette semaine seront intégrées à cette action de solidarité.

Trois auditions de piano auront lieu à l'école secondaire de Tramelan, le mardi 17, à l'école secondaire de la Neuveville le mercredi 18 et à l'aula de Chantemerle à Moutier le vendredi 19, alors qu'une audition de saxophone et trompette se déroulera à l'école primaire de Tavannes le jeudi 18 mai, toutes ces manifestations étant programmées à 19 h.

Les élèves et les professeurs de l'EMJB se réjouissent de partager le fruit de leur travail lors de ces concerts et d'aider à leur manière des enfants en situation difficile désireux de poursuivre momentanément leur formation musicale dans nos institutions. | emjb

Pour une vue d'ensemble des manifestations dans le canton : www.solimu.ch

AGORA ET LA LUDOTHÈQUE

Invitation à une soirée jeux

Les deux associations tramelotes ont décidé d'unifier leurs forces afin de mettre sur pied une première soirée jeux. Celle-ci aura lieu le samedi 21 mai prochain à la salle Bersot, sous le Cinématographe de Tramelan.

De nombreux jeux de table seront mis à disposition à cette occasion, provenant majoritairement de l'assortiment de la Ludothèque. Des joueurs chevronnés seront sur place afin d'animer cette rencontre et vous faire découvrir des jeux dédiés à un public de 8 ans et plus. Vous y trouverez des jeux d'adresse, de stratégie, de rapidité ou de concentration. Il y en aura pour tous les goûts, pour les initiés et les amateurs, de 17 h à 23 h. Chacun est le bienvenu, l'entrée est libre, et les deux asso-

ciations proposeront également une petite restauration et un bar afin de rassasier les joueurs durant la soirée.

Cette première, si elle est un succès, sera agendée régulièrement à Tramelan par ces deux associations qui se réjouissent de vous retrouver nombreux lors de cette soirée.

| agora et la ludothèque

Samedi 21 mai de 17 h à 23 h
Salle Bersot, Tramelan
Informations : 078 689 69 40

16 communes

1 JOURNAL

JURA BERNOIS TOURISME

Nouvelle édition du carnet Mon voyage au pays de Chasseral

DÉCOUVREZ LA RÉGION

RANDONNÉES | WANDERUNGEN

- Sentier Dürrenmatt | PRÉLÈS 1
- Sentier Nature | LES NEUVILLES 2
- Tournee des Métaïres | LES PRÉS-D'ORVIN 3
- Chemin de Raireux | CORCELLES 4
- Chemin de Montoz | RECONVILIER 5
- Chemin de la Combe Grède | MILLERET 6

PARTENAIRES | PARTNER

- BKW | MONT-SOLEIL 1
- Travaux Spielhofer SA | SAINT-IMIER 2
- Gruyère d'alpage AOP du Chasseral | COURTÉLARY/CORTÉBERT 3
- Musée Longines | SAINT-IMIER 4
- Forest Jump | LES PRÉS-D'ORVIN 5
- Camille Bloch | COURTÉLARY 6
- Espace découverte Energie | MONT-SOLEIL/MONT-CROSIN 1
- Navigation Lac de Biemme / Bielsersee-Schiffahrt-Gesellschaft | BIEL/BIENNE 2
- Sikypark | CRÉMINES 3
- Fondation Digger | TAVANNES 4
- Parc régional Chasseral | SAINT-IMIER 5

SITES NATURELS | NATÜRLICHE STANDORTE

- Cascade du Pilouvi | LA NEUVILLE 1
- Mont-Sujet | LAMBOING 2
- Montagne de Romont | ROMONT 3
- Gorges de Perrefitte | PERREFITTE 4
- Grallery | MOUTIER 5
- Bise de Corgémont | CORGÉMONT 6



Jura bernois Tourisme a édité la 3^e édition du carnet *Mon voyage au pays de Chasseral*. Ce support de promotion et d'information touristique avait été lancé en été 2020 sur l'initiative de Camille Bloch, en réaction à l'incertitude des visites touristiques à cette période.

Gratuit et tiré à 35 000 exemplaires, il est valable du 1^{er} mai au 31 décembre 2022. Il sera diffusé entre autres chez les partenaires du carnet (voir la liste ci-après), dans les hébergements du Jura bernois et dans les bureaux de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville.

Partenaires 2022

- Pavillon des centrales solaire et éolienne, Mont-Soleil, BKW

- Fromagerie Spielhofer, Saint-Imier
- Gruyère d'alpage AOP du Chasseral, Courtelary/Cortébert, Interprofession du Gruyère
- Musée Longines, Saint-Imier
- Forest Jump, Les Prés-d'Orvin
- Chocolaterie Camille Bloch, Courtelary
- Espace découverte Energie, Mont-Soleil/Mont-Crosin
- Navigation sur le lac de Biemme, La Neuveville
- Sikypark, Crémines
- Fondation Digger, Tavannes
- Parc régional Chasseral

Ce support touristique donne des idées

- de balades sur des sentiers thématiques;
- de randonnées (dont la nouvelle Via Berna);
- de sites naturels à visiter.

C'est un petit condensé d'activités pour découvrir la région et y passer plusieurs jours.

Une partie des partenaires offre même des rabais ou des petits cadeaux sur présentation du carnet. Il est encore complété par un calendrier des manifestations et divers liens/QR codes qui renvoient vers des pages du site Internet de Jura bernois Tourisme (itinéraires à vélo/VTT, piscines et spas, hébergements, restaurants/métaïres qui proposent des entrées, des plats ou des desserts confectionnés avec de la Tête de Moine AOP, du Gruyère d'Alpage AOP du Chasseral, du chocolat Ragusa ou Torino de Camille Bloch ou des produits du terroir labélisés du Jura bernois).

L'ensemble des informations se trouve sur Internet à la page suivante : www.jurabernois.ch/carnetchasseral.

Il est possible de commander ce carnet à Jura bernois Tourisme par téléphone au 032 494 53 43 ou par courriel à info@jurabernois.ch.

| jurabernois.ch

LA PLUME

Le mal est de retour, a dit le président ukrainien Zelensky

Dans nos vies, il y a du prévu et de l'imprévu. Souvent ce qui est prévu est d'ordre plaisant. En revanche ce qui relève de l'imprévu se teinte fréquemment de la couleur des déboires et du malheur. Et lorsque nous sommes frappés par de l'imprévu aux accents de malchance, on se demande, ce que l'on a bien pu faire au bon Dieu. En théologie, j'ai été très intéressée par cette question du mal : *Dieu est tout-puissant, Dieu est bon, pourquoi le mal ?*

J'écris cette plume tandis que le sort atteint des personnes autour de moi et les handicapés dans la vitalité de leur quotidien.

Un penseur, que j'apprécie, Paul Tillich a identifié le mal. Il est à ses yeux une espèce de forces destructrices s'en prenant à notre être pour le briser et tenter de le démolir. Ce mal est en nous et autour de nous. Or, la vie lui résiste et se défend. Cette dynamique de défense vitale tire sa force de Dieu. Tillich pense que Dieu agit en nous pour nous rendre capables de faire face à ce qui nous agresse. Dieu est la puissance de courage et d'énergie en nous.

Mais attention ! Qui dit puissance ici, ne dit pas pouvoir. Le pouvoir, c'est Poutine qui envoie ses armées faire la guerre en Ukraine. La puissance, c'est le courage et la détermination des Ukrainiens face au conflit. Le pouvoir s'exerce sur les gens et sur les choses. La puissance s'exerce dans les choses et les gens. SUR et DANS. Le pouvoir du mal, c'est Poutine agressant un pays. Il agit SUR l'Ukraine. Mais pas DANS le cœur, la détermination, le courage, la fermeté de résistance du peuple. Il peut démolir un pays, mais pas le courage de ses habitants. Dieu a la puissance de nous donner du cran, du cœur et de la ténacité face au pouvoir du mal. Et je crois qu'en tendant la main à l'autre, nous œuvrons à l'amplification de la puissance divine DANS le monde. | *nadine manson, pasteure*

Ascension

En raison du jeudi de l'Ascension le 26 mai, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit :

Utile et paroisses : lundi 23 mai, 10h
Officiel et sport : lundi 23 mai, 12h
Rédactionnel et annonces : mardi 24 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

SWISS ENERGYPARC MONT-SOLEIL

Le projet CircuBAT pour la région



Swiss Energypark, photo: © Patrice Schreyer

Ce projet CircuBAT, innovant et futuriste, en collaboration avec le Swiss Energypark à Mont-Soleil, recyclera les batteries de voitures à l'échelle régionale. Si le Swiss Energypark rassemble des infrastructures éoliennes, solaires et hydroélectriques, ces batteries seront-elles les barrages de demain ?

La montagne intelligente

Depuis 2016, Mont-Soleil qui est un lieu où sont regroupées plusieurs sources d'énergies renouvelables, s'identifie en Swiss Energypark. Ce centre recouvre entre 85 et 100 % des besoins électriques de la zone du réseau de la Goule. Cette montagne du Jura bernois que l'on surnomme également la montagne intelligente, accueille des projets qui visent à augmenter l'autoconsommation à l'échelle d'un réseau afin de réussir la transition énergétique. Et le projet CircuBAT en fait partie.

CircuBAT, un projet avec 35 partenaires

Le projet de CircuBAT vise à développer une économie circulaire autour des batteries issues de la mobilité électrique. Une des étapes est de récupérer les batteries de deuxième main pour les utiliser à des fins de stockage. «Une batterie qui n'a plus assez d'énergie pour faire avancer une voiture permet encore de stocker 80 % d'énergie. Dans ce cas nous l'utilisons pour quelque chose qui est moins gourmand en énergie et après elle est récupérée pour stocker de l'énergie» explique Laurent Raeber, directeur de Swiss Energypark. CircuBAT souhaiterait intégrer ces batteries dans un dispositif de stockage à l'échelle d'un réseau électrique et le Swiss Energypark est un laboratoire idéal pour accueillir ces recherches. Il est à noter que le monitoring de Mont-Soleil est extrêmement fin avec plus de 600 mesures

chaque minute depuis plus de 10 ans. Pour réaliser CircuBAT, 35 partenaires se sont regroupés en un consortium. 24 partenaires sont industriels et 11 sont des partenaires académiques comme l'EPFL ou encore la BFH dont son directeur, le professeur Andrea Vezzini en est le chef du projet. Avec l'aide d'Innosuisse, ce sont 7,4 millions de francs qu'ils ont réunis pour ce projet.

Le barrage du futur ?

Si le Swiss Energypark détient une centrale hydroélectrique sur le Doubs, Laurent Raeber parle d'un barrage du futur pour résumer CircuBAT. A la question, est-ce que les batteries de seconde main représenteront un jour une nouvelle génération de barrages, avec des propriétés différentes et complémentaires aux barrages que nous connaissons aujourd'hui ?, la réponse est simple : «Il est clairement trop tôt pour l'affirmer» annonce Laurent Raeber. Cependant, avec ce projet qui a commencé au 1^{er} janvier de cette année, il y a de l'espoir dans la détermination du potentiel réel de ces batteries en tant que dispositif de stockage dans un réseau électrique. Si ce projet réussit, c'est un tour de force qui aura été réalisé. Celui de proposer une solution unique à deux problèmes majeurs : l'impact environnemental des batteries et le stockage des énergies renouvelables. Ceci pourra aider à remplir les conditions pour lesquelles tous les pays signataires des accords de Paris souhaiteraient se trouver en 2050. | *ef*

AGENDA

VENDREDI 13 MAI

- Vernissage exposition dessins de presse La Torche 2.0, Espace Noir, Saint-Imier, dès 18 h 30
- Le Passeur, médiathèque du CIP, Tramelan, 19 h 30
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 15 h

SAMEDI 14 MAI

- Nul bar ailleurs, Vauffelin, 18 h
- Métamorphoses, AMC, Collégiale, Saint-Imier, 20 h 30
- Vide-greniers des enfants, marché de Tramelan, de 8 h 30 à 12 h
- Concert Mus'En'Si, salle St. Georges, Saint-Imier, 20 h
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 10 h

DIMANCHE 15 MAI

- Culte-concert avec la participation des accordéonistes de Tramelan, temple, La Ferrière, 10 h
- Le Sacre du printemps, AMC, Collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 11 h

LUNDI 16 MAI

- Lancement officiel de la coopérative vrac, CCL, Saint-Imier, dès 18 h 30

MERCREDI 18 MAI

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 19 MAI

- Conférence de Marianne Hartmann, Démence et maladie d'Alzheimer, La Roseraie, Saint-Imier, 19 h 30.

VENDREDI 20 MAI

- Fête de la Bière, Mont-Soleil, dès 20 h
- La Fête des voisins, Péry, Ruegge, de 17 h à 22 h
- Fête des voisins, Saint-Imier
- Souper d'entraide, maison de paroisse, Sonvilier, 19 h

SAMEDI 21 MAI

- Fête de la Bière, Mont-Soleil, dès 20 h

LUNDI 23 MAI

- Marche découverte de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon, Gorges de Perrefitte. R.d.v. Péry pl. de la gare à 13 h 30, Orvin pl. du village à 13 h 15, bifurcation Plagne-Vauffelin, 13 h 15. Rens. : 077 462 95 68 ou 032 358 15 69.

MERCREDI 25 MAI

- Rencontre parents-enfants autour du jeu, ludothèque Tramelan, 15 h-17 h, ouverte à tous
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

SAMEDI 28 MAI

- Vide-greniers, halle de gym, Orvin, de 10 h à 17 h
- River Garden Party, Corgémont

MARDI 31 MAI

- Repas Retrouvailles, club des aînés, maison de paroisse, Sonvilier, 11 h 30 accueil, 12 h 30, repas

MERCREDI 1^{ER} JUIN

- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 3 JUIN

- Foire de printemps, Corgémont

SAMEDI 4 JUIN

- Foire de printemps, Corgémont

MERCREDI 8 JUIN

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 10 JUIN

- Fête du village, Cormoret

SAMEDI 11 JUIN

- Fête du village, Cormoret

DIMANCHE 12 JUIN

- Fête du village, Cormoret

EXPOSITIONS

- Exposition collective sur le thème des créations numériques, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 15 mai, mercredi à vendredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 14 h à 17 h
- *Nature t'es où ?* Exposition de photographies en lien avec la biodiversité, CIP Tramelan. Jusqu'au 20 mai. Lundi à vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 15 h à 20 h, dimanche fermé
- Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Saint-Imier I retrouve de l'efficacité

Il a cependant fallu 37 minutes de jeu pour voir le FC Saint-Imier du directeur technique Raphaël Bovy faire sauter le verrou mis en place par Colombier. Puis en 25 minutes, les filets du portier Perratone ont tremblé à cinq reprises avec à la clef des buts de référence. Mateo Navarro et Rabbi Nsita se sont particulièrement mis en évidence que ce soit dans le domaine de l'instigation ou de la réalisation. Pour le reste ce fut un peu tout, Alain Villard a fait tourner son effectif. Le portier Jomé Isler a passé un après-midi plutôt tranquille, difficile de rester concentré dans ces conditions. «C'est le job d'un gardien, j'ai eu trois frappes, une a passé, c'est le football, nous avons baissé d'intensité avec tous les changements qui sont intervenus en deuxième mi-temps. On a mis du temps pour rentrer dans le match, puis mes coéquipiers ont rapidement fait le boulot. Je suis moyennement satisfait de ma prestation, mais il y a la victoire au bout du compte et c'est cool», ainsi s'exprimait le dernier rempart des jaunes et noirs. S'il n'a pas pu fêter un blanchissage, c'est effectivement parce que les Imériens ont laissé plus d'espaces en fin de rencontre. Mais cela est assez normal finalement, Saint-Imier ayant aligné trois matchs en sept jours, dont un, particulièrement engagé en demi-finale de coupe contre Le Locle, ce que relevait Raphaël Bovy. «Le match en semaine contre Le Locle fut très intense, un bon match test, contre Colom-

bier nous avons eu quelques problèmes à nous créer des occasions dans la première partie de la rencontre. Une fois que nous avons mis le premier but, tout est devenu plus facile, trois buts se sont alignés. Le coach a donné du temps jeu à tout le monde, dont à un junior A (Pablo Rodriguez). Nous sommes quand même solides défensivement, même s'il est dommage d'avoir encaissé un but en toute fin de jeu. Ce sont trois points d'engrangés avec des marqueurs différents, satisfaisants et bons pour le moral.



Nicolas Jean-Mairet, seul buteur à Marin, un but qui vaut trois points, photo: arch



Jomé Isler, le portier imérien a passé un match tranquille, ici bien défendu par Théo Dupraz (N° 20) et David Tschan

Maintenant les matchs compliqués vont arriver (Saint-Blaise, Béroche-Gorgier), j'espère que nous pourrions faire la différence et être fixés sur notre sort d'ici dix jours.»

Saint-Imier II Sonvilier l'emporte à Marin

La rencontre s'annonçait difficile pour Saint-Imier II Sonvilier et elle le fut. Marin II est sans doute une des quatre formations à pouvoir prétendre monter sur le podium à la fin du championnat. Les Marinois talonnent Val-de-Ruz à deux points alors que pour Saint-Imier II Sonvilier et Floria ce sont les deux premières places qui leur sont promises. Avec res-

pectivement dix et neuf points à leur avantage, on voit mal qui d'autre qu'une de ces deux formations fêtera la promotion d'ici la mi-juin. A Marin, les Imériens ont dû patienter jusqu'à l'heure de jeu pour ouvrir la marque. Ils ont aussi dû souquer ferme pour préserver le blanchissage de leur portier Anel Omerbegovic, auteur d'un sans-faute. Un seul petit but a suffi pour leur bonheur et ainsi ramener trois points de leur périple de la Tène. A l'avenir il s'agira d'être plus prolifique pour s'octroyer une fin de match plus sereine. | gde

2° I. Saint-Imier – Le Locle _____ 2-0 (½ finale coupe NE)

2° I. Saint-Imier – Colombier _____ 5-1
4° I. Marin II – St-Imier II Sonvilier _____ 0-1
4° I. Les Bois II – St-Imier II Sonvilier

Mardi 10 mai
Sen. St-Imier – Bévillard-Malleray _____ 2-2

Samedi 14 mai
4° I. 17h30:
Saint-Imier II Sonvilier – Val-de-Ruz III

Dimanche 15 mai
2° I. 10h: Saint-Blaise – Saint-Imier

Mercredi 18 mai
2° I. 20h15: Béroche-Gorgier – St-Imier

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

UNION SPORTIVE VILLERET

Totalemment hors sujet

Dimanche dernier, Villeret recevait le FC Floria, actuellement 2° au classement sur le terrain de Courtelary. Face à un adversaire très solide dans toutes les lignes du terrain, l'affaire semblait d'entrée compliquée pour les joueurs du duo Sonnerat/Blanc. En effet, sur les deux premières occasions, les visiteurs parvenaient à faire trembler les filets sur un contre et un coup franc. Rien d'autre à relever dans cette première mi-temps qui se termina sur le score de 0-2. Avec un effectif réduit, Villeret dut continuer à essayer de se défendre face à son invité qui se propulsait rapidement sur les deux côtés du terrain. Les numéros trois et quatre

tombaient juste avant l'heure de jeu et les débats étaient clos. Villeret parvenait tout de même à se montrer dangereux en tirant sur le poteau et en obtenant un penalty. Malheureusement les Verts n'allaient pas trouver le chemin des filets en ce dimanche matin et, à court d'énergie, ils encaissèrent trois buts supplémentaires dans les dernières minutes du match qui se termina sur le score de 0-7. L'US rend visite au FC Marin-Sport ce soir à 20h15 pour tenter de marquer de nouveaux points. | az

Villeret – Floria _____ 0-7

Vendredi 13 mai
20h15: Marin-Sport II – Villeret

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Encore une défaite

Les seniors ont enchaîné une 3° défaite consécutive 6-3 contre le FC La Courtine. Les locaux ont ouvert le score à la 8° minute avant de doubler la mise à la 23° minute

sur but entaché d'un hors-jeu que tout le monde avait vu sauf l'arbitre. Pour une fois les occasions ont été nombreuses, mais la finition n'était pas au rendez-vous. La pause est atteinte sur le score de 3-0. Après le thé, les Potets sont revenus à 3-1, avant d'encaisser 2 buts coup sur coup aux 60° et 62° minutes. C'est ensuite Ludo qui a réduit le score avec son premier but en carrière puis Ken qui ont redonné de l'espoir avant que l'adversaire ne scelle le score final à la 75° minute. | dr

Sen. La Courtine – Sonvilier _____ 6-3

Vendredi 13 mai
Sen. 19h30:
Sonvilier – Moutier/Belprahon

COURSE À PIED

Mickael Marti en jaune au Tour du canton de Neuchâtel

En ce printemps, les champs de colza sont magnifiques et donnent de belles couleurs à nos paysages. C'est de cette couleur que s'est paré Mickael avec ses nouveaux maillots jaunes de leader au BCN Tour 2022 où plus de 1500 coureurs y sont attendus à chaque étape.

C'est enfin reparti, après 2 ans d'absence pour cause de pandémie, le tour du canton de Neuchâtel s'est élancé de Marin le 20 avril pour 6 étapes qui vont mener les coureurs à Savagnier, Le Landeron, La Chaux-de-Fonds, Les Ponts-de-Martels et finalement à Neuchâtel le 25 mai.

Mickael n'attendait que cela, pouvoir à nouveau courir en peloton dans les forêts neuchâteloises sur sa distance de prédilection: le 10 km. Et c'est parti très fort le 27 avril avec pas moins de 1355 concurrents(es) à l'arrivée de la 1° étape de Marin. Contents, les organisateurs enregistrent tout de même une diminution de 20% par rapport à 2019, la dernière édition avant le covid, mais les bons coureurs sont eux toujours là.

Vu sa forme du moment, Mickael avait décidé de suivre les premiers groupes dès le départ pour ne pas avoir à compenser un retard en fin de parcours et surtout que la 1° étape était dénuée de montée, ce qui n'avantageait pas trop Mickael, lui qui désire intégrer l'équipe suisse de Montagne.

C'est donc avec un bon 9° rang (toutes catégories) et une avance de 2 min sur son premier poursuivant junior qu'il endossa, lors de la cérémonie de remise des prix, un nouveau maillot jaune qui confirme qu'il est bien en tête de sa catégorie. A lui de défendre cette place lors des 5 prochaines étapes.

C'est ce qu'il fit lors de la 2° étape à Savagnier, étape beaucoup moins roulante avec

de grosses montées qui chamboula un peu le classement de certaines catégories, mais pas celles des juniors puisqu'en terminant à un 5° rang scratch, il confortait son 1° rang junior avec désormais 4 min 30 sec d'avance.

Lors de la 3° étape au Landeron, sur un parcours comprenant une grosse bosse à franchir (dans la forêt d'Erlach), Mickael a pu faire la différence dans cette montée après avoir pris de gros risques de partir avec les meilleurs. Finalement cette stratégie a été payante. En terminant à un incroyablement 4° rang scratch, il passe 3° au général des adultes, il est également 1° junior avec pas moins de 9 min 48 sec d'avance sur son premier poursuivant (18 juniors ayant participé aux 3 premières étapes). Il lui reste 3 étapes pour tenter de conserver cette 3° place au général, les 2 premiers étant plus ou moins hors de portée avec 4 min d'avance. Ce serait déjà fantastique de monter sur la boîte, comme on dit, à cet âge dans une course certes populaire, mais avec de très bons régionaux.

Durant cette période il a aussi participé à la 1° course de sélection de course de montagne à Hängendorf. Par chance, parmi les concurrents il y avait aussi Michael Morand de Court, très bon spécialiste des courses de montagne et amis à Mickael. Les 2 coureurs se sont unis dans l'effort pour terminer au 14 et 15° rang final d'une course de



8 km avec 500 m de dénivelé à la moyenne respectable de 13,5 km/h de moyenne. En terminant 1° junior avec 20 secondes d'avance, Mickael montre ainsi à l'entraîneur national tout son potentiel pour cette discipline qui

est d'ailleurs venu personnellement le féliciter. Prochaine course de sélection le 14 mai à Interlaken. La décision définitive aura lieu le 20 mai. Il n'y a plus qu'à attendre en espérant que cette année sera la bonne. | son coach

PRO SENECTUTE

A la découverte des cactus

Rendez-vous jeudi 19 mai à 13h30 à la gare de Reconvilier. Visite de l'exposition de cactus avec Jean-Luc Scheidegger. Temps de marche: environ 1h. Responsable: Nicole Bangertter, 079 640 11 06. | pro.senectute

TEAM VALLON

Magnifique performance du Team Vallon en Coupe

A l'image de la première équipe du FC Saint-Imier qui s'est qualifiée pour la finale de la Coupe neuchâteloise en battant le FC Le Locle 2-0, 4 formations du Team Vallon se sont également qualifiées pour une finale de Coupe.

En effet, les juniors A et E, vainqueurs de leur poule respective, ont atteint le stade final de la Coupe jurassienne. Les A disputeront leur finale le 4 juin à Moutier alors que les E se rendront à la même date à Fahy. Engagés tous les deux en Coupe neuchâteloise, les juniors B et C ont atteint la finale en battant respectivement le FC Marin 2-0 et le FC Marin 5-0. Les B seront opposés au FC Deportivo le 5 juin à Neuchâtel alors que les C en décrocheront eux aussi le 5 juin à Neuchâtel avec le FC Audax.

Juniors F Team Vallon

La deuxième animation pour les juniors F a été marquée par une succession de matchs perdus. Mais de belles phases de jeu ont tout de même été constatées et le plaisir était au rendez-vous.

Juniors G Team Vallon
FC La Suze 07

Deuxième animation pour les Juniors G à Delémont. Magnifique matinée pour les 2 équipes engagées. Quelques matchs gagnés et quelques matchs perdus. Beaucoup d'améliorations, mais évidemment encore de petites choses à apprendre. Les enfants se sont bien amusés et sont repartis pleins d'entrain pour la prochaine animation.

Juniors E Seferovic

Le troisième match du tour de printemps des juniors E Seferovic s'est déroulé à Moutier, par un temps nuageux et une température fraîche, face au FC Moutier B. Animés d'une grande envie, les juniors du Team Vallon mettent d'emblée la pression sur leur adversaire et scorent à trois reprises avant que l'équipe locale ne marque à son tour, juste avant la première pause. Le deuxième tiers voit l'équipe visiteuse accentuer son emprise sur le jeu et le score passe ainsi à 1-8 avant le deuxième thé. Face à une équipe prévôtoise dépassée, les jeunes Valloniers ajoutent encore 5 buts pour remporter la victoire sur le score de 1-13.

Juniors E Sommer

A Sonvilier, les E Sommer se sont mesurés à une très belle équipe de Team Littoral Boudry. En raison du match placé en semaine, les parties de 3 contre 3 n'ont pas eu lieu. Dans le 6 contre 6, après un premier tiers quelque peu manqué (1-5), les juniors du lieu se sont réveillés pour montrer plus d'opposition et la partie s'est quelque peu équilibrée. Finalement, une défaite 2-8 face à un adversaire que l'on ne peut que féliciter pour le football présenté.

Pas de match de championnat pour le E Sommer le week-end passé, mais une sortie d'équipe en Suisse allemande. Les juniors ont tout d'abord participé à un tournoi Kids Festival à Dulliken, tournoi durant lequel ils ont pu se frotter à l'engagement de leurs adversaires suisses alémaniques! Ensuite, une partie de bowling a précédé un repas et une soirée en équipe dans la magnifique ville de Soleure. Retour le dimanche matin après le petit-déjeuner et une balade en vieille ville et au bord de l'Aar.

Juniors E Akanji

Les juniors E Akanji étaient opposés à ceux du Team JGV (Courrendlin). Les joueurs



Juniors B et juniors C engagés en Coupe neuchâteloise

locaux connaissent une entame de match laborieuse, si bien qu'après 20 minutes, l'équipe jurassienne mène 1-0. Lors du 2^e tiers, les visiteurs marquent un deuxième but. Mais loin de se décourager et avec énergie, les juniors du Team Vallon reviennent à 2-2. Le troisième est très équilibré, chaque équipe ayant sa chance de remporter la partie. C'est dans les dernières minutes de la rencontre que la défense locale se déconcentre quelque peu, permettant à Courrendlin de marquer le but de la victoire.

Juniors E Xhaka

Les juniors E Xhaka ont affronté le FC Corcelles à Sonvilier. Après un 3 contre 3 légèrement dominé par l'adversaire, plus vif, place au 6 contre 6. Le premier tiers-temps est très équilibré, avec beaucoup d'engagements des deux côtés. De belles phases de jeu et de bonnes occasions se succèdent pour un résultat de 0-1 à la première pause. Les deuxième et troisième tiers sont un peu plus brouillons, mais avec beaucoup de buts. Malgré la défaite 3-8 face à un adversaire plus réaliste et mieux organisé, les juniors du Team Vallon n'ont pas démerité et se sont bien battus.

Pour un autre match de championnat, l'équipe E Xhaka s'est déplacée au Landeron pour y affronter le Groupement des 2 Thiellles. Après les 3 tiers intéressants de 3 contre 3 où on a pu voir beaucoup de triangulations et de buts, place au match à 6 contre 6. Le 1^{er} tiers débute sur un but de l'adversaire. L'équipe visiteuse passe ensuite devant 2-3 avec beaucoup d'envie et de belles phases de jeu, notamment en contre-attaques. Mais la première pause est tout de même atteinte sur le score de 6-4 en faveur de l'équipe neuchâteloise. Les deuxième et troisième tiers sont assez équilibrés, mais des pertes de balles au milieu du terrain permettent à l'équipe locale de marquer encore à 4 reprises pour finalement s'imposer 10 à 4.

Juniors E Shaqiri

Les juniors E Shaqiri recevaient le FC Marin. La session de Play More est très bien négociée par les E avant d'entamer le 6 contre 6. Le premier tiers-temps est marqué par quelques erreurs des joueurs locaux qui permettent à l'équipe neuchâteloise de mener 1-3. Les jeunes Valloniers reviennent ensuite à 2-3 après la pause, puis manquent l'occasion d'égaliser sur penalty. La suite se résume à de nombreuses occasions manquées du côté

du Team Vallon et une belle efficacité du côté neuchâtelois. Score final: 4-8.

Juniors D1

Pour ce match de championnat, les juniors D1 se sont rendus au Locle. Le match est très équilibré durant les deux premiers tiers-temps. De belles phases de jeu basées sur une grande solidarité et un très bon état d'esprit ont permis au Team Vallon de faire la différence dans le dernier tiers et de s'imposer de très belle manière 1-4.

Juniors D2B

En championnat, les juniors D2B du Team Vallon ont affronté, à Corgémont, le FC Franches-Montagnes B. La rencontre a été dominée de bout en bout par les jeunes Valloniers qui sont parvenus assez rapidement à ouvrir le score. Auteurs d'une belle prestation, avec d'intéressantes phases de jeu et un football attrayant, les juniors D2B se sont imposés 7-1.

Toujours à Corgémont, dans un autre match de championnat, les D2B se sont mesurés au FC Moutier. En raison d'une blessure de dernière minute, l'équipe locale a commencé le match avec un seul remplaçant. Une belle motivation a animé les jeunes Valloniers qui ont atteint la première pause sur le score de 3-1 en leur faveur. Dans le deuxième tiers, les visiteurs sont revenus à 3 partout. Dans le dernier tiers, les juniors du Team Vallon ont tout donné et se sont finalement imposés 7-5.

Juniors D2H

A Saint-Aubin, contre Team Béroche-Bevaix, les juniors D2H du Team Vallon se sont inclinés 3-0 malgré de nombreuses occasions en leur faveur.

Juniors C 1

En demi-finale de la Coupe neuchâteloise, les C1 se sont brillamment imposés 5-0 contre le FC Marin. Menant 2-0 après 15 minutes de jeu, ils ont ensuite bien maîtrisé la partie et, malgré quelques approximations qui auraient pu permettre à l'adversaire de scorer, ils se sont ainsi qualifiés pour la finale.

En championnat, opposés à l'actuel co-leader du groupe, les C1 peuvent nourrir quelques regrets après leur défaite 2-1. En effet, après 20 premières minutes sans engagement véritable, encaissant 2 buts, ils se sont bien repris, se montrant plus combattifs. Mais malgré une nette domination durant l'entier de la deuxième mi-temps, ils n'ont pas réussi à combler la totalité de leur retard et sont donc repartis bredouilles.

Juniors C2B

Pour leur deuxième match, les juniors C2B du Team Vallon se sont déplacés à Lugnez pour y rencontrer le FC Lugnez-Dampierre. Après 10 minutes, ils ouvrent la marque au terme d'une jolie phase de jeu. Lugnez parvient à égaliser 5 minutes plus tard. Sur un contre bien amené, les visiteurs auraient pu reprendre l'avantage, mais le gardien jurassien s'y oppose de belle manière. Et sur le dégagement, ils encaissent le deuxième but. Juste avant la mi-temps, après avoir manqué un penalty, ils concèdent le troisième but. La deuxième mi-temps est dominée par l'équipe locale, qui score encore à trois reprises, alors que les Valloniers parviennent à réduire la marque pour un résultat final de 6-2.

Les C2B recevaient le Team JGV. Malgré une très nette domination durant toute la partie, la mi-temps n'est atteinte que sur le score de 3-1, la faute à un manque de précision dans les passes et à la finition. La deuxième mi-temps est meilleure sur le plan offensif et le score évolue régulièrement, la marque s'arrêtant à 8-2 en faveur des joueurs locaux.

Juniors C2H

Les juniors C2H se sont rendus à La Chaux-de-Fonds pour

affronter le FC Floria. Une première mi-temps très bien entamée, avec des occasions et de très belles phases de jeu. L'équipe visiteuse ouvre le score et garde son avantage pendant plus de 30 minutes. Toutefois, peu avant la pause, sur corner, l'hôte égalise. Au retour des vestiaires, changement de physionomie, avec une formation neuchâteloise dominante et un Team Vallon qui perd pied. Cela se solde par une défaite, au final, 6-2.

Match retour contre ASI Audax pour les C2H. Lors du match aller, ils avaient perdu 7-2, donc la tâche du jour ne s'annonçait pas facile. Un début de match mené tambour battant, en pressant haut et en jouant en 3-5-2, a permis à l'équipe locale de récupérer beaucoup de ballons. La première mi-temps est plutôt à l'avantage des locaux qui atteignent le thé en menant 2-1. La deuxième mi-temps est plus équilibrée et, en toute fin de rencontre, l'équipe neuchâteloise parvient à égaliser. Un résultat nul logique sur l'ensemble de la partie.

Juniors B

1/2 finale de Coupe pour les B et... victoire 2-0! Un grand match de toute l'équipe, caractérisé par la solidarité, l'engagement et le jeu collectif. Ce fut

vraiment une belle partie, serrée de bout en bout, avec une tension grandissante au fil des minutes, la décision n'intervenant qu'en toute fin de match avec le 2-0.

Pour les juniors B, les matchs se suivent, mais ne se ressemblent pas. A nouveau contre le FC Marin, mais cette fois en championnat, l'équipe du Team Vallon s'est inclinée 4-0. Le manque d'agressivité comparé à l'adversaire du jour a fait la différence, même si quelques belles occasions, malheureusement manquées, auraient pu remettre la victoire neuchâteloise en question.

Juniors A

Grâce à une belle maîtrise technique et tactique et une stricte application des consignes, n'offrant que peu d'opportunités à leurs adversaires, les juniors A se sont imposés 0-3 à Schüpfen. Volonté et plaisir étaient au rendez-vous. |jml

JE TV Xhaka – Corcelles	3-8
JC2B Lugnez-Dampierre – TV	6-2
JC2H Floria – TV	6-2
JE TV Seferovic – Team Littoral	2-8
JE Moutier – TV Seferovic	1-13
JD2B TV – Franches-Montagnes B	7-1
JD2B TV – Moutier	7-5
JE TV Seferovic – Court	7-6
JD2H Team Béroche – TV	3-0
JD1 Le Locle – TV	1-4
JE Grpm des 2 Thiellles – TV Xhaka	10-4
JE TV Shaqiri – Marin	4-8
JE TV Akanji – Team JGV	2-3
JB1 Marin – TV	4-0
JC2H TV – ASI Audax	2-2
JC2B TV – Team JGV	8-2
JC1 Team Littoral – TV	2-1
JA Schüpfen – TV	0-3

Samedi 14 mai

JF 9h, Courtelary: animation AFJB
JG 9h, Moutier: animation AFJB
JF 9h, La Chx-de-Fds: animation ANF
JE 9h, Sonvi.: TV Mbolo – Cressier Sport
JD1 9h, St-I.: TV – Grpm des 2 Thiellles
JE 10h30, Haut.: Hauterive – TV Sommer
JD2H 11h, Saint-Imier: TV – Ticino
JE 11h, Sonvilier: TV Xhaka – Team 3L
JE 11h15, Chx-de-Fds: Floria – TV Shaqiri
JC2H 13h, Val-de-Ruz: Val-de-Ruz – TV
JC1 14h, Saint-Imier: TV – Deportivo
JC2B 14h, Les Breuleux: Fr.-Mont. – TV
JB1 16h, Saint-Imier: TV – Hauterive

Dimanche 15 mai

JG 9h, La Chx-de-Fds: animation ANF
JD2B 10h15, Courroux: JGV – TV
JA 13h, St-I.: TV – Team Aurore-Etoile

Mercredi 18 mai

JE 18h30, Sonvi.: TV Xhaka – Corcelles

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

LIBERTÉ D'EXPRESSION



SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET LA VIGNEROLE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Une future fusion discutée en assemblée générale

Le 6 mai dernier, après cette fameuse pandémie, c'est en présentiel que l'assemblée générale 2022 avait lieu dans les locaux du stand de tir à la Vignerole. 27 membres, sur les 108 que compte la société, se sont déplacés pour délibérer des différents thèmes placés sous la houlette du président Henri Mathez.

Pas moins de 17 points étaient à l'ordre du jour. Les réélections du président, du comité et des moniteurs ne furent en aucun cas discutées et tout le monde a été réélu dans ses fonctions par acclamation. A noter que Christophe Hazard a été nommé au poste de vice-président de la société. Bernard Grosjean et Henri Mathez ont également été élus en tant que membres d'honneur de la société en raison de la masse de travail qu'ils effectuent depuis plusieurs années.

Le moment in memoriam consacré à notre cher et regretté vice-président Michel Jacot-Descombes fut un moment très émouvant et sa nomination en tant que membre d'honneur, à titre posthume, était une juste chose en remerciement pour le dévouement



Le comité 2022: B. Grosjean, Ch. Grossenbacher, C. Glauser, S. Glauser, V. Mathez, C. Hazard, Y. Schindler, D. Valente, H. Mathez

inconditionnel dont il a fait preuve pendant bien des années. Merci à toi Michel.

Dans la suite des points, il faut relever que les cotisations restent les mêmes pour cette année et que les comptes, qui se portent bien, ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le programme de tir de cette année est conséquent avec la reprise des festivités sans covid et le tir de nuit, en fin d'année, va avoir lieu comme par le passé. Vu les inscriptions qui arrivent en nombre, nous pouvons constater que ce tir, connu loin

à la ronde, répond à un besoin chez les tireurs de par ses caractéristiques si spécifiques.

Le principal point fut sans surprise la présentation et les discussions qui eurent lieu concernant la future fusion de la société de tir au pistolet avec les armes réunies du tir à 300 mètres. Le projet est en effet de former une seule et unique société portant le nom *Les Armes-Réunies La Vignerole société de tir aux armes d'épaule et de poing de Sonceboz-Sombeval ARV*.

Ce projet présenterait bien entendu une certaine facilité

au niveau de la répartition et l'utilisation des installations qui se trouvent au même endroit, mais représente également un défi. Celui de réunir 2 sociétés avec un fonctionnement et une mentalité un brin différents. Chacun sait qu'avec le temps et des arguments de qualité, bien des projets peuvent se concrétiser.

Il reste cependant encore bien des points à régler, mais un accord de fusion a été décidé par les membres présents et le dossier va continuer entre les différentes parties pour essayer de trouver des réponses aux points encore ouverts.

Nous aurons l'occasion d'en reparler et de vous informer plus longuement sur ce sujet à l'avenir.

A la fin de l'assemblée, une soirée conviviale était au programme avec un apéritif offert par la société. S'en suivait un souper où chacun pouvait librement discuter à bâtons rompus sur les sujets actuels et futurs. Un grand merci à tout le personnel de la cuisine qui a œuvré pour satisfaire les papilles des convives.

Toutes les informations sur la société sont disponibles sur le site: www.lavignerole.ch. |cg

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

C'est reparti pour le tournoi de inline !

Après deux ans d'absence pour les raisons que l'on sait, le tournoi de inline du HC Saint-Imier reprend ses droits. Alors évidemment comme souvent dans ce genre de manifestation, le covid a malheureusement laissé des traces. Celles-ci se traduisent comme on peut l'imaginer par une diminution du nombre d'équipes inscrites. Néanmoins, les dirigeants du HC Saint-Imier ont décidé de relancer ce tournoi qui anime la période estivale de la Clientis Arena.

Pour cette édition, huit équipes ont été réparties en deux groupes, Elites et Loisirs. Les rencontres se déroulent

depuis ce mardi 10 mai et ce jeudi 12 mai jusqu'au samedi 18 juin, date retenue pour les finales. Jusque-là, chaque mardi et jeudi il y aura de l'animation à la Clientis Arena. Du côté des Bats, la première équipe, les U20 et les U17 participeront à cette compétition. Celle-ci se veut à la fois attractive et placée sous le sceau de la participation et de la bonne humeur. La première des quatre rencontres par soir débutera à 19h25 jusqu'à 22h. La buvette sera bien évidemment ouverte, et ceci environ une heure avant, qui pour un apéro ou une petite restauration permettra à chacun de passer un bon moment. |gde

SOCIÉTÉ DE TIR DE CAMPAGNE ORVIN

Tirs obligatoires

La société de tir de campagne d'Orvin avise les tireurs astreints que le premier tir obligatoire aura lieu le mercredi 18 mai de 17h à 20h au stand du Jorat. Il est important que chaque tireur prenne avec lui son livret de service, son livret de tir et de performances militaires, une pièce

d'identité officielle, son arme personnelle avec le magasin et trousse de nettoyage, sans oublier la convocation avec code-barres reçue ainsi que la protection auditive personnelle. La deuxième séance est programmée le 17 août, même lieu, mêmes heures. |jcl

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Match amical entre Jurassiens bernois et Neuchâtelois

Le 7 mai dernier, dans des conditions acceptables, faible vent et lumière quelque peu changeante, les 13 matcheurs de l'AJBST et les 8 de Neuchâtel avaient rendez-vous sur le pas de tir du stand des Armes-Réunies à Courtelary.

Résultats

Catégorie arme de sport 2 positions, 12 tireurs inscrits: 1^{er} Louis Dalabays, Neuchâtel, 572/600 pts couchés et à genoux; 2^e Rémy Bohren, Neuchâtel, 564/600 pts; 3^e et 4^e Yan Fahrni et Jean-François Carrel, Jura bernois, 553/600 pts, 5^e et

6^e Bernard Liechti et Peter Gerber, Jura bernois, 552/600 pts.

Catégorie arme de sport couché, 7 tireurs inscrits: 1^{er} Patrick Zumstein, Jura bernois, 573/600 pts; 2^e Michel Vuilleumier, Neuchâtel, 570/600 pts; 3^e Clément Matile, Neuchâtel, 569/600 pts.

Catégorie arme d'ordonnance couché, 4 tireurs inscrits: 1^{er} Martine Boillat, Fass 90, Jura bernois, 563/600 pts; 2^e Yvan Voiblet, Fass 57/03, Jura bernois, 531/600 pts; 3^e Francesco Musumeci, Fass 57/03, Jura bernois, 525/600 pts.

Groupes arme de sport 2 positions: les Neuchâtelois l'emportent avec 2212/2400 pts, devant le Jura bernois 2204/2400 pts et le groupe mixte 2179/2400 pts.

Groupes à l'arme de sport couché: 1^{er} Neuchâtel avec 2241/2400 pts devant le Jura bernois 1690/2400 pts, un tireur manquant.

Groupe à l'arme d'ordonnance couché: 1^{er} Jura bernois, 2133/2400 pts, avec le très bon résultat de Martine Boillat, présidente de l'AJBST 563/600 pts.

|jcl

TENNIS CLUB MONT-SOLEIL

Beau début de saison



Equipe de 3^e ligue du TC Mont-Soleil

L'équipe de 3^e ligue du TC Mont-Soleil démarre sa saison d'interclub en s'imposant à domicile 6-3 face à Gletterens. La team vous propose de suivre ses activités sur Instagram sur la page [tc_mont_soleil](https://www.instagram.com/tc_mont_soleil).

L'équipe vous donne rendez-vous pour son prochain match au sommet à Mont-Soleil le dimanche 22 mai dès 10h30 pour affronter Romont. Notre buvette vous propose de quoi vous restaurer. |njm

ASSOCIATION JURASSIENNE DE PÉTANQUE (AJP)

La relève est bel et bien là

Championnat de triplettes à Courchavon

C'est dans une infrastructure magnifiquement rénovée par le club de la Roche que s'est déroulée samedi 30 avril la première compétition officielle de cette saison 2022 de l'AJP. Après 2 années compliquées, l'AJP a réuni 45 équipes chez les seniors et 11 chez les dames. Une manifestation selon le nouveau format, à savoir le début des jeux le matin déjà et la création d'un concours secondaire à la sortie des poules qualificatives. Chez les seniors, c'est notre junior Adriano Silva, fraîchement vainqueur dans sa catégorie lors de la Coupe suisse à Yverdon, qui l'a emporté. Associé à son père José et à Jonathan Cantini, les membres du club de la Côtate de Sonceboz ont réussi un parcours sans faute, ils ont battu en finale la triplette des Poissonnets de Vicques composée de Fabio Busselli, Pascal Vallat et Johnny Zornio. Dans le concours B, la victoire finale est revenue à l'équipe de la Boule Franche de Courtételle qui réunissait Marc Bregnard, Luigi Colangelo et Mike Seri.

Retour gagnant chez les dames pour Sylvie Cataldo



Les équipes finalistes, Les Poissonnets de Vicques (en veste bleue) et les membres du club de la Côtate de Sonceboz, photo: jcl



Les finalistes dames, la formation Les Meuqueux de La Chaux-de-Fonds (à droite) perd contre la formation La Biennoise, photo: jcl

accompagnée de Anne-Sophie et Sandrine Lauper, la formation de la Biennoise a battu en finale Dominique Huguenin, Nicole Wettstein et Rosemonde Vuille du club des Meuqueux

de La Chaux-de-Fonds. Dans le concours B, c'est la triplette mitigée formée par Blaisila Steffen, Isabelle Cataldo-Geiser et Ophélie Baumann qui s'est adjugée la victoire. |jcl

TENNIS DE TABLE

Tramelan termine au 4^e rang en première ligue

Tout est joué en première ligue du championnat ANJTT de tennis de table, Delémont 2 termine champion et jouera les finales de promotion en LNC en compagnie de La Chaux-de-Fonds 2. Tramelan termine au 4^e rang final. Pour les tramelots, l'objectif a été largement atteint pour son baptême du feu en 1^{re} ligue avec une participation au groupe de promotion pour la ligue nationale. Lors de

la dernière journée de championnat, la première pouvait encore aisément prétendre au 3^e rang final, malheureusement suite à une défaite 9 à 1 face au concurrent direct Cortailod, Tramelan qui se présentait à deux joueurs seulement (Ismaël Huegi et Stevan Mikic) perd sur le fil sa troisième place. Cette saison a mis en évidence les performances du leader Ismaël Huegi, classé

B12, soit le meilleur classement individuel jamais obtenu pour un joueur du PPCT. Associé à Stevan Mikic (C9), Cyril Vallat (C6) et Maud-Elodie Langel (C6), les tramelots peuvent être très satisfaits de leur saison. |sa

1^{re} ligue – Phase 2 (groupe promotion)
1. Delémont 2, 8 matchs/26 points; 2. La Chaux-de-Fonds 2 8/25; 3. Cortailod 2 8/10; 4. Tramelan 8/9; 5. Porrentruy 8/9.

Ascension

En raison du jeudi le 26 mai, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses:
lundi 23 mai, 10h

Officiel et sport:
lundi 23 mai, 12h

Rédactionnel et annonces: mardi 24 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

FOOTBALL CLUB COURTELARY 

Une égalisation méritée face au SR Delémont pour les Women



Les women arborent leurs nouveaux maillots

L'équipe féminine du FC Courtelary recevait samedi dernier le SR Delémont, premier du classement. Ce deuxième match de championnat pour les joueuses d'Eric Chopard s'annonçait plutôt difficile, mais l'objectif était clair: lever la pression et faire un bon match.

Les Women du FCC entrent directement dans le match et mettent la pression à l'adversaire. Elles ouvrent notamment le score avec Paula Conde après une demi-heure de match. Malgré les redoutables joueuses delémontaises au milieu de terrain, les joueuses du FCC tiennent et dominent. S'ensuivent de belles phases de jeu qui régaleront les quelques supporters présents à la Praye. A la mi-temps, le score est de 1-0.

De retour sur le terrain, la tension se fait ressentir et les joueuses du SR Delémont ne comptent pas s'avouer vain-

cues. Il faudra tout de même attendre la 70^e pour voir l'égalisation (autobut à la suite d'un corner). Quelques minutes plus tard, l'arbitre sifflera un penalty pour l'équipe delémontaise à la suite d'une faute dans les seize mètres. La gardienne du FCC Jennifer Mennel réussira à repousser ce dernier, mais les joueuses du SR suivront de près et mettront la balle au fond du filet.

Malgré une nette domination, le FCC Women est donc mené 2-1 à quelques minutes de la fin du match. Les joueuses de Chopard ne s'inclinent pas et réussissent à égaliser à la 86^e minute (I.Tocchini). Quelques minutes plus tard, le triple sifflet est suivi des cris de joie des joueuses du FCC qui ont réussi l'exploit de stopper le SR Delémont.

Un point important pour l'objectif fixé en début de saison. Pour l'heure, tête à la prochaine rencontre qui se

déroulera le samedi 14 mai à Undervelier, face au FC Haute-Sorne.

L'équipe féminine du FC tient également à remercier chaleureusement M. Marocco et TLM-Atik Services à Saint-Imier pour le nouveau jeu de maillot qui a été inauguré face à Delémont.

Une victoire et une défaite la même semaine à la Praye

L'équipe masculine du FC Courtelary recevait mercredi le FC Tavannes/Tramelan, un adversaire direct qui comptait 1 point de plus avant ce match. Les 45 premières minutes se sont bien déroulées avec le score de 1-0 au coup de sifflet pour la mi-temps. A la fin du match, c'est une victoire méritée pour les hommes de M. Bordichini sur un score de 2-0. Ces 3 points sont importants pour la suite du championnat, ils ont permis au FCC de pas-

ser devant cet adversaire au classement.

Dimanche dernier, le FC Courtelary a tenté de réitérer la victoire face au 2^e du championnat, le FC Aurore Bienne. Malheureusement, après un début de match très mouvementé, sonné par un but du FC Aurore Bienne à la 2^e minute de jeu. Les joueurs de M. Bordichini ont très vite répondu présents avec l'égalisation une minute plus tard (C. Bühler). Menés 2-1 à la mi-temps, le FCC n'a pas pu revenir dans la course à l'égalisation. | ma

Wom. Courtelary – Delémont _____ 2-2
4^e I. Courtelary – Tavannes/Tram. 2-0
4^e I. Aurore – Courtelary _____ 2-1

Samedi 14 mai
Wom. Stade du Pécal, Undervelier,
19h: GUSC – FCC

Dimanche 15 mai
4^e I. Längfeld 1, Bienne, 10h:
Bözingen 34 – FCC

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07 

Le gardien adverse avait les clés du match

En ce week-end de fête des Mères, le FC La Suze 07 se déplaçait à nouveau du côté de Bienne, cette fois sur le terrain du FC Iberico Macedonia. Bonne entame de match des Suzerains, qui se créent d'entrée une belle occasion, mais le gardien adverse détourne le ballon au prix d'un magnifique plongeon. Hélas, Iberico marque sur son premier corner, où l'attaquant a le loisir de s'y reprendre à trois fois (!) pour conclure, après un premier arrêt de Tom Bühlmann, puis la barre transversale, puis finalement le tir victorieux. Les locaux posent de gros problèmes tactiques à La Suze durant cette mi-temps, avec leurs deux joueurs centraux qui construisent le jeu et un milieu qui décroche. C'est justement ce joueur qui vient chercher le ballon très bas et fait une course contre le but en éliminant 3 joueurs de la Suze par des feintes de passes ou de frappes qui marquent froidement. 2-0 au quart d'heure. La Suze réagit et se crée notamment une série de 5 corners à la suite qui ne donnent rien. La tactique d'Iberico Mace-

donia perturbe les plans des visiteurs qui s'offrent tout de même quelques possibilités, mais le gardien a à chaque fois le dernier mot, dont plusieurs arrêts de grande classe.

En seconde période, changement tactique opéré pour aller chercher les 2 joueurs centraux et éviter leur construction depuis l'arrière. Dès lors, Iberico Macedonia ne peut procéder que par longs dégagements sur leur athlétique attaquant. Une mi-temps outrageusement dominée par le FC La Suze 07, mais sans parvenir à trouver la faille face à l'exceptionnel gardien local. Le FC Iberico Macedonia rajoute un troisième but à la 66^e minute sur une belle passe dans le dos de notre défense. La Suze continue sa bonne mi-temps. Hélas, dominer n'est pas marquer, et on en a encore eu la preuve ce samedi. Score final, 3-0. | jg/jml

Iberico Macedonia – La Suze 07_ 3-0

Samedi 14 mai
17h, Stade de la Courtine:
La Suze 07 – Bévillard

FSG SAINT-IMIER 

Moniteurs recherchés d'urgence

Afin de compléter nos équipes de moniteurs, nous recherchons:

- Un moniteur-monitrice pour notre groupement enfantine: enfants de 1H et 2H, leçon le mardi de 17h45 à 18h45
- Un moniteur et 1 remplaçant de juin à décembre

pour notre groupement jeunesse: enfants de 3H à 11H, leçon le vendredi de 17h45 à 19h15.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 032 941 54 45.

Notre jeunesse a besoin de vous. Merci de faire circuler le message. | nb

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DU JURA BERNOIS 

Championnat cantonal bernois d'agrès à Corgémont

Le championnat cantonal bernois d'agrès aura lieu le samedi 14 et le dimanche 15 mai, à la halle des sports de la Combe à Corgémont. Plus de 553 gymnastes seront de la partie.

C'est avec un nouveau comité que la société féminine de Tavannes s'est lancée dans l'organisation du championnat cantonal bernois en collaboration avec le comité agrès de l'AGJB.

Les gymnastes viendront des quatre coins du canton pour représenter leurs couleurs et tenter de remporter le titre de championne ou champion de leur catégorie.

La région du Jura bernois compte peu de groupements agrès. Cette année, le championnat du Jura bernois organisé au sein de l'AGJB sera incorporé dans la compétition cantonale bernoise. Seuls 53 gymnastes représenteront le Jura bernois contre plus de 100 en 2019, en provenance des sociétés de Malleray-Bévillard, Reconville Féminine et Masculine, Tavannes, Saint-Imier et La Neuveville, et seront classés dans leur catégorie. Le meilleur remportera le titre de champion ou championne du Jura bernois.

Le samedi accueillera 233 gymnastes. Les concours débuteront dès 8h25 avec

les gymnastes filles C5 et dès 12h35 avec les filles C6. Nous poursuivrons dans l'après-midi avec, dès 14h30, un tournoi uniquement homme toutes catégories et nous terminerons la journée avec les catégories Dames et C7 filles.

Des performances

De nombreux gymnastes C7 talentueux seront au rendez-vous, notamment David Haddenbruch, TV Belp, deuxième par équipe aux Championnats suisses 2018 et Christoph Schärer, TV Orpund, vice-champion Suisse également en 2018 et David Lüdi, FSG Reconville, 2^e par équipe au STV-Team Challenge 2021 en catégorie 5.

Chez les gymnastes féminines, Chloé Theurillat, FSG Saint-Imier, 2^e par équipe au championnat suisse en 2018 en catégorie dames avec Martina Marti, TV Lyss, qui a également remporté le titre par équipe au championnat suisse 2019 dans la même catégorie. Ces athlètes accomplis annoncent de belles performances, qui seront par ailleurs d'autant

plus spectaculaires étant donné que ce concours compte comme épreuve de sélection pour les Championnats suisses pour tous les participants.

Le dimanche laissera place aux petites catégories, C1 à C4. Dès 8h25, jusqu'à environ 17h, 320 gymnastes prendront part à la compétition. Les infrastructures nous limitant à un nombre de participants, chaque société pouvait inscrire 4 gymnastes de chaque catégorie afin que toutes les sociétés puissent être représentées. Pour une partie de ces jeunes gymnastes, cette reprise à la normalité leur permet d'assister à leur première année de compétition. Ce grand nombre de participants annonce un magnifique week-end de compétition et la société féminine de Tavannes se réjouit de vous retrouver avec ses grillades et boissons à volonté. | vb

Championnat cantonal bernois d'agrès
Samedi 14 et dimanche 15 mai
Halle des sports de la Combe, Corgémont

SOCIÉTÉ D'ÉQUITATION DU VALLON DE SAINT-IMIER 

Félicitations à Shirel Schornoz et Ethan Meijer

Durant le mois d'avril dernier, deux de nos jeunes membres, Shirel Schornoz et Ethan Meijer, cadres de l'équipe suisse ont voyagé en Italie pour le CSI de Gorla Minore et en France pour le CSI de Fontainebleau.

Shirel de Dombresson est membre des cadres de l'équipe suisse depuis 2020, actuellement, elle fait partie de la catégorie Jeune-cavalier.

Ethan du Cerneux-Veusil quant à lui est membre des cadres de l'équipe suisse depuis 2021 dans la catégorie Children.

Ils ont tous deux eu la chance de participer l'année dernière aux championnats d'Europe à Vilamoura au Portugal avec leurs chevaux.

Shirel monte Obama du Soufflet dans les grosses épreuves, son second cheval Loriental des Droz est actuellement en convalescence. Obama, son cheval de tête, lui a permis de décrocher le titre de vice-championne suisse Jeune-cavalier l'année dernière. Elle a gagné le Grand Prix de Chevenez devant les plus grands de cette discipline et grâce à cette victoire elle a obtenu le précieux sésame pour participer au CHI de Genève en décembre dernier.

Ethan monte Balkis, Nairobi VD Bissshop et Chayning durant les différents concours, il a obtenu le titre de champion romand l'année dernière avec Nairobi à Tavannes.



Ethan et Nairobi VD Bissshop

Ces 2 jeunes cavaliers comptent déjà un palmarès impressionnant à leurs actifs. Shirel alors âgée de 20 ans travaille comme écuycère au Manège de Saint-Imier, où elle a d'ailleurs décroché son CFC de professionnelle du cheval. Ethan, âgé de 13 ans est encore à l'école. Il a obtenu sa licence de saut en 2019, à l'âge de 11 ans.

La société d'équitation du Vallon de Saint-Imier félicite ses 2 jeunes membres pour leurs très bons résultats lors de ces 2 déplacements à l'étranger et leur souhaite une bonne continuation pour la saison qui bat son plein en espérant que plein de nouvelles opportunités s'ouvriront à eux. | société d'équitation du vallon de saint-imier



Shirel et Obama

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ Du 13 au 19 mai: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 13 au 19 mai: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabineturgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIÉ AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIÉ** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 7 juin: 15h15-17h. **FRINVILLIER** Mardi 24 mai: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 14 mai: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 24 mai: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 27 mai: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 27 mai: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 31 mai: 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 27 mai: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi

et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIÉ** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. **LES PRÉS-D'ORVIN - CHASSERAL** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14h-18h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14h-15h, gym Fit: me 8h15-9h10, gym Seniors: me 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lu: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14h15 à la halle de Péry, di: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lu: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19h30-20h30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, renseignements: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIÉ** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIÉ RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIÉ Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 14 et 15 mai assuré par Serge Wittwer et Denise Guenin, bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Corr. et facturation: Nicole Loriot
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

di-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **SAINT-IMIÉ** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h, 16h-18h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIÉ** Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

			1	5				
	2			5				4
		4	6				7	9
		8			4	2		
			8	9	7			
	3	6			7			
1	8			6	9			
6			1				8	
		9		8				

©raetsel.ch 1633151

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

U	U	B	Q	U	O	C	U	X	U	E	R	C	O
C	O	H	L	T	R	O	L	L	J	V	H	G	B
D	B	V	X	O	H	J	Y	E	K	U	U	L	X
W	E	Y	M	E	I	X	Z	Z	H	E	O	P	E
R	E	N	C	A	N	U	A	E	N	V	C	S	W
O	L	K	I	M	A	I	D	T	F	Y	E	C	O
S	C	D	O	E	T	L	P	I	X	B	I	H	A
Y	X	G	N	H	S	E	R	L	O	F	B	G	U
L	G	N	V	C	A	N	D	X	E	X	M	N	R
Y	O	X	K	J	L	I	U	E	T	C	P	S	O
T	T	Z	E	F	L	R	O	D	B	P	O	T	C
K	N	Y	B	E	A	T	P	U	Z	U	U	F	H
I	A	Z	D	O	B	I	M	S	R	K	C	V	S
V	M	A	G	B	N	V	Q	D	A	L	O	K	W

- AUROCHS
- BALLAST
- BON
- CREUX
- ENCAN
- OBESE
- SOURD
- TONNEAU
- TROLL
- VER
- VEUVE
- VITRINE

6	7	8	9	2	4	1	5	3
5	3	9	7	6	1	2	4	8
4	1	2	3	8	5	7	9	6
7	9	3	4	5	6	8	2	1
2	4	6	1	7	8	5	3	9
8	5	1	2	9	3	4	6	7
9	6	4	5	1	7	3	8	2
1	8	5	6	3	2	9	7	4
3	2	7	8	4	9	6	1	5

Solutions de la semaine dernière

R	S	A	A
P	E	R	C
C	I	E	C
R	S	E	R
B	I	A	S
H	E	L	I
T	O	R	A
Z	E	N	M
M	E	R	C
B	E	E	S
U	R	L	B

Rubrique offerte par



La saisie des heures pour les artisans et PME!

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl 032 489 52 30 2606 Corgémont info@enneasoft.ch

Éditeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

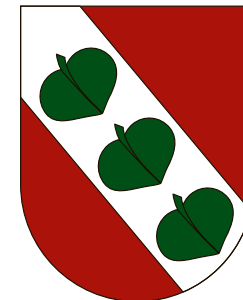
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SEBV SYNDICAT DES COMMUNES POUR
UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIÉ

Assemblée des délégués

Mercredi 15 juin 2022 à 20h
Petite salle au Rez de la halle de gym
de Cormoret

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée des délégués du 13 octobre 2021
2. Rapport du Président
3. Présentation et approbation des comptes 2021
4. Prendre connaissance du rapport 2021 sur la protection des données
5. Dossiers en cours
6. Information au sujet de la révision du PGEE
7. Fonctionnement de la STEP
8. Divers

Sonceboz, le 28 avril 2022

SEBV

Mise à l'enquête d'un permis d'aménagement des eaux de la Suze à Péry-La Heutte et Sonceboz-Sombeval, au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines»

(Procédure d'aménagement des eaux
avec défrichement de la forêt)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) et de défrichement et reboisement de la forêt pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune : Péry-La Heutte ; Sonceboz-Sombeval.

Assujéti à l'aménagement des eaux : Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Cours d'eau : La Suze.

Localité : Péry-La Heutte ; Sessenais - Les Bonnes Fontaines, parcelles 258, 460, 484 et 506 ; Sonceboz, Sombeval, parcelles 946, 979 et 1072.

Coordonnées : 2 582 313 / 1 226 517

Projet :

Remise en état d'un mur au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines»

Au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines» la Suze longe la voie CFF Bienne-Sonceboz-Sombeval à quelques dizaines de mètres, pénètre dans le site de reproduction de batraciens d'importance nationale N° BE223 avant de passer sous la voie CFF. La Suze est séparée de cette dernière sur environ 160 m par un mur de moellons maçonnés. L'état de ce mur empire constamment, laissant craindre une rupture lors d'une crue et une intervention est indispensable afin de conserver ce site.

Le mur, en tenant la Suze éloignée de la voie CFF, remplit les fonctions suivantes :

- Protection des berges de la voie CFF
- Contribution au passage sans dommage des crues sous la voie CFF en maintenant un écoulement perpendiculaire à l'axe de cette dernière.
- Approvisionnement de la pisciculture cantonale

Le projet prévoit la réfection de ce mur de soutien pour éviter les menaces qui pèsent sur les infrastructures ferroviaires et la prise d'eau de la pisciculture en assurant une traversée de la voie CFF la plus perpendiculaire au site de reproduction de batraciens.

L'accès nécessite la construction d'une piste de chantier sur parcelles n°506 (La Heutte), engendrant un défrichement temporaire. L'accès est prévu sans construction de piste sur les autres parcelles traversées.

Dérogations faisant l'objet de la requête :

- Accord de l'entreprise ferroviaire pour l'établissement et modification de constructions ou d'installations annexes (art. 18m LCdF)
 - Protection générale et particulière des sites et du paysage, protection du patrimoine (art. 9 et 9a LC)
 - Intervention sur la végétation des rives (art 18, al. 1bis et 1ter, art 21 et 22 al. 2 LPNP)
 - Atteintes au voies d'eau et végétation des rives (art. 12, art. 13, al. 3, art 17 OPN)
 - Intervention dans les sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (art. 7 OBat)
 - Défrichement et reboisement compensatoire (art. 5 à 7 LFo, art. 19 LCFo)
 - Petites constructions ou installations non forestières (art. 16 LFo, art. 14 OCFo)
 - Non-respect de la distance par rapport à la forêt (art. 17 LFo, art. 25 à 27 LCFo)
 - Autorisation en matière de protection des eaux pour l'évacuation des eaux (art. 11 LCPE)
 - Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
 - Bâtiments et installations dans les eaux, au bord, au-dessus ou sous celles-ci (art. 48 LAE)
- Zones/objets protégés :**
- Haies et bosquets, objet naturel en forêt N° 436009
 - Les Bonnes Fontaines, surfaces protégées N° 1 «La Suze et ses berges» d'importance communale
 - Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (objet n° BE223)
 - Végétation des rives (art. 21 LPNP)

Défrichement : Parc. N° 506 Péry-la Heutte: 333 m² de forêt (temporaire: 333 m², définitif: 0 m²)

Reboisement de compensation : Parc. N° 506 Péry-la Heutte: 333 m² de forêt (temporaire: 333 m², définitif: 0 m²).

Délai de publication et de recours : du 9 mai au 8 juin 2022.

Adresse de publication et de recours : administration communale de Péry-La Heutte.

Piquetage : le mur et le défrichement sont piquetés sur le terrain.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées **dans le délai de publication et de recours fixé.**

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 2 mai 2022

*Arrondissement III d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1416

Requérante : Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement : parcelles N°s 566, 579, 606 et 611, aux lieux-dits : «La Tanne, Froide Combe, Sur la Roche et ch. de Combe des Anabaptistes», commune de Corgémont.

Projet : balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur un nouveau poteau et sur des installations existantes (2).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zones de protection : IVS d'importance locale, pâturage et pâturage boisé N° 21 (art. 531 RCC).

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'ad-

ministration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Cormoret



Assemblée municipale

Lundi 20 juin 2022 à 20h
à la salle polyvalente

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes communaux 2021
2. Informations et rapports des conseillers
3. Discuter et approuver le crédit de 95 000 fr. pour la réfection des chemins de finage suite aux intempéries de 2021
4. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif à l'achat du véhicule de voirie
5. Approuver le règlement communal de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables
6. Abroger l'ancien règlement d'alimentation en eau (reprise par le syndicat, nouveau règlement approuvé)
7. Divers et imprévus

Le règlement communal du point 5 est déposé au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

**Immédiatement après
l'Assemblée municipale,**

Assemblée des propriétaires fonciers

Ordre du jour

1. Présentation des comptes 2021 des chemins de finage
2. Divers et imprévus

Cormoret, le 13 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1417

Requérante : Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement : parcelles N°s 512, 532, 534, 537, 540, 557, 710 et 711, aux lieux-dits : «Forêt du Droit, Les Champs Devant, Les Prés de Derrière et Les Prés de Devant», commune de Cormoret.

Projet : balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur nouveaux poteaux (3) et sur des installations existantes (3).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zones de protection : périmètre de protection du paysage no 1 et terrain sec.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même

délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier : Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.

Auteur du projet : Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.

Projet : changement d'affectation, transformation, aménagement des combles et construction d'une lucarne. Isolation de la toiture.

Emplacement : Les Nioles 6 et 8, 2612 Cormoret.

Parcelles : 623 et 153.

Dimensions : selon plans déposés.

Evacuation des eaux : raccordement des eaux usées au réseau communal.

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 6 juin 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 6 mai 2022

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérants : Matthieu de Montarsolo et Tatiana Garaeva, chemin du Ruisselet 1, 2606 Corgémont.

Auteur du projet : STUDIOV9, architectes MA HES, Dammweg 3, 2502 Biel/Bienne.

Propriétaires fonciers : Matthieu de Montarsolo et Tatiana Garaeva, chemin du Ruisselet 1, 2606 Corgémont.

Projet : construction d'une nouvelle maison d'habitation en ossature bois.

Lieu-dit : Les Oeuchettes 16.

Parcelle : 1059.

Zone : ZPO1.

Dimensions : selon plans déposés.

Fondations : radier avec fondation linéaire.

Façades : bois.

Toit : 1 pan ; inclinaison 12% ; végétalisé.

Zone de protection des eaux : Au.

Evacuation des eaux usées : raccordement à la Step.

Dérogation : article 19 du règlement de quartier «Les Oeuchettes» pour les matériaux de façade et article X2, lettre d, al. 2 du règlement communal sur les constructions pour le nombre de niveau (-1).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle du d'Avis du District de Courtelary.*

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 13 mai 2022

Le Secrétariat municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Cortébert (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau: 2022-2116

Requérant: Swen Fuhrer, Les Prés-de-Cortébert 212, 2608 Montagne-de-Cortelary.
Auteur du projet: Pierre Bühler Charpente Menuiserie Rénovation, Jordan Zwahlen, Grand-rue 68, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelle N° 846, au lieu-dit: «Les Prés-de-Cortébert 212», Montagne-de-Cortelary, commune de Cortébert.

Projet: construction d'un hangar de stockage accolé au bâtiment existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortelary



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 20 juin 2022 à 20h
à la halle de gymnastique (Collège)

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 13 décembre 2021, (déposé au secrétariat municipal dès le 20 mai 2022)
- Passation des comptes municipaux, exercice 2021
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 80 000 fr. pour l'assainissement de l'éclairage public de la rue de La Planchette
- Discuter et approuver un crédit additionnel de 45 000 fr. pour l'assainissement du ruisseau du Crêt du Saplot
- Discuter et approuver le nouveau règlement de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables
- Messages des autorités
- Divers

Courtelary, le 13 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2021-8902

Requérant: Stéphane Pauchard, Grand-rue 37, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelle N° 97, au lieu-dit: «Grand-rue 37», commune de Courtelary.

Projet: agrandissement de la brasserie au rez-de-chaussée du bâtiment existant, changement d'affectation d'une partie du local pour la création d'un local de vente avec bar, pour la dégustation et le débit de boissons alcooliques, création d'une terrasse de 10 places.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA (mixte).

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogations: art. 80 LR et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Avis de construction

Requérants: Ana Rita Oliveira Ferreira et Rui Miguel Rocha Moreira, rue de La Charrière 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: Jacques Geiser, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Ana Rita Oliveira Ferreira et Rui Miguel Rocha Moreira, rue de La Charrière 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: construction d'une maison Minergie-P, avec pose de panneaux photovoltaïques sur le pan sud. Pose d'une citerne de 6 500 litres pour récupération des eaux de pluie pour les eaux grises. Chauffage avec un poêle à pellets au salon-cuisine. Construction d'un garage à toit plat attenant à la maison côté ouest, Vers l'Eglise 33, parcelle 460.

Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton. Construction portante: étagage: charpente BLC; parois: charpente BLC; plafonds: dalles bois BLC. Façades: crépis, couleur: blanc cassé et gris. Toit: deux pans, inclinaison 35°, matériel: tuiles terre-cuite, couleur: rouge naturel.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, soit jusqu'au 6 juin 2022.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 6 mai 2022

Le Secrétariat municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-2425

Requérant: Luca Negro, route des Prés d'Orvin 9, 2534 Orvin.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 173, au lieu-dit: «Le Coin 4», commune d'Orvin.

Projet: aménagement d'une terrasse d'été délimitée par des pots de fleurs pour le restaurant Peppe Pizza.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Recensement arch.: objet C, digne de protection, ensemble bâti A.

Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Péry-La Heutte



Assemblée municipale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale, sont invités à participer à l'assemblée municipale ordinaire, dite des «comptes» le

lundi 20 juin 2022 à 19h,
salle de gymnastique de l'ancienne école
primaire et enfantine de La Heutte

Ordre du jour

- Discuter et approuver un crédit d'investissement de 151 000 fr. pour le changement des compteurs d'eau
- Présentation et acceptation des comptes 2021
- Présentation et acceptation du règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
- Prendre connaissance des arrêtés de compte relatifs à :
 - Réfection rue Cairre-Caquelet 608 000 fr., dépassement de crédit 14 247 fr. 35
 - Réfection chemin de la Vanne 251 000 fr., crédit non utilisé de 9 016 fr. 35
 - Réfection rue du Monnet 538 000 fr., crédit non utilisé de 85 858 fr. 30
 - Réfection chemin des Graviers 885 000 fr., crédit non utilisé de 145 143 fr. 55
 - Viabilisation «Les Quérons», 145 000 fr., crédit non utilisé de 81 581 fr. 85
 - PQ Les Malterres, 1 426 000 fr., crédit non utilisé de 399 538 fr. 15
- Informations du Conseil Municipal
- Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le point mentionné au chiffre N° 3 est déposé publiquement au secrétariat communal de Péry, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal: auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

P.-S.: le résumé des comptes municipaux 2021 est à disposition, à l'administration municipale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune.

Péry-La Heutte, le 9 mai 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Thomas Steffen, rue Robert de Vigier 11, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Thomas Steffen, rue Robert de Vigier 11, 2603 Péry.

Auteur du projet: Grimm Heiztechnik AG, Riedmatte 2, 2576 Lüscherz.

Projet de construction: changement de chauffage, rue Robert de Vigier 11, 2603 Péry, parcelle N° 895, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: changement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Protection des eaux/eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 juin 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 13 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau: 2022-1413

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement: parcelles N°s 7, 15, 29, 44, 58, 68, 70, 72, 73, 153, 261, 262, 375, 431 et 461 (La Heutte) 480, 481, 490, 491, 494, 495, 496, 498, 500, 526, 528, 529, 538, 539, 542, 543, 718, 754 et 1091 (Péry), aux lieux-dits: «Métairie de Werdt, Grande métairie de Nidau, Forêt de l'Envers, ch. du Pont et ch. de la Gare, ch. du Collège, Le Ruege, Le Pichoux, rue du Pâturage,

Pâturage aux Vaches, Les Fioles, Ancienne Charrière de Pré la Patte, Pré la Patte et Pré Longins» commune de Péry-La Heutte.

Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur un nouveau poteau et sur des installations existantes (12) + installation d'un nouveau portail.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et routes.

Zones de protection: IVS d'importance régionale et locale, PPS nos 5433 «Pré la Patte», 5438 «Pâturage aux Vaches» et 5458 «Pré la Patte» + PPS régional N° 2190, périmètre de protection du paysage (art. 531 RCC), prairies et pâturages riches en espèces (art. 532 E5 RCC).

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Convocation à l'assemblée communale ordinaire

16 juin 2022 à 20h
à la salle communale

Ordre du jour

- Présentation et acceptation des comptes 2021
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 290 000 fr. pour la réfection du bâtiment Grand-rue 20 (isolation périphérique et panneaux photovoltaïques)
- Discuter et approuver une utilisation d'eau pour la fontaine du centre du village durant une période définie
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 250 000 fr. pour la création d'une crèche à Renan
- Divers et imprévus

Les comptes 2021 sont en dépôt public à l'administration communale, ils peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture, 30 jours avant l'assemblée municipale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Renan, le 13 mai 2022

Le Conseil municipal

Romont



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Plan de route entré en force

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale N°: 1325 / Front. NE/BE - Nods - (Frinvillier) - Romont - front. BE/SO.
Commune: Romont (BE).

Projet: 230.20198 / Renouvellement - Chaussée: Romont, traversée de la localité.

Plan de route: réaménagement de la route à travers la localité de Romont.

Edicté le: 30 mars 2022.

Lieu du dépôt: administration communale de Romont, route Principale 1, 2538 Romont.
Durée du dépôt: du 11 mai au 10 juin 2022.

Liveresse, le 9 mai 2022

Office des ponts et chaussées

Romont (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1412

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement: parcelle N° 677, au lieu-dit: «Métairie de Montoz», commune de Romont.
Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur une installation existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: IVS d'importance locale, zone de protection du paysage (art. 60 RCC).
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Prescriptions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier décide, en accord avec l'office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la mesure suivante en matière de circulation routière:

Laissez passer les véhicules en sens inverse dans le sens amont - aval, respectivement, priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse dans le sens aval - amont.

Sur la route de Mont-Soleil, pour régler la priorité au droit des deux rétrécissements, le premier vers le bâtiment N° 25 et le second vers le bâtiment N° 14 a.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Saint-Imier, le 10 mai 2022

Au nom du Conseil municipal
Le Maire: Denis Gerber
Le Chancelier: Beat Grossenbacher

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-519

Requérante: Fondation «La Pimpinière», par Pascal Egger, rue H.-F. Sandoz 64, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

Emplacement: parcelle N° 556, au lieu-dit: «rue Paul-Charmillot 2», commune de Saint-Imier.

Projet: démolition d'une serre existante et construction d'un atelier protégé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP P.

Dérogation: art. 27 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même

délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-4594

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue du Dr.-Schwab 14, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 10, 13, 18, 30, 1006 et 1881, au lieu-dit: «Les Plans Champs», commune de Saint-Imier.

Projet: démontage de la ligne électrique aérienne et mise sous terre de conduites électriques.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Objet protégé: végétation des rives (art. 21 LPN).

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-20

eBau 2022-5611 dossier eBau 91171

Adresse du projet: BF 686, rue de Beau-Site 25, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'un poêle avec sortie du tubage en toiture.

Maîtres d'ouvrage: Lionel et Milène Leblois, rue de Beau-Site 25, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C4c.

Dérogation: ISCB 8/823.111/2.1 (hauteur de la cheminée)

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 mai 2022 au 13 juin 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-30

eBau 2022-2022-5514 dossier eBau 85971

Adresse du projet: BF 311, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: agrandissement de la rampe d'accès au bâtiment en façade est.

Maître d'ouvrage: Office des immeubles et des constructions, Reiterstrasse 11, 3013 Bern.

Auteur du projet: Stéphane Kaiser, rue Charles-Schäublin 3, 2735 Malleray.

Zone d'affectation et de construction: ZUP D.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 mai 2022 au 13 juin 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-

Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-32

eBau 2022-5395 dossier eBau 90824

Adresse du projet: BF 589, rue Agassiz 11, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'une paroi brise-vue à l'angle sud-ouest (h = 1.50 m.).

Maître d'ouvrage: Pierre-Alain Holzer, rue Agassiz 11, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Zone d'affectation et de construction: PQ Le Réservoir.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: immeuble digne de protection.

Dépôt public: du 13 mai 2022 au 13 juin 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 22-28

eBau 2022-5095 dossier eBau 89742

Adresse du projet: BF 2028, Pas. Georges Canton 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un abri-terrasse à lames orientables sur la terrasse existante côté sud.

Maîtres d'ouvrage: Sarah et Demian Schädler, Pas. Georges Canton 3, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Châtelain Stores, Le Saucy 8, 2722 Les Reusilles.

Zone d'affectation et de construction: ZHfm C2a

Dérogation: art. 81 RAC (zone de dangers rouge).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 6 mai 2022 au 6 juin 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-2405

Requérants: Services techniques de Saint-Imier, par Patrick Adatte, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 32, aux lieux-dits: «La Coudre 8 et 10», commune de Saint-Imier.

Projet: implantation des services techniques communaux dans le site existant, transformation du bâtiment avec rehaussement, assainissement thermique de l'enveloppe, installation d'une pompe à chaleur extérieure et d'une centrale solaire en toiture et en façade sud de l'immeuble existant (La Coudre 10); construction d'un couvert à véhicules avec place de lavage et locaux de stockage à l'ouest; réfection des revêtements des places, aménagement de 11 places de stationnement; création d'une halle de stockage composée d'une bache PVC fixée sur des blocs en béton; construction d'un mur d'une hauteur de 2 m à l'est de la parcelle, mise en place d'un portail d'une hauteur de 2 m au nord et pose d'une barrière d'une hauteur de 1,20 m au nord et à l'ouest du site.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: A et A1.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 mai 2022

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Assemblée de paroisse de printemps

Lundi 13 juin 2022 à 19h 30
à la Collégiale

Ordre du jour

- Méditation
- PV de l'assemblée d'automne du 6 décembre 2021
- Nomination des scrutateurs
- Comptes 2021
- Demande de crédit additionnel de 15000 fr. pour le budget Terre Nouvelle
- Confirmation de l'engagement du pasteur Macaire Gallopin
- Election au conseil de paroisse
- Syndicat des paroisses réformées de l'Erguel
- Synode, informations
- Info du pasteur
- Info du conseil
- Divers et imprévus

L'assemblée sera suivie d'un apéritif auquel vous êtes cordialement invité.

Saint-Imier, le 9 mai 2022

Le Conseil de paroisse

Sauge



Annexe I du règlement «Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» – entrée en vigueur

Lors de sa séance du 9 mai 2022, le conseil municipal de Sauge a accepté la modification de l'annexe I du règlement «Fonds communal pour l'énergie et le développement durable» suivante:

Le remplacement d'un chauffage électrique direct ou utilisant des énergies fossiles dans des bâtiments existants peut bénéficier d'une subvention communale à certaines conditions.

Elle entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} août 2021, sous réserve d'un éventuel recours.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Au nom de
la Commune municipale de Sauge
Le Secrétaire municipal

Sauge (suite)



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

jeudi 16 juin 2022 à 20h
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2021
2. Discuter et voter un crédit additionnel de 30 000 fr. pour la réfection du trottoir de Frinvillier
3. Discuter et approuver les comptes 2021
4. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants:
 - Réfection du chemin des Ouchettes à Plagne
 - Nouvelle conduite au chemin de la Scierie à La Heutte
 - Réfection du mur de soutènement du trottoir de Frinvillier
5. Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il figure également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Plagne, le 9 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2021-3586

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 13 et 20 août 2021 ****

« Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables »

Requérants: Samuel et Anath Schmid, Bas du Village 13, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Samuel Schmid, Bas du Village 13, 3536 Plagne.

Emplacement: parcelles N°s 72 et 911, au lieu-dit « Bas du Village », Plagne, commune de Sauge.

Projet: construction de deux maisons familiales jumelées avec couvert à voitures et piscine, installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Modification du projet: modification de l'orientation et diminution de la hauteur de la toiture, pose de tuiles de couleur rouge et suppression de la piscine.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2.

Recensement arch. : ensemble bâti C.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1414

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement: parcelles N°s 197, 200, 238, 395, 439, 443, 457, 468, 470, 492, 493, 497, 501, 502, 507, 519, 531, 533, 535, 537, 538, 752, 758, 760, 912, 913, 937, 949, 960, 962, 967, 1028, 1071 et 1084, aux lieux-dits: « Chenau, Sommersheim, La Schnack, Pierre-Pertuis, Le Brahon, Les Prises, Crêt-du-Ciel, rue de la Gare, rue de l'Envers, Pâturage de l'Envers, Le Cernil, La Haute Joux, Sous les Roches et Métairie de Nidau » commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant princi-

palement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur de nouveaux poteaux (3) et sur des installations existantes (11) + installation de deux nouveaux portails

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et routes.

Zones de protection: IVS d'importance locale, PPS N° 5427 « Pâturage du Droit » + PPS régional N° 5756 et surface protégée N° 3 « Les Pâturages séchards ».

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



BOURGEOISIE DE SONVILIER

Convocation à l'Assemblée générale

Jeudi 16 juin 2022 à 20h
à la salle de paroisse de Sonvilier

Ordre du jour

1. Appel
2. Discuter et approuver les comptes 2021
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 35 000 fr. pour l'achat d'actions dans la SA du chauffage à distance de Sonvilier
4. Divers

Sonvilier, le 13 mai 2022

Le Conseil bourgeois

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1415

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement: parcelles N°s 265, 390, 488, 705, 709, 710, 783, 1082, 1087, 3226, 3249, 3252 et 3257, aux lieux-dits: « Forêt de l'Envers, Les Rottes, Dernier de la Combe jardin, ch. des Rottes, Les Dolaises, Les Crêts, ch. du Chalet et Plan du Droit » commune de Tramelan.

Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur de nouveaux poteaux (6) et sur des installations existantes (6) + installation d'un nouveau portail.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et routes.

Zones de protection: IVS d'importance régionale et locale et PPS régional N° 5702.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N°2022/13 (e-Bau n°2022-5283)

Requérant: Vincent Jeanrichard, chemin des Sources 5, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: construction d'un balcon, d'un couvert, d'un carport, ouverture de 2 fenêtres en

portes-fenêtres et remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets. Parcelle N° 231, zone Mixte 2. Emplacement: chemin des Sources 5, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 mai 2022 au 6 juin 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 mai 2022

La Commune de Tramelan

Villeret



Assemblée communale ordinaire

Lundi 13 juin 2022 à 19h30
à la salle des assemblées –
rue Principale 25
(collège – salle Chasseral)

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

Ordre du jour

1. Passation et approbation des comptes communaux 2021
2. Prendre connaissance et adopter le nouveau règlement sur la protection des données (RPD) de la commune de Villeret
3. Nommer un délégué ou une déléguée externe responsable de la protection des données
4. Création d'un syndicat de communes du Triage forestier centre vallonn: adhésion au Syndicat et adoption du règlement d'organisation (RO)
5. Discuter et approuver une demande de crédit de 170 000 fr. pour le remplacement d'un véhicule de la voirie
6. Présentation du décompte final des travaux de rénovation du collège
7. Présentation du décompte final de la rénovation de la place de sport située entre la halle et le collège
8. Présentation du décompte final de l'assainissement de l'éclairage public
9. Divers et imprévus

Les règlements sur la protection des données (RPD) de la commune de Villeret, mentionné sous le point 2 et le règlement d'organisation du Triage Centre Vallon mentionné au point 4 sont déposés publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de ces règlements sur le site Internet de la commune de Villeret, dans le menu Administration/Assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 13 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

e-Bau : 2022-1418

Requérante: Association Marguerite, Pierre Schaller, Président, route de la Scheulte 6, 2827 Mervelier.

Emplacement: parcelles N°s 586, 587, 588, 590, 609, 611, 623, 624, 627, 786 et 787, aux lieux-dits: « Au Cerneuset, Les Demeurances, Le Sergent et Forêt du Droit » commune de Villeret.

Projet: balisage de parcours équestres sur plusieurs communes (23) empruntant principalement des chemins officiels existants, pose de panneaux de balisage sur des installations existantes (6).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: IVS d'importance locale.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

SESTER - SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES MUNICIPALES DE SONCEBOZ, TAVANNES ET RECONVILIER

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le

jeudi 16 juin 2022 à 19h30, à Tavannes,
Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18 novembre 2021
3. Nomination d'un membre du comité
4. Discuter et approuver l'octroi d'un crédit d'investissement de 250 000 fr. pour l'achat de 3 générateurs Diesel et de 2 châssis tandem
5. Comptes 2021
 - Approbation de la répartition des revenus aux communes
 - Rapport des vérificateurs des comptes
6. Divers

Sonceboz, mai 2022

SESTER

Le Président: René Rimaz

La Secrétaire: Christiane Chapuis Munoz

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN IM BERNER JURA

Einladung zur 10. Zustifterversammlung der Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura

Sonntag, 12. Juni 2022 um ca. 10.30 Uhr,
Reformierte Kirche Corgémont

10.00 Uhr Andacht
ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung

Traktande

1. Begrüssung
2. Wahl der Stimmzähler
3. Protokoll der Zustifterversammlung vom 6.6.2021
4. Genehmigung der Rechnung 2021
5. Genehmigung des Jahresberichts 2021
6. Genehmigung des Budgets 2023
7. Verabschiedung der ausgeschiedenen Mitglieder des Stiftungsrats M. Allemann und Th. Zeller
8. Neuwahl in den Stiftungsrat, Vorschlag: Marianne Spychiger
9. Wahl der Mitglieder des Stiftungsrats für die Periode 2022-2026
10. Wahl des Präsidiums für die Periode 2022-2026
11. Wahl der Revisionsstelle
12. Informationen des Präsidenten
13. Informationen des Pfarrers
14. Vorschläge und Bedürfnisse der Zustifter
15. Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben. Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079/ 795 92 59 oder 032 489 17 04

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, 3.5.2022

Der Stiftungsrat